This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

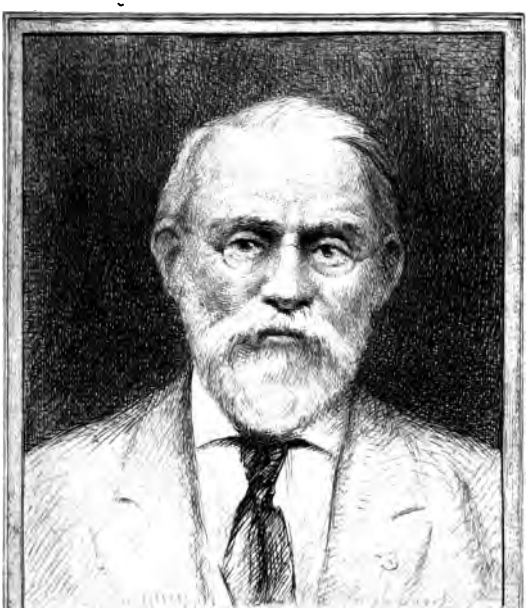

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

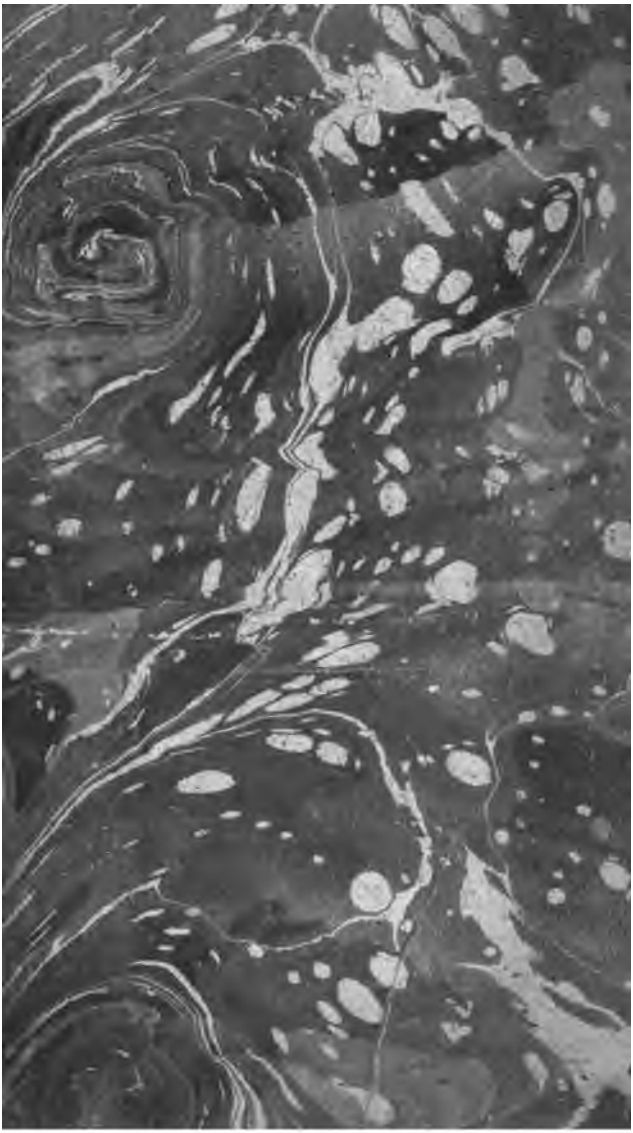

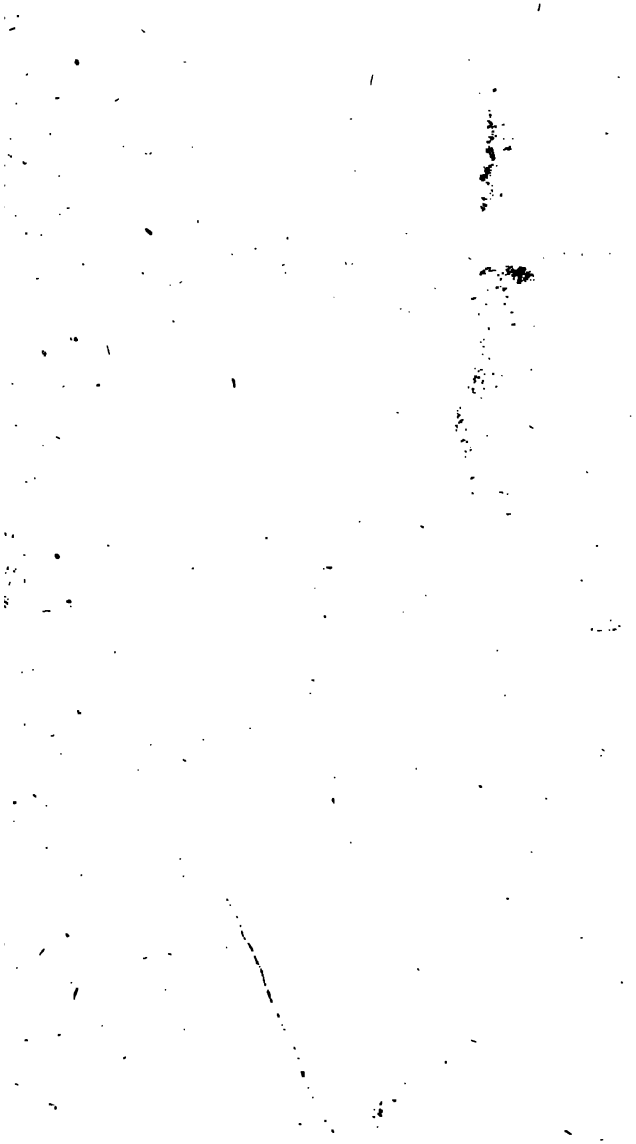

JOURNAL ÉTRANGER.

SEPTEMBRE 1760.

DEDIÉ

A MONSEIGNEUR

LE DAUPHIN,

Par M. l'Abbé ARNAUD.

Quæ robora cuique ;
Quis color, & quæ ſit rebus natura creandis.
Virgil. Georg. II.

A PARIS,

Chez JACQUES-FRANÇOIS QUILLAU, Libraire, rue St. Jacques, vis-à-vis le Collége du Pleſſis, en la maiſon de Mr. Cars, Graveur du Roi.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

M. D C C. L X.

AP
20
.J87
17:

T24-27742

JOURNAL ÉTRANGER.

ANGLETERRE.

I.

LETTRE adreſſée aux Auteurs du Journal Etranger.

VOICI, Meſſieurs, deux Morceaux qui m'ont paru mériter une place dans votre Journal. Ce ſont deux fragmens d'anciennes Poéſies, écrits originairement dans la Langue Erſe, que parlent les Montagnards d'Ecoſſe, & qui eſt, comme on le ſait, une dialecte de la Langue Irlandoiſe. Je les ai traduits d'après une Verſion Angloiſe, que j'ai trou-

vée dans le *London Chronicle du* 21 *Juin* 1760. Je ne me flatte pas d'avoir auſſi-bien conſervé, que le Traducteur Anglois, le caractere de l'Original : notre Langue, moins riche, moins ſimple & moins hardie que la Langue Angloiſe, ne pouvant ſe prêter, que très-difficilément, aux tournures extraordinaires.

Vous reconnoîtrez, dans ces deux fragmens, cette marche irréguliere, ces paſſages rapides & ſans tranſition d'une idée à l'autre, ces images accumulées, & toutes priſes des grands objets de la Nature, ou des objets familiers de la vie champêtre, ces répétitions fréquentes, enfin toutes les beautés & auſſi tous les défauts qui caractériſent ce que nous appellons le *Style Oriental.*

Cet exemple eſt une nouvelle preuve, ajoutée à beaucoup d'autres, de la fauſſeté des inductions qu'on a tirées du ſtyle des Ecrivains d'Aſie, pour leur attribuer une imagination plus vive que celle des Peuples du Nord, & pour établir l'extrême influence qu'on a voulu donner au climat ſur l'eſprit & le caractere des Nations.

Un Auteur connu, peu ſatisfait de ce ſyſtême des climats, a cherché la cauſe du tour d'eſprit des Orientaux dans la forme de leur Gouvernement. Suivant cet Auteur, les Ecrivains intimidés par le Deſpotiſme, & n'oſant exprimer crûment des vérités déſagréables, ont été forcés de les préſenter ſous le voile des allégories & des paraboles; & de-là, le ſtyle figuré eſt devenu le ſtyle dominant chez ces Peuples. Mais cette conjecture eſt encore moins heureuſe que l'explication fondée ſur les influences du climat.

En effet, outre que le ſtyle énigmatique & parabolique eſt fort différent du ſtyle orné d'images & de métaphores, le langage allégorique ſeroit un moyen très-peu ſûr pour ſe mettre à couvert du reſſentiment d'un Deſpote ou de ſes Miniſtres, à moins que l'allégorie ne fût abſolument inintelligible; auquel cas, l'Auteur auroit manqué ſon but, & n'en reſteroit pas moins expoſé aux ſoupçons & aux interprétations malignes. Les faits ſont d'ailleurs entiérement contraires à cette explication, puiſqu'on retrouve ce ſtyle figuré chez les Nations les plus ſauva-

ges & les plus libres, auſſi-bien que chez les Nations ſoumiſes au Deſpotiſme, de même qu'on le trouve indifféremment & dans les Climats Méridionaux, & preſque ſous le Pôle.

C'eſt donc à d'autres raiſons qu'il faut avoir recours, pour expliquer l'emploi fréquent que certains Peuples font du ſtyle figuré; & la pauvreté de leurs Langues, jointe à la ſimplicité de leurs mœurs, en préſente une bien naturelle. (*) Il eſt bien certain que, moins un Peuple a de termes pour exprimer les idées abſtraites, plus il eſt obligé, pour ſe faire entendre, d'em-

(*) Quelque naturelle que paroiſſe cette explication, je crois cependant que le célebre Warburton eſt le premier qui l'ait propoſée dans une des ſavantes digreſſions de ſon grand Ouvrage ſur la Miſſion divine de Moyſe; encore ne préſente-t-il cette cauſe que comme mêlée avec pluſieurs autres, purement locales, & par conſéquent peu propres à expliquer le phénomene dans toute ſa généralité, telles que le paſſage des Symboles Hyérogliphiques dans le langage ordinaire, &c. Cette partie de l'Ouvrage de M. Warburton a été traduite en François par M. Leonard de Malpeines, ſous le titre *d'Eſſais ſur les Hyérogliphes Egyptiens.*

prunter à chaque inſtant le ſecours des images & des métaphores, & plus en même tems le champ de ſes idées eſt néceſſairement renfermé dans le cercle des objets ſenſibles. Moins un Peuple a fait de progrès dans les Arts, plus ſes Ecrivains ſont néceſſités à puiſer dans la Nature : ce qui leur eſt d'autant plus aiſé, que les grands tableaux qu'elle préſente, & les détails de la vie champêtre leur ſont familiers dès l'enfance, & ont rempli de bonne heure leur imagination d'idées Poétiques.

Chez les Peuples policés, au contraire, ces objets deviennent étrangers à tous ceux qui jouiſſent du loiſir néceſſaire pour cultiver la Poéſie, & qui preſque tous habitent dans les Villes. Là, ſans ceſſe occupés d'idées abſtraites, environnés de mille inventions ingénieuſes des Arts, leur imagination ne peut manquer de s'appauvrir en meme tems que leur eſprit s'enrichit.

Ces deſavantages des Nations cultivées, ſont ſans doute compenſés, à bien des égards, par la facilité que donnent les Langues perfectionnées, de varier les penſées & les tours, d'é-

viter les répétitions, de choiſir, entre pluſieurs expreſſions, la plus harmonieuſe & la plus élégante, de rendre des nuances plus fines & plus délicates, de lier les idées trop éloignées, par des tranſitions adroites, de ménager enfin des repos à l'imagination, & d'occuper cependant toujours l'eſprit par le langage tranquille, mais encore orné, de la raiſon. On peut ajouter que la Langue polie peut toujours exprimer tout ce qu'exprime la Langue ſauvage, & que ſi elle ſe refuſe quelquefois à en imiter les hardieſſes, c'eſt l'effet du goût, & non de l'impuiſſance; (*) au lieu que la

(*) Milton & Haller ont prouvé, par leur exemple, que les Langues modernes peuvent très-bien ſe rendre propres toutes les beautés du Style Oriental, & que l'imagination des Européens ne cede en rien à celle des Aſiatiques.

Le caractere des Ecrivains Arabes préſente une autre idée auſſi frappante de la facilité avec laquelle une Langue riche & perfectionnée ſe prête à ce ſtyle figuré. La pauvreté des Langues ſauvages en a fait une néceſſité; mais cette néceſſité ne leur donne pas un titre excluſif. On ne s'étonnera pas que ce ſtyle ſe ſoit conſervé chez les Arabes, ſi l'on con-

Langue ſauvage ne peut rendre aucune des idées abſtraites dont la Langue perfectionnée fait un ſi grand uſage.

Mais mon deſſein n'eſt pas de développer ici l'influence que le plus ou le moins de perfection & de richeſſe des Langues doit avoir ſur le génie des Peuples, & ſur le tour d'eſprit de leurs Ecrivains ; il me ſuffit d'avoir fait ſentir en général, qu'un Peuple, dont la Langue eſt pauvre, & qui n'a fait aucun progrès dans les Arts, doit

---

ſidere que leur Poéſie a été probablement formée, dans ſon origine, à l'imitation de celle des Hébreux & des Peuples voiſins, dont les Arabes ſont deſcendus, que le caractère de cette Poéſie a été décidé, dans un tems où ce Peuple ne connoiſſoit encore que la vie paſtorale, & qu'enfin ce ton a été fixé & conſacré parmi eux, par l'influence que le ſtyle de l'Alcoran & de ſes premiers Prédicateurs a dû avoir ſur les Ecrivains qui les ont ſuivis. C'eſt ainſi que l'imitation du ſtyle de l'Ecriture-ſainte a donné, parmi nous, à l'éloquence de la Chaire, un ton plus relevé, qui ſe ſeroit ſans doute étendu à l'Eloquence profane & à notre Poéſie, ſi l'uſage de lire la Bible en Langue vulgaire, eût été adopté dans le Culte public, pendant le tems où le génie de notre Langue ſe fixoit.

faire un emploi fréquent des figures & des métaphores, & que la grandeur & la multiplicité des images, la hardieſſe des tours, & une ſorte d'irrégularité dans la marche des idées, doivent faire le caractere de ſa Poéſie. L'expérience dépoſe en faveur de cette vérité, & l'exemple des Montagnards d'Ecoſſe vient ſe joindre à celui des anciens Germains dont nous parle Tacite, des anciens Habitans de la Scandinavie, des Nations Américaines & des Ecrivains Hébreux.

FRAGMENS d'anciennes Poéſies, traduits en Anglois de la Langue Erſe que parlent les Montagnards d'Ecoſſe, & traduits en François, d'après la Verſion Angloiſe.

CONNAL ET CRIMORA.

LA ſombre Automne regne ſur les montagnes, les brouillards griſâtres ſe repoſent ſur les collines, les ouragans retentiſſent ſur les bruyeres. La riviere roule ſes eaux bourbeuſes à-travers la plaine étroite; un arbre paroit ſeul ſur la colline, & fait recon-

noitre la tombe de *Connal*. Ses feuilles, agitées en tourbillon par les vents, jonchent le tombeau du Héros. Souvent les ames des morts ſe font voir dans ce lieu, quand le Chaſſeur ſolitaire & penſif ſe promene lentement ſur la bruyere.

Qui peut remonter à la ſource de ta race, ô Connal ? qui peut compter tes ayeux ? Ta Famille s'eſt accrue comme un chêne placé ſur la montagne, & dont la tête ſublime habite parmi les vents. Mais aujourd'hui elle eſt arrachée de la terre. Qui remplira la place de Connal ?

Ici le bruit des armes, ici les ſoupirs des mourans, ſe faiſoient entendre. O guerre de Fingal ! ô ſources de deuil ! ô Connal, c'eſt ici que tu es tombé. Ton bras étoit ſemblable à un tourbillon orageux, ton épée à un rayon de la lumiere boréale qui parcourt l'horiſon, ta ſtature à un rocher qui s'éleve dans la plaine, tes yeux à une fournaiſe de feu ; ta voix étoit plus forte que la tempête. Quand tu portois la deſtruction dans le champ de bataille, les Guerriers tomboient

ſous ton glaive, comme les chardons ſous le bâton d'un enfant.

Le puiſſant Dargo s'avança comme une nuée de tonnerre : ſes ſourcils étoient noirs & ſerrés ; ſes yeux reſſembloient à deux cavernes creuſées dans un rocher. Les épées brillerent de part & d'autre, & le fer contre le fer rendit un bruit effrayant.

Près de-là étoit la fille de Rinval, *Crimora*, reſplendiſſante ſous l'armure d'un homme, les cheveux épars ſur ſes épaules, ſon arc dans ſa main. Elle ſuivoit à la guerre, avec la jeuneſſe du Pays, Connal, ſon bien-aimé. Elle banda ſon arc contre Dargo ; mais, dans ſon erreur, elle perça ſon cher Connal. Il tombe comme un chêne renverſé dans la plaine, comme un rocher du haut d'une colline hériſſée de bois. Fille infortunée ! que fera-t-elle ? Connal perd ſon ſang, Connal meurt. Toute la nuit elle s'écrie, elle répete tout le jour : O Connal ! ô mes amours ! ô mon bien-aimé ! Plongée dans le deuil & dans les larmes, elle meurt enfin accablée de douleur.

C'eſt ici, c'eſt ſur cette colline que

la terre renferme ce couple aimable. L'herbe croît entre les pierres de leur tombeau. Je m'aſſieds ſous l'ombre funebre qui le couvre ; j'entends le murmure des vents qui agitent le gazon, & le ſouvenir de ces Amans ſe réveille dans mon ame. Vous dormez à préſent enſemble d'un ſommeil paiſible. Hélas ! ſur cette montagne il n'y a de repos que pour vous.

RYNO ET ALPIN.

RYNO.

Le vent & la pluie ſont diſſipés ; le milieu du jour eſt calme ; les nuages ſe ſéparent dans le ciel ; le ſoleil changeant fuit derriere les collines verdoyantes. Les eaux rougeâtres de la montagne deſcendent en ruiſſeau à-travers les pierres de la vallée. O ruiſſeau, ton murmure eſt doux, mais la voix que j'entends eſt plus douce encore. C'eſt la voix d'Alpin, d'Alpin le fils de l'Harmonie, qui pleure ſur les Morts. Sa tête eſt courbée ſous le poids des ans ; ſes yeux

rouges ſont remplis de larmes. O Alpin, fils de l'Harmonie, pourquoi erres-tu ſeul ſur cette colline ſilencieuſe? Pourquoi formes-tu des ſons plaintifs, comme le vent qui ſouffle entre les arbres de la forêt, comme les flots qui viennent frapper le rivage ſolitaire?

ALPIN.

MES pleurs, ô Ryno, coulent pour les Morts; ma voix chante pour les Habitans du tombeau. Tu es grand ſur la montagne, tu es beau entre les Fils de la Plaine; mais tu ſeras un jour renverſé comme *Morar*. Le *Pleureur funebre* s'aſſeoira ſur ta tombe; les montagnes ne te connoîtront plus; ton arc inutile reſtera détendu dans la maiſon.

Dans ta courſe, ô Morar, tu étois prompt comme le chevreuil ſur la montagne, terrible comme un météore de feu; ton courroux étoit comme l'ouragan de Décembre, & ton épée, dans le combat, étoit comme l'éclair dans la campagne; ta voix étoit pareille au bruit d'un torrent après la pluie, au

tonnerre qui gronde ſur des montagnes éloignées. Pluſieurs ſont tombés par ton bras ; ils ont été conſumés par les flammes de ta colere.

Mais, lorſque tu revenois de la guerre, que ton front étoit paiſible ! Ton viſage paroiſſoit comme le Soleil après la pluie, comme la Lune au milieu du ſilence de la nuit, comme la ſurface d'un Lac, lorſque les vents ſont calmés.

Que ton habitation eſt maintenant étroite ! que ton ſéjour eſt ténébreux ! Avec trois pas je meſure ta foſſe, ô toi qui étois autrefois ſi grand ! Quatre pierres, couvertes de mouſſe, ſont l'unique monument qui reſte de toi. Un arbre qui conſerve à peine quelques feuilles, quelques herbes dont le vent agite, en ſifflant, les tiges tremblantes, indiquent à l'œil du Chaſſeur la tombe du puiſſant Morar. O Morar ! oh combien tu es déchu ! Tu n'as point de mere pour te pleurer ; aucune fille ne répand ſur toi des larmes d'amour. Celle qui t'a enfanté, eſt morte ; la fille de Morglan eſt tombée.

Quel eſt cet homme qui s'appuie ſur ſon bâton ? Qui eſt-il cet homme,

dont la tête eſt blanchie par l'âge ; dont les yeux ſont rouges de pleurs, qui tremble à chaque pas ? O Morar ! c'eſt ton Pere, qui n'avoit pas d'autre Fils que toi. Il avoit entendu parler de ta gloire dans le combat ; il avoit appris la diſperſion des ennemis. Il étoit inſtruit de la gloire de Morar, pourquoi n'étoit-il pas inſtruit de ſa bleſſure ? Pleure, infortuné Pere de Morar, pleure ; mais ton Fils ne t'entendra pas. Que le ſommeil des Morts eſt profond ! Que leur lit de pouſſiere eſt bas ! Il n'entendra plus ta voix ; il ne s'éveillera plus quand tu l'appelleras. Oh ! quand ſera-t-il matin dans le tombeau, pour avertir celui qui dort, de veiller ?

Adieu, ô toi, le plus brave des hommes ! ô toi, qui triomphois dans le champ de bataille ; mais le champ de bataille ne te verra plus. L'obſcurité des forêts ne ſera plus diſſipée par l'acier brillant de tes armes. Tu n'as point laiſſé de Fils ; mais nos Chants conſerveront ton nom ; les tems à venir entendront parler de toi ; ils entendront parler de la chûte de Morar.

II.

DESCRIPTION d'une eſpece particuliere de Ver-à ſoie, trouvée en Amérique, par Samuel Pullein, *Maître-ès-Arts, lue à la Société Royale de Londres, le 8 Mars 1759.*

AYANT vu dernierement la coque d'une eſpece particuliere de Chenille, je jugeai, par ſa texture & ſa conſiſtance, qu'on pourroit en tirer une ſoie dont la qualité ne ſeroit pas inférieure à celle de la ſoie des vers ordinaires, & dont la quantité ſeroit fort ſupérieure. J'ai fait, ſur cette nouvelle eſpece de cocons, quelques Expériences qui fortifient cette opinion.

Ce cocon a environ trois pouces (*) & un quart de long, & plus d'un pouce de diametre. Sa ſuperficie ne forme pas un ovale auſſi régulier que celle du cocon de ver-à-ſoie ordinaire. Sa conſiſtance reſſemble un peu à celle

(*) C'eſt du pouce Anglois *inch*, qu'il eſt ici queſtion. Il eſt un peu moindre que celui de notre pied-de-Roi.

d'une veſſie deſſéchée qui n'eſt pas tout-à-fait enflée. Sa couleur eſt d'un brun rougeâtre; il peſe en tout vingt-un grains.

Après avoir enlevé une eſpece de premier tégument, il parut deſſous un cocon parfaitement ovale, comme celui du ver-à-ſoie. Ce cocon étoit couvert d'une eſpece de bourre, par laquelle il tenoit à l'enveloppe extérieure, dont il ne différoit pas par la couleur. Sa longueur étoit de deux pouces, ſon diametre de près d'un pouce, & ſon poids de neuf grains. Le cocon n'étoit pas facile à démêler, parce qu'il avoit été percé par le papillon; mais l'ayant mis dans l'eau chaude, j'en dévidai autant qu'il en falloit, pour me mettre à portée de former un jugement ſur la force & la qualité de cette ſoie.

Le fil ſimple, retiré du cocon de la même maniere que la ſoie du ver commun, paroiſſant, à tous égards, auſſi fin & auſſi fort, j'en mis pluſieurs l'un ſur l'autre, juſqu'au nombre de vingt, & le fil compoſé parut auſſi uni, auſſi élaſtique & auſſi luſtré que celui du ver-à-ſoie ordinaire. J'eſſayai combien il pourroit porter de poids;

il porta quinze onces & demi, & rompit ſous un peu moins de ſeize, après avoir ſervi à pluſieurs épreuves. J'éprouvai alors un fil de ver-à-ſoie ordinaire, compoſé auſſi de vingt fils, & d'une épaiſſeur au moins auſſi conſidérable que le premier, & quinze onces ſuffirent toujours pour le faire rompre.

Je fis bouillir une partie du cocon dans l'eau, pendant l'eſpace de quatre heures, afin de reconnoître s'il n'étoit pas compoſé d'une gomme qui tînt de la nature du mucilage; mais je trouvai qu'il étoit auſſi indiſſoluble que celui du ver-à-ſoie commun.

Le cocon du ver commun, avec toute ſa bourre, ne peſe ordinairement que trois grains; & voici un cocon qui peſe ſept fois autant. Si toute l'enveloppe extérieure, qui peſe douze grains, ne pouvoit ſervir qu'aux mêmes uſages que la bourre, il reſteroit toujours neuf grains qu'on pourroit dévider, ce qui eſt trois fois plus qu'on n'en peut tirer des cocons ordinaires. Mais je ſuis perſuadé que, lorſque le cocon eſt récent & n'a pas été endurci par le tems, on peut auſſi dévider toute

l'enveloppe extérieure; car le cocon, ſur lequel j'ai fait ces épreuves, étoit de ſept à huit ans.

Après quelques recherches, j'ai trouvé que le papillon de ce cocon eſt connu par les Habitans du Maryland, ſous le nom de *Talc* (*Iſinglaſſ*). C'eſt un très-grand papillon, qui a cinq pouces entre les deux pointes de ſes aîles étendues. Il differe du papillon du ver-à-ſoie, en ce qu'il a une trompe; circonſtance qui annonce qu'il prend de la nourriture dans ſon état de papillon, au lieu que le papillon du ver-à-ſoie ne mange jamais.

La Chenille qui donne ce cocon, eſt naturelle à l'Amérique: elle a été trouvée en Penſylvanie. Le cocon étoit attaché à une petite branche d'un arbre qui paroiſſoit être une eſpece d'Aubépine ou de Pommier ſauvage. La feuille de l'arbre avoit auſſi ſervi à ſoutenir le cocon, car on voyoit ſur la ſurface l'empreinte des nervures.

Je n'imagine pas qu'il ſoit, en aucune maniere, difficile de retrouver cette chenille, ou l'arbre dont elle ſe nourrit, ni d'en tirer la quantité de ſoie néceſſaire pour faire connoître

pleinement, lorſqu'elle ſera travaillée en rubans, ſi elle eſt d'une auſſi grande valeur que je l'ai penſé. Pour moi, en comparant ce cocon avec celui du Ver-à-ſoie ſauvage de la Chine, dont on tire une ſoie excellente, je ne fais nul doute que ce ne ſoit la même eſpece, & je ſerois fort aiſe que ce Mémoire pût engager les Habitans de l'Amérique à en faire l'eſſai.

III.

ESSAYS and Treatiſes on ſeveral ſubjects, by David Hume, *&c.*

ESSAIS & Traités ſur différens ſujets, par *David Hume*, &c.

Nous avons inſéré dans le Journal précédent la traduction de l'un des deux Eſſais nouveaux que M. Hume a ajoûtés à cette nouvelle Edition de ſes *Eſſais*; nous allons donner la traduction du ſecond morceau. Quoique le ſujet ne paroiſſe avoir pour nous qu'un intérêt de curioſité, nous croyons qu'il eſt important de faire connoître tout ce qui tient de près à la Conſti-

tution Britannique. C'eſt d'ailleurs un ſpectacle curieux que de voir un Philoſophe Anglois diſcuter, ſans préjugés, ſans humeur, les raiſons des Partis différens qui diviſent ſes Compatriotes.

On remarquera bien que tous les principes, contenus dans cet Ecrit, ne ſont appliquables qu'au Gouvernement d'Angleterre. Nous ſommes bien éloignés de les approuver, & de vouloir les accréditer, de quelque maniere que ce ſoit.

Eſſais ſur la réunion des Partis.

Abolir toute diſtinction de Partis, ſeroit une choſe impraticable, & peut-être qu'on ne doit point deſirer dans un Etat libre. Les ſeuls Partis qui puiſſent être dangereux, ſont ceux qui établiſſent des principes oppoſés ſur les points eſſentiels du Gouvernement, tels que la ſucceſſion à la Couronne, ou les principaux privileges des différens membres de la Conſtitution, matieres qui ne ſont ſuſceptibles, ni de compromis, ni d'accommodement, & dans leſquelles l'objet de la diſpute peut paroître aſſez important, pour autoriſer un parti à s'oppoſer, même par la force, aux prétentions de ſes Adverſaires.

De ce genre étoit l'oppoſition qui, pendant deux ſiecles, a regné en Angleterre entre les Partis ; oppoſition qui a quelquefois éclaté par des guerres civiles, qui a produit des révolutions violentes, & qui a mis dans un danger continuel le repos & la tranquillité de la Nation. Mais enfin on a vu paroitre dans ces derniers tems pluſieurs ſymptômes non équivoques d'un vœu général de la Nation, pour abolir toutes ces diſtinctions de Partis. Cette tendance à la réunion préſente la plus agréable perſpective d'un heureux avenir ; & quiconque aime ſa patrie, doit travailler avec le plus grand ſoin à l'entretenir & à l'étendre.

Pour hâter une fin ſi deſirable, je ne connois pas de méthode plus efficace, que de s'oppoſer à tout triomphe inſultant & déraiſonnable d'un Parti ſur l'autre, de favoriſer les opinions modérées, de ſaiſir le juſte milieu dans toutes les diſputes, de perſuader à chacun qu'il n'eſt pas impoſſible que ſon Adverſaire ait raiſon ſur quelques points, enfin de peſer, dans une balance équitable, le blâme & la louange qu'on diſtribue ſur les deux Partis. Les

deux Eſſais précedens (*) *ſur le contrat primitif* & *ſur l'obéiſſance paſſive*, ſont l'un & l'autre dirigés à ce point de vûe, relativement aux queſtions Philoſophiques agitées entre les Partis. Ils tendent à montrer que, ſur ces objets, aucun des deux Partis n'a auſſi abſolument la raiſon pour ſoi, qu'ils s'en flattent l'un & l'autre. Nous continuerons de montrer la même modération dans l'examen de ces diſputes enviſagées du côté hiſtorique, en prouvant que chacun des deux Partis pouvoit alléguer en ſa faveur des argumens très-plauſibles, qu'il y avoit dans l'un & dans l'autre des hommes ſages, attachés au bien de leur Patrie, & que les anciennes animoſités, qui les aigriſſoient l'un contre l'autre, n'avoient pour tout fondement que des préjugés aveugles, ou des paſſions perſonnelles & intéreſſées.

Ceux du Parti populaire, qu'on a depuis appellé Whigs, pouvoient juſ-

(*) Nous pourrons dans la ſuite donner ſucceſſivement la Traduction de ces deux Morceaux, ainſi que des autres Eſſais de M. Hume, qui ne ſont pas encore connus.

tifi-

tifier par des raiſons très-ſpécieuſes, ces démarches contre le pouvoir de la Couronne, qui ont donné naiſſance à la conſtitution libre dont nous jouiſſons. Obligés d'avouer que les exemples favorables à la prérogative royale, s'étoient ſuivis ſans interruption pendant pluſieurs regnes, antérieurs à celui de Charles I, ils penſoient que ce n'étoit pas un motif pour reſter plus long-tems ſoumis à une autorité ſi dangereuſe; & voici comme ils pouvoient raiſonner.

Les droits du genre humain ſont tellement ſacrés, que la tyrannie & le pouvoir arbitraire ne peuvent jamais faire valoir contre eux la preſcription. La liberté eſt un bien tellement ineſtimable, qu'auſſi-tôt qu'on apperçoit la plus légere probabilité de la recouvrer, une Nation peut bien s'expoſer avec joie à quelques dangers, & ne doit pas même héſiter à prodiguer ſon ſang & ſes tréſors. Toutes les Inſtitutions humaines & les Gouvernemens, plus que toute autre, ſont dans un mouvement continuel de flux & de reflux. On doit être ſûr que les Rois ne manquent aucune occaſion d'étendre leurs

prérogatives ; & ſi l'on n'a pas la même attention à profiter des conjonctures favorables pour augmenter & pour affermir les privileges du Peuple, il faut qu'à la longue un Deſpotiſme univerſel opprime pour jamais tout le genre humain. L'exemple de toutes les Nations voiſines prouve qu'on ne peut plus, ſans danger, confier aux Souverains les pouvoirs exorbitans dont ils ont joui pendant les ſiecles groſſiers qui nous ont précédés. D'ailleurs, quoiqu'on puiſſe trouver, dans quelques-uns des derniers regnes, l'exemple d'une autorité un peu arbitraire dans le Monarque, ſi l'on remonte aux regnes plus anciens, on verra la Puiſſance royale renfermée dans des bornes bien plus étroites. Ainſi ces mêmes prétentions du Parlement, qu'on veut aujourd'hui flétrir du titre d'*innovations*, ne ſont, dans la vérité, que la juſte réclamation des droits inaliénables du Peuple.

De pareilles vûes, bien loin d'être odieuſes, ſont certainement grandes, généreuſes & nobles. C'eſt à leur influence prédominante, c'eſt à leur ſuccès, que le Royaume doit ſa liberté,

peut-être ſes lumieres, ſon induſtrie, ſon commerce, ſes forces maritimes : c'eſt par elle, que le Nom Anglois eſt ſur-tout diſtingué dans la grande ſociété des Nations, & qu'il peut aſpirer au parallele avec celui des Républiques les plus libres & les plus puiſſantes de l'Antiquité.

Mais comme, dans le tems où les conteſtations ſe ſont élevées, on ne pouvoit pas naturellement prévoir toutes ces conſéquences, les Royaliſtes de ce tems-là ne manquoient pas de raiſons très-ſpécieuſes pour juſtifier leur attachement aux prérogatives de la Couronne, qu'ils trouvoient établies. Nous allons poſer l'état de la queſtion, tel qu'il pouvoit ſe préſenter à eux, au moment de l'ouverture de ce fameux Parlement qui, par ſes entrepriſes violentes contre l'Autorité ſouveraine, a donné naiſſance à la guerre civile.

Il n'y a, pouvoient-ils dire, qu'une ſeule regle de Gouvernement que les hommes puiſſent connoître & ſuivre, la coutume & l'uſage établi. La raiſon eſt un guide qui ſera toujours livré aux incertitudes des doutes & des diſ-

putes. Si jamais elle avoit eu quelque pouvoir ſur le Peuple, les hommes l'auroient toujours priſe pour l'unique regle de leur conduite; ils auroient toujours conſervé l'indépendance primitive de l'état de nature; ils ne ſe ſeroient point ſoumis à un Gouvernement politique, qui n'a pas pour fondement la pure raiſon, mais uniquement l'exemple & l'autorité. Briſez ces deux freins, vous rompez tous les liens de la Société Civile; vous laiſſez à chacun la liberté de rechercher ſon intérêt particulier, par toutes les voies que ſes paſſions, déguiſées ſous une fauſſe apparence de raiſon, pourront lui ſuggérer. L'eſprit d'innovation eſt en lui-même pernicieux, quelque favorable que puiſſe quelquefois paroître l'objet particulier qu'il ſe propoſe Cette vérité eſt ſi manifeſte, que les partiſans de la liberté l'ont eux-mêmes ſentie; & c'eſt pour cette raiſon qu'ils cherchent à couvrir leurs entrepriſes ſur les droits de la Couronne, par le prétexte plauſible du rétabliſſement des anciennes libertés de la Nation.

Mais, en paſſant à ce Parti toutes ces ſuppoſitions, les prérogatives dont

jouit actuellement la Couronne, ſont inconteſtablement établies depuis l'avénement de la Maiſon de Tudor au Trône : eſpace de tems qui comprend aujourd'hui cent ſoixante ans, ce qui peut bien être regardé comme ſuffiſant pour donner toute la ſtabilité néceſſaire à la conſtitution de quelque Gouvernement que ce ſoit. N'auroit-il pas paru ridicule, ſous le regne de l'Empereur Adrien, de vouloir régler le Gouvernement ſur la conſtitution de l'ancienne République, ou de parler des anciens droits du Sénat, des Conſuls & des Tribuns, comme de droits encore ſubſiſtans ?

Mais les prérogatives, réclamées aujourd'hui par les Rois d'Angleterre, ſont infiniment plus favorables que celles des Empereurs Romains du tems dont nous parlons. La puiſſance d'Auguſte étoit une uſurpation manifeſte, uniquement fondée ſur la force des armes ; elle formoit, dans l'Hiſtoire Romaine, une époque tellement marquée, qu'elle ne peut échapper à aucun Lecteur. Au lieu que ſi, comme quelques perſonnes le prétendent, Henri VII a véritablement étendu la Puiſ-

ſance royale, ce n'a été que par des accroiſſemens inſenſibles, qui ont échappé aux yeux du Peuple, & qui même ont à peine été remarqués par les Hiſtoriens & les Politiques. L'innovation, ſi l'on peut lui donner ce nom, n'a éte qu'un paſſage imperceptible, une dérivation de l'ancien Gouvernement, dont le nouveau n'eſt que la continuation. Il n'eſt pas poſſible de le diſtinguer de la tige ſur laquelle il eſt enté, dont les racines ſont les ſiennes, & dont il tient tous ſes droits. Enfin, tout ce changement ne doit être regardé que comme une de ces altérations graduelles, de ces révolutions lentes, auxquelles toutes les choſes humaines ſont éternellement ſujettes; chez quelque Nation que ce ſoit.

La Maiſon des Tudors, & après elle, celle des Stuarts, n'ont exercé aucune eſpece de prérogative, qui n'ait été réclamée & exercée auparavant par les Plantagenets; il n'y a pas une ſeule branche de leur autorité, qui puiſſe être regardée comme entierement nouvelle. Toute la différence conſiſte, en ce que les anciens Rois ne déployoient cette autorité que par inter

valles, & ne pouvoient, à cauſe des oppoſitions de leurs Barons, en faire la regle (*) conſtante du Gouvernement ; mais il ne réſulte de ce fait d'autre conſéquence, ſinon que les tems anciens étoient plus turbulens & plus ſéditieux, & que, heureuſement pour nous, l'Autorité royale, la Conſtitution & les Loix ont enfin pris le deſſus.

Sous quel prétexte, le Parti populaire peut-il aujourd'hui propoſer de rétablir la Conſtitution ancienne ? Le pouvoir de s'oppoſer aux volontés des Rois ne réſidoit point alors dans les Communes, mais dans les Barons. Le Peuple n'avoit ni autorité, ni preſque

(*) L'Auteur croit être le premier qui ait avancé que la Famille des Tudors jouit en général d'une plus grande autorité que ſes Prédéceſſeurs immédiats. C'eſt une opinion qu'il eſpere confirmer par l'Hiſtoire, mais qu'il ne propoſe cependant qu'avec une ſorte de défiance. On trouve des traits de Deſpotiſme bien marqués dans pluſieurs anciens regnes, même depuis la ſignature des Chartes. Le pouvoir de la Couronne dépendoit moins alors de la Conſtitution & des Loix que de l'intelligence & de la fermeté du Prince qui la portoit.

aucune liberté, avant que la Puiſſance royale, en détruiſant ces Tyrans factieux, eût rendu la force & l'exécution aux Loix, & obligé tous les Sujets, ſans diſtinction, de reſpecter mutuellement leurs privileges, leurs droits & leurs propriétés. S'il nous faut revenir à notre ancienne Conſtitution barbare & gothique, que ces Meſſieurs, qu'on voit aujourd'hui ſe comporter avec tant d'inſolence vis-à-vis de leur Souverain, commencent par donner l'exemple ; qu'ils faſſent leur cour à quelque Baron voiſin, pour être admis au nombre de ſes Suivans ; que, ſoumis en eſclaves à ſes volontés, ils achetent par-là ſa protection, & le droit d'exercer à leur tour toutes ſortes de vexations & de rapines ſur les Serfs ou Villains qui leur ſont ſubordonnés. C'étoit-là, chez leurs ancêtres, dans ces tems reculés, la condition des Communes.

Mais à quelle Epoque faudra-t-il s'arrêter, en remontant ainſi aux anciennes Conſtitutions du Gouvernement ? Avant cette Conſtitution, à laquelle les Novateurs affectent ſi fort d'en appeller, il en a exiſté une autre

plus ancienne. Pendant ce tems, il n'y avoit point de grande Charte ; les Barons eux-mêmes n'avoient qu'un très-petit nombre de privileges reconnus & fixés par des Loix, & la Chambre des Communes n'exiſtoit probablement pas.

Il eſt plaiſant d'entendre cette Chambre, au moment même où elle uſurpe toute l'autorité du Gouvernement, parler de faire revivre les anciennes Inſtitutions. Ne ſait-on pas que, dans le tems où les Repréſentans recevoient des gages de leurs Conſtituans, le titre de Député à la Chambre des Communes étoit, malgré ce revenu, regardé comme une Charge onéreuſe, dont l'exemption étoit recherchée comme un privilege? Nous perſuadera-t-on que ce pouvoir, qui de tous les objets de l'ambition humaine excite le plus de deſirs, au prix duquel la réputation même, les plaiſirs & les richeſſes ſont à peine mis dans la balance, ait jamais pû être regardé, par qui que ce ſoit, comme une Charge onéreuſe ?

Les propriétés, acquiſes dans ces derniers tems par les Communes, leur donnent droit, dit-on, à un pouvoir

plus conſidérable que celui de leurs ancêtres. Mais à quoi eſt dû cet accroiſſement de leurs propriétés, ſi ce n'eſt à l'augmentation de leur liberté & de la ſécurité de leurs fortunes ? Qu'elles reconnoiſſent donc que, dans ces tems où l'Autorité royale étoit balancée par des Barons ſéditieux, leurs ancêtres ne poſſédoient pas, dans la réalité, autant de liberté qu'elles en ont acquis depuis que la Puiſſance ſouveraine a pris l'aſcendant : qu'elles jouiſſent avec modération de cette liberté ; qu'elles ne méritent pas de la perdre, en ſe livrant à des prétentions auſſi nouvelles qu'exorbitantes, & en voulant la faire ſervir de prétexte à des innovations ſans bornes.

La véritable regle du Gouvernement n'eſt autre que l'uſage actuellement établi ; car par la raiſon même qu'il eſt récent, il en a plus d'autorité ; & il eſt auſſi mieux connu. Qui a dit à ces Tribuns du Peuple, que les Plantagenets n'ont jamais exercé d'actes d'autorité auſſi arbitraires que les Tudors ? Les Hiſtoriens, diſent-ils, n'en parlent pas. Mais les Hiſtoriens ſe taiſent auſſi ſur les principaux droits

exercés par les Tudors, en vertu de la prérogative royale. Lorſqu'un pouvoir ou un droit eſt établi pleinement & ſans contradiction, l'uſage qu'on en fait paſſe pour une choſe toute ordinaire, & ſe dérobe aiſément aux obſervations des Hiſtoriens & des Annaliſtes. Si nous n'avions d'autres monumens du regne d'Eliſabeth que ceux que nous a conſervés Cambden, le plus détaillé, le plus judicieux & le plus exact de nos Hiſtoriens, nous ſerions encore dans une parfaite igorance de l'adminiſtration de cette Princeſſe.

Le préſent Gouvernement Monarchique, dans toute ſon étendue, n'a-t-il pas été autoriſé par les Juriſconſultes, recommandé par les Théologiens, reconnu par les Politiques, ratifié par l'attachement & l'amour le plus vif de la plus grande partie du Peuple, & cela pendant un intervalle de cent ſoixante ans & plus, ſans la moindre contradiction, ſans le moindre murmure? Un conſentement auſſi général, auſſi continu, eſt certainement bien ſuffiſant pour valider & légitimer une Conſtitution. Si, comme on le prétend, tout pouvoir dérive originaire-

ment du Peuple, ſon conſentement eſt ici auſſi complet, auſſi exprès qu'on puiſſe le ſouhaiter, ou même l'imaginer.

Mais, de ce que les Peuples, par leur conſentement, ont pu jetter les fondemens d'un Gouvernement, ils ne doivent pas conclurre pour cela qu'il leur ſoit permis de le renverſer au gré de leurs caprices. Ces prétentions inſolentes & ſéditieuſes ne ſont ſuſceptibles d'aucunes bornes. La Couronne eſt aujourd'hui ouvertement attaquée; la Pairie eſt dans un danger évident; la ſimple Nobleſſe ſuivra bien-tôt. Les Chefs du Peuple, qui ſeront alors ſubſtitués à la Nobleſſe, ſeront à leur tour expoſés aux mêmes perils, & le Peuple lui-même, incapable de ſe gouverner régulierement, n'étant plus retenu par le frein de l'autorité, ſe verra forcé, pour retrouver le calme, de remplacer des Maîtres doux & légitimes par une ſuite de tyrans militaires & deſpotiques.

Ces conſéquences ſont d'autant plus à craindre, que la fureur actuelle du Peuple, quoique décorée du prétexte ſpécieux du deſir de la liberté, eſt vé-

rtablement allumée par un enthouſiaſme de Religion, principe le plus opiniâtre, le plus aveugle, le plus incapable de regle qui puiſſe jamais influer ſur la conduite des hommes. Les fureurs populaires ſeront toujours à craindre, quel qu'en ſoit le motif; mais on doit en prévoir les plus affreuſes conſéquences, lorſqu'elles naiſſent d'un principe qui ne peut reconnoître aucun frein, ni des Loix, ni de la raiſon, ni de l'autorité.

Tels ſont les principaux argumens, par leſquels chacun des Partis peut entreprendre de juſtifier la conduite de ſes Prédeceſſeurs pendant cette grande criſe. L'évenement a fait voir que les raiſonnemens du Parti populaire étoient les mieux fondés. Mais peut-être qu'en partant des maximes généralement adoptées par les Juriſconſultes & les Politiques, les vues des Royaliſtes ont dû, avant l'événement, paroître plus ſolides, plus ſûres & plus légales. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que plus nous ferons voir de modération dans la maniere de repréſenter les événemens de notre Hiſtoire, plus nous rapprocherons les eſprits d'une réunion parfaite & d'une ſou-

miſſion ſincere à l'heureux Gouvernement, ſous lequel nous vivons. La modération eſt toujours favorable à ce qui eſt établi; il n'y a que le zele qui ſoit capable de renverſer une puiſſance affermie. Or un zele trop actif, dans les partiſans d'une opinion, eſt très-propre à en produire un tout ſemblable dans leurs Adverſaires. Le paſſage d'une oppoſition moderée contre une choſe établie, à un acquieſcement total, eſt facile & preſqu'inſenſible.

Bien des motifs ſans replique doivent engager ceux qui ſont attachés au Parti mécontent, à ſe ſoumettre avec ſincérité à la Conſtitution préſente du Gouvernement. Ils voyent que l'amour de la liberté, quoique lié dans ſa naiſſance avec le Fanatiſme religieux, s'eſt parfaitement dégagé de cette ſouillure étrangere, qu'il ſe montre, ſous ſes propres couleurs & ſous un aſpect plus aimable, ami de la tolérance; favorable à tout ce qui peut étendre le cœur, & lui inſpirer ces ſentimens généreux, qui font honneur à la Nature humaine. Ils peuvent reconnoître que le Peuple a ſçu s'arrêter, dans ſes prétentions, au terme marqué par

raiſon, & qu'après avoir élagué les prérogatives exorbitantes de la Couronne, il ſçait conſerver encore un juſte reſpect pour la Monarchie & pour toutes les Inſtitutions anciennes. Mais ſurtout ils doivent ſentir que le principe même, dont leur Parti tiroit ſa force & ſon principal crédit, a ceſſé d'être pour eux, & s'eſt trouvé favorable à leurs Adverſaires. La liberté eſt établie ſur un plan fixe; l'expérience en a prouvé les avantages; le tems lui a donné de la ſolidité. Ceux qui tenteroient de le renverſer & de rappeller l'ancien Gouvernement ou la Famille des Princes exclus, ſe verroient, indépendamment des autres imputations plus criminelles, expoſés à leur tour aux reproches de faction & d'innovation. En parcourant l'Hiſtoire des événemens paſſés, on doit faire réflexion que d'un côté, les droits exceſſifs de la Couronne ſont depuis long-tems anéantis; que de l'autre, la tyrannie, la violence & l'oppreſſion, auxquelles ces droits ont ſouvent donné lieu, ſont de grands maux, dont notre conſtitution actuelle a heureuſement garanti le Peuple. De pareilles réflexions

ſont bien plus propres à nous raſſûrer ſur le ſort de notre liberté & de nos privileges, qu'une obſtination à nier, contre l'évidence des faits, que ces pouvoirs exceſſifs de la Couronne ayent jamais exiſté. Il n'y a pas de moyen plus ſûr de nuire à une cauſe, que d'établir mal-adroitement le point de la queſtion, & d'habituer ſes Adverſaires au ſuccès & à la victoire, en s'acharnant à diſputer un poſte qu'on ne ſçauroit défendre.

IV.

THE Hiſtory of Scotland, &c.

» HISTOIRE d'Ecoſſe, par M. *Robertſon*, &c.

Dernier Extrait.

Le ſupplice de Marie Stuart effraya toute l'Europe, & ne fit pas ſur Jacques VII, ſon ſucceſſeur & ſon fils, l'impreſſion que paroiſſoit devoir produire un attentat auſſi révoltant contre l'humanité & le droit des Gens. La tendreſſe de Jacques pour ſa mere s'étoit manifeſtée d'une maniere équivoque,

Ce Prince, d'ailleurs, avoit l'ame foible, & les vues petites; il ſacrifia le juſte reſſentiment qui devoit l'animer, à ſes intérêts politiques; il craignoit de compromettre ſes droits à la ſucceſſion d'Angleterre, en déclarant la guerre à Eliſabeth. Cette Princeſſe lui offrit de faire confirmer ſon titre à la Couronne; il y conſentit, & renonça à tout projet de vengeance. Il monta en effet, ſans oppoſition, ſur le Trône de la Grande-Bretagne, après la mort d'Eliſabeth. (*) C'eſt à cette Epoque, que finit l'Hiſtoire de M. Robertſon, parce que les deux Royaumes étant réunis ſous un même Souverain, les affaires d'Ecoſſe rentrent dans l'Hiſtoire d'Angleterre.

Nous ne nous arrêterons point ſur les détails du regne de Jacques VI en Ecoſſe, juſqu'à ſon avénement au Trône d'Angleterre; ce période n'offre point d'événemens aſſez intéreſſans, pour être détachés du fond de l'Hiſtoire. Nous nous contenterons de citer le Portrait que l'Auteur fait d'Eliſabeth, & de recueillir quelques Obſer-

(*) Il prit alors le nom de *Jacques I.*

vations ſur les mœurs & le génie des Ecoſſois de ces tems-là.

« Les Etrangers ont ſouvent accuſé » les Anglois de manquer de tendreſſe » & de reſpect pour leurs Souverains ; » mais ce reproche eſt injuſte. Aucune » Nation n'a marqué plus de recon- » noiſſance pour les Princes qui l'ont » méritée par leurs bienfaits. Les noms » d'Edouard III & de Henri V ſont » encore auſſi chers aux Anglois de ce » ſiecle, qu'ils ont pu l'être à ceux qui » ont participé au bonheur & à l'éclat » de leurs regnes. La mémoire d'Eli- » ſabeth eſt toujours adorée en Angle- » terre. Les Hiſtoriens de ce Royau- » me, après avoir célébré l'amour de » cette Princeſſe pour ſes Sujets, ſa » ſagacité à diſcerner leurs véritables » intérêts, & ſa vigueur à les ſoute- » nir, ſa ſageſſe dans le choix de ſes » Miniſtres, la gloire qu'elle a acquiſe » par les armes, la tranquillité dont » elle a fait jouir ſon Peuple, l'accroiſ- » ſement de réputation, de richeſſes » & de commerce, qui ont été les » fruits de ſon Gouvernement, la met- » tent, avec juſtice, au rang des Prin- » ces les plus illuſtres. Ils ont remar-

» qué que les défauts même de ſon
» caractere n'étoient pas d'une nature
» dangereuſe pour ſon Peuple. Son
» exceſſive parcimonie n'étoit pas l'en-
» vie d'amaſſer des tréſors ; & ſi ce
» défaut l'a empêché de former quel-
» ques entrepriſes, & a rendu le ſuc-
» cès de quelques autres incomplet, il
» a, d'un autre côté, introduit l'éco-
» nomie dans ſon adminiſtration, &
» exempté la Nation des taxes dont
» l'auroit chargée un Prince plus libé-
» ral ou plus entreprenant. Sa lenteur
» à récompenſer ſes Serviteurs, a quel-
» quefois découragé le mérite utile ;
» mais elle a empêché ceux qui n'a-
» voient aucun mérite, d'uſurper un
» pouvoir & des richeſſes dont ils
» n'étoient pas dignes. La jalouſie ex-
» trême, qu'elle témoigna contre les
» Princes qui prétendoient lui diſpu-
» ter ſon droit à la Couronne, lui fit
» prendre des précautions qui ten-
» doient autant à la ſûreté publique,
» qu'à la ſienne propre, & l'engagea
» à ſe concilier l'affection de ſon Peu-
» ple, comme étant le plus ferme ap-
» pui de ſon Trône.

Tel eſt le Portrait que les Anglois

nous ont laiſſé de cette grande Reine ; mais un Ecoſſois, qui fait l'Hiſtoire de ſon Pays, ne peut s'empêcher de la voir dans un point de vue moins favorable. Elle ſe rendit odieuſe par l'uſage qu'elle fit de l'autorité que ſes intrigues lui avoient acquiſe en Ecoſſe ; en fomentant la fureur des Partis différens, elle rendit long-tems ce Royaume la proie de la diſcorde & du carnage. « Les maximes de la Politique, ajoute M. Robertſon, » ſouvent peu » conformes à celles de la Morale, » ſerviront peut-être à colorer cette » conduite. Mais rien ne peut juſtifier » ſes procédés envers la Reine Ma- » rie ; c'eſt une ſuite de diſſimulation » ſans néceſſité, & de ſévérité ſans » exemple. Dans preſque toutes ſes » autres actions, on ne peut refuſer à » Eliſabeth la plus haute admiration ; » dans celle-ci, il faut convenir » qu'elle oublia non-ſeulement la » magnanimité qui convenoit à ſon » rang, mais encore l'humanité, qui » eſt naturelle à ſon ſexe.

Quoi qu'en diſent quelques Philoſophes chagrins, les mœurs s'adouciſſent, à meſure que les eſprits s'é-

clairent ; & l'hiſtoire des ſiecles barbares n'eſt qu'une ſuite de grands crimes. On ne ſçauroit lire l'Hiſtoire de l'Europe, avant que les Gouvernemens euſſent acquis un certain degré de perfection, ſans frémir de la fréquence des aſſaſſinats, commis publiquement, ſouvent par de grands Perſonnages, juſtifiés quelquefois par les Théologiens & les Juriſconſultes, & preſque toujours tolérés par la Loi. Le quatorzieme & le ſeizieme ſiecles offrent une multitude d'exemples de ce crime déteſtable, ſur-tout, dit M. Robertſon, chez les François & les Ecoſſois, qui avoient alors de grandes liaiſons entr'eux, & une reſſemblance ſurprenante dans le caractere national. On ſçait comment le Duc d'Orléans, frere unique de Charles VI, fut aſſaſſiné publiquement dans les rues de Paris en 1407. Au lieu de punir cet horrible attentat, l'Aſſaſſin, *Jean-ſans-peur*, Duc de Bourgogne, chargea le Docteur Jean Petit de faire l'apologie de ſon crime devant les Pairs de France, & cette auguſte Aſſemblée ſouffrit que ce Juriſconſulte ſoutînt la légitimité de cet aſſaſſinat. En 1417

le fameux Gerſon eut beſoin de toute ſon éloquence & de toute ſon autorité, pour faire condamner, au Concile de Conſtance, cette propoſition: *Il y a des cas où l'aſſaſſinat eſt une vertu plus méritoire dans un Chevalier que dans un Ecuyer, & dans un Roi que dans un Chevalier.* Le nombre des perſonnes conſidérables qui furent aſſaſſinées en France & en Ecoſſe, durant le quatorzieme, le quinzieme & le ſeizieme ſiecles, eſt preſqu'incroyable. M. Robertſon fait une digreſſion ſur ce ſujet, & remonte aux cauſes qui ont pu donner naiſſance à un uſage ſi contraire à l'humanité & au maintien de la Société. « Le reſſentiment » des injures, dit-il, doit être, par » des raiſons claires & ſenſibles, une » des plus fortes paſſions de l'eſprit » humain; & l'effet naturel de cette » paſſion porte celui qui a reçu l'of» fenſe à en tirer lui-même ven» geance. Mais, ſi l'on eût permis » cette vengeance perſonnelle, la So» ciété n'auroit pu ſubſiſter, & la pu» nition n'auroit point eu de bornes, » ni dans la ſévérité, ni dans la durée. » C'eſt pour cela que dans l'enfance mê-

» me des Etas, le glaive a été arraché
» des mains des Particuliers, & remis
» dans celles du Magiſtrat : mais dès
» les commencemens, les Loix, en
» cherchant à réprimer ce principe de
» vengeance, lui donnerent de nou-
» velles forces. La premiere & la plus
» ſimple punition des crimes fut celle
» du talion : l'offenſeur payoit mem-
» bre pour membre, vie pour vie.
» Une compenſation en argent, pour
» l'offenſé, ſuccéda à la rigueur de
» la premiere Inſtitution. Dans l'un
» & l'autre cas, l'objet de la Loi fut
» de ſatisfaire la vengeance particu-
» liere ; & celui qui avoit reçu l'in-
» jure, avoit ſeul le droit de pourſuivre,
» d'exiger ou de remettre la punition.
» Tandis que les Loix favoriſoient
» ainſi le reſſentiment d'une des Parties,
» elles ne négligeoient pas les intérêts
» de l'autre. Si l'accuſation étoit fauſſe,
» ou ſi le crime n'étoit pas ſuffiſam-
» ment prouvé, l'Accuſé avoit le droit
» d'appeller ſon Adverſaire à un com-
» bat ſingulier, & il vengeoit ſon
» honneur, s'il étoit victorieux. Dans
» preſque toutes les cauſes conſidéra-
» bles, civiles ou criminelles, l'épée

» ſeule décidoit la conteſtation. La
» paſſion de la vengeance, encouragée
» par ces moyens, acquit une force
» incroyable. Les hommes s'accoutu-
» merent au ſang, non-ſeulement dans
» les tems de guerre, mais encore
» dans la paix; & ils contracterent
» cette prodigieuſe férocité de mœurs
» & de caractere. Cette férocité ce-
» pendant fit ſentir la néceſſité d'a-
» bolir l'épreuve par le duel, & les
» compenſations en argent dans les
» cauſes criminelles; & l'on chercha
» quelque méthode plus douce, pour
» terminer les conteſtations en matieres
» civiles. On fit des Loix plus ſéveres
» contre les crimes, & des réglemens
» plus précis ſur les propriétés;
» mais les Princes n'avoient pas aſſez
» de pouvoir pour les faire exécuter.
» Les Grands coupables mépriſoient
» l'autorité ſouveraine, & les petits
» ſe mirent à couvert ſous la protec-
» tion des Grands. L'adminiſtration
» de la Juſtice étoit extrêmement foi-
» ble & lente; & ſes formalités ne
» pouvoient pas convenir à des No
» bles, qui regardoient le droit d
» pun

» punir ceux qui les avoient offenſés,
» comme un privilege de leur ordre
» & une marque de leur indépendance.
» Il n'y avoit que le ſang de leur Ad-
» verſaire qui pût, ſelon eux, laver
» un affront. Leur reſſentiment n'é-
» toit pas ſatisfait; leur courage étoit
» ſuſpect, & leur honneur flétri, juſ-
» qu'à ce qu'ils l'euſſent verſé ſous des
» Gouvernemens ſi foibles. Les hom-
» mes reprenoient, comme dans l'état
» de Nature, le droit de juger & de
» venger les torts qu'on leur faiſoit.
» Ainſi l'aſſaſſinat, de tous les crimes le
» plus funeſte à la Societé, devint,
» non-ſeulement permis, mais encore
» honorable.

M. Robertſon termine ſon Hiſtoire par des réflexions juſtes & profondes ſur les effets de la réunion des deux Royaumes, relativement au Gouvernement & aux mœurs des Ecoſſois. Nous allons tranſcrire en partie ce Morceau intéreſſant.

L'avenement de Jacques VI au Thrône d'Angleterre, dut néceſſairement altérer la Conſtitution politique de l'Ecoſſe. Juſques-là, les Rois n'avoient eu qu'une autorité foible &

précaire : Jacques acquit, par l'union de deux Couronnes, assez de richesses & de pouvoir, pour acheter une partie des Nobles & intimider les autres. Mais en les assujettissant, il ne délivra pas le Peuple de l'oppression où ces Nobles le retenoient ; de sorte que depuis cet événement, jusqu'à la révolution de 1688, l'Ecosse fut à la fois soumise à la volonté absolue d'un Monarque, & à la juridiction tyrannique d'une aristocratie, & souffrit tous les maux inhérans à ces deux formes de Gouvernement. Ses Rois étoient despotiques ; ses Nobles étoient esclaves & tyrans, & le Peuple gémissoit sous la domination rigoureuse des uns & des autres.

Le Gouvernement de l'Eglise ressentit aussi les effets de cette révolution ; & son influence ne s'étendit pas seulement sur la Constitution Ecclésiastique & Civile de l'Ecosse, mais elle affecta aussi le génie, l'esprit & le goût de la Nation, *objets d'une nature encore plus délicate* que le Gouvernement. Lorsque les Lettres se ranimerent dans les quinzieme & seizieme siecles, toutes les Langues

dernes, dit notre Hiſtorien, étoient également barbares, ſans élégance, ſans vigueur, & même ſans clarté. Aucun Auteur ne s'aviſoit d'écrire dans des Langues ſi peu propres à exprimer & à embellir les penſées, & perſonne ne ſongeoit à élever un Edifice pour la poſtérité, avec des inſtrumens & des matériaux ſi groſſiers & ſi imparfaits. Comme l'eſprit qui regnoit alors, ne devoit point ſa naiſſance à un effort original de l'eſprit humain, mais à l'admiration qu'on avoit pour les Anciens, leurs ouvrages furent regardés comme les modèles, non-ſeulement du goût & du ſentiment, mais encore du ſtyle; les idiomes dans leſquels ils ont écrit, furent jugés les ſeuls dignes d'être conſacrés aux Sciences & aux Muſes; & quelque extravagant que puiſſe paroître le projet d'écrire une Langue, dans laquelle on n'eſt point accoutumé à penſer, & qu'on ne ſçait pas même prononcer, le ſuccès fut prodigieux. Comme les Modernes formoient leur goût ſur les modeles les plus parfaits, leur ſtyle n'étoit point infecté de ces barbariſmes, que l'inexactitude de la conver-

ſation familiere, l'affectation des Cours, le Commerce des Etrangers, & mille autres cauſes, introduiſent néceſſairement dans les Langues vivantes. Pluſieurs Ecrivains ont mis dans leurs compoſitions Latines un degré d'élégance, que les Auteurs Romains eux-mêmes ont rarement poſſédé, hors des limites du ſiecle d'Auguſte. L'Ecoſſe avoit alors des Ecrivains qui ne le cédoient à ceux d'aucune Nation. Le génie heureux de Buchanan, également propre à exceller dans la Proſe & dans les Vers, plus original, plus varié, plus élegant que celui de preſque tous les Modernes qui ont écrit en Latin, fait un honneur infini à ſa patrie.

Mais l'étude d'une Langue morte étoit un travail ingrat & pénible. Les Auteurs ne pouvant être lus & admirés que de la claſſe peu nombreuſe des Sçavans, la portion de gloire qu'ils en retiroient n'étoit pas proportionnée à ce qu'il leur en avoit coûté. Les Gens de Lettres, au lieu de perdre la moitié de leur vie à apprendre la Langue des Romains, commencerent enfin à polir la leur, & les Idiomes mo-

dernes parurent ſuſceptibles de beautés & de graces, leſquelles, ſi elles n'étoient pas égales à celles du Grec & du Latin, étoient du-moins plus faciles à atteindre. Les Italiens ayant donné l'exemple, la Langue Latine ne fut plus employée dans les ouvrages de goût, & fut réſervée pour les Livres de Science, d'où les Nations les plus polies l'ont même bannie depuis. Les Ecoſſois, vraiſemblablement, n'auroient eu aucune raiſon de regretter ce changement dans le goût public, ſi des cauſes politiques n'avoient ſuſpendu chez eux les progrès des Lettres. Dans le tems que les autres Nations commençoient à eſſayer la force & l'étendue de leurs Langues, l'Ecoſſe ceſſa d'être un Royaume. Les tranſports de joie qui éclaterent à l'acceſſion de Jacques VI, ne durerent pas long-tems; & les Ecoſſois étant privés tout-d'un-coup de tous les objets qui excitent & poliſſent les eſprits, de la préſence de leurs Souverains, du concours des Nobles, de la magnificence & de l'élégance d'une Cour, une langueur générale ſe répandit ſur la Nation. La Langue des Ecoſſois, la

même que la Langue Angloiſe ; quant au fond, perdit les formes qui lui étoient propres. Les Anglois devinrent les Juges & les Légiſlateurs du langage, & proſcrivirent toutes les expreſſions, tous les tours, auxquels leur oreille n'étoit point accoutumée.

Ainſi pendant tout le dix-ſeptieme ſiecle, les Anglois polirent leur Langage & leur goût, tandis que le langage ſe dégradoit, & que le goût ſe perdoit en Ecoſſe. Au commencement de cette période, les deux Nations ſortoient de la Barbarie ; & la différence qui étoit entre eux, très-peu conſidérable alors, devint infinie avant la fin du ſiecle. Lorſque la lumiere de la Philoſophie éclairoit les autres Nations, les Ecoſſois ſembloient ſe replonger dans l'ignorance & dans les ténebres. On ne peut cependant en chercher la cauſe que dans le malheur de leur ſituation politique, & non dans le défaut de génie : car dès que cette ſituation changea, on vit leur génie ſe développer. Les Loix ſalutaires qui furent créées à la révolution, ayant introduit la liberté de diſcuſſion dans le Parlement d'Ecoſſe, l'Eloquence & tous les

Arts qui l'accompagnent ou la perfectionnent, devinrent les objets immédiats de l'attention publique.

Enfin l'union des Parlemens d'Angleterre & d'Ecoſſe ayant incorporé les deux Nations, & n'en ayant fait qu'un même Peuple, les diſtinctions qui avoient ſubſiſté pendant pluſieurs ſiecles, ſe ſont éteintes inſenſiblement, & ont entierement diſparu. Les mêmes Mœurs regnent dans les deux parties de l'Iſle; les mêmes Auteurs ſont lus & admirés; les mêmes Spectacles ſont fréquentés par les perſonnes inſtruites & polies, & les mêmes principes de goût & de pureté dans le langage ſont fixés. Ainſi les Ecoſſois, après avoir été pendant un ſiécle entier dans une ſituation qui n'étoit pas moins funeſte à la liberté qu'au goût & au génie de la Nation, ont obtenu des privileges plus eſſentiels que ceux dont leurs Ancêtres jouiſſoient anciennement; & ils n'ont plus trouvé d'obſtacles qui rallentiſſent leurs progrès dans la carriere des Sciences & des Lettres.

Nous terminerons ici l'analyſe de l'*Hiſtoire* de M. Robertſon; nous ajou-

terons seulement quelques mots sur le caractere de ce bel Ouvrage, dont on ne sçauroit trop estimer l'exactitude & l'impartialité, le premier mérite d'une Histoire. On y trouve une Politique saine & étendue, une Philosophie sage & un ton de vertu & d'humanité; qui en rendant l'Ouvrage plus intéressant, font estimer l'Auteur. La narration est nette & facile, mais elle pourroit être plus rapide : les descriptions sont animées, & les réflexions justes & solides. Il y a dans le style de l'élégance, du nerf, de l'imagination & de la clarté. On y desireroit plus de précision, & on voudroit que l'Auteur eût moins recherché la maniere de Salluste. Enfin cette Histoire est peut-être, après l'*Histoire d'Angleterre* de M. *Hume*, le meilleur Ouvrage, en ce genre, qu'il y ait dans la Langue Angloise. C'est à ces deux Ecossois, M. Hume & M. Robertson, que les Anglois auront l'obligation d'être justifiés du reproche qu'on leur a fait jusqu'ici, de n'avoir produit aucune bonne Histoire. Si quelque chose peut encore ajouter au mérite de M. Robertson, c'est sa jeu-

neſſe, & la modeſtie avec laquelle il annonce ſon Livre. L'*Hiſtoire d'Ecoſſe* eſt ſon premier Ouvrage : *il eſt peut-être prudent*, dit-il dans la Préface, *de cacher le tems & les peines qu'il m'en a coûté, pour le rendre digne de l'approbation publique, juſqu'à ce que je ſçache s'il l'a méritée.* Il doit être content de lui & du Public, & ce premier ſuccès l'engagera ſans doute à en mériter de nouveaux.

V.

THE Idler, &c.

L'OISIF. Ouvrage Périodique.

Les Journaux de Littérature ont donné naiſſance aux Journaux de Morale. Le *Spectateur* Anglois a été la premiere production de ce genre, & c'étoit une idée heureuſe, utile & féconde : les *Addiſſon*, les *Swifs*, les *Steele*, c'eſt-à-dire, les meilleurs Ecrivains de l'Angleterre, s'unirent pour l'exécuter, & on connoit aſſez le mérite & le ſuccès de leur travail.

Le *Spectateur*, comme tous les Ouvrages originaux, a eu beaucoup d'Imitateurs, qui n'ont point égalé leur modele. L'uſage de ces feuilles

morales a toujours subsisté à Londres, & les Anglois regardent cette méthode d'instruire, non-seulement comme très-agréable, mais encore comme fort utile. Un homme d'esprit de cette Nation prétendoit que, c'est à ces Leçons périodiques & continues, que les Anglois doivent, en partie, le maintien des bonnes mœurs, qui les distingue des autres Nations. La variété & la brièveté de ces feuilles en rendent la lecture agréable & commode; on les trouve par-tout sous sa main, dans toutes les maisons, dans les Caffés; on s'amuse à les lire, sans songer qu'on s'instruit en même tems. Les bons principes deviennent plus populaires, & se répandent dans tous les ordres de la Société. En fixant les yeux des hommes sur les vices & les défauts des Concitoyens, on les rend nécessairement plus attentifs sur eux-mêmes, & plus éclairés sur leurs devoirs : enfin on puise, dans ces Essais, des vérités utiles, que la plûpart des Lecteurs n'iroient pas chercher dans de longs Traités de Morale.

Il est bien étonnant que ce genre d'Ouvrage périodique, qui a eu tant de succès chez les Anglois, en ait eû

ſi peu chez nous ; il nous ſemble cependant qu'il étoit bien fait pour nous convenir & pour nous plaire. Nous ne manquons pas de vices & de ridicules à corriger, ni d'Ecrivains qui ayent le talent de les voir & de les peindre. M. de Marivaux eſt le ſeul qui ait eſſayé ce genre avec ſuccès ; & cet Ecrivain eſtimable, qui a porté, dans la Morale, tant de fineſſe & d'eſprit, étoit bien en état de lui donner de l'agrément & de l'intérêt. Mais des feuilles de cette nature ne peuvent guere être l'ouvrage d'un ſeul homme. Quelque facilité qu'il puiſſe avoir, le fond de ſes idées s'épuiſe bientôt, ſon imagination ſe deſſeche, il ſe relâche & ſe refroidit lui-même ſur ſon travail ; d'ailleurs, ſes idées & ſon ſtyle porteront par-tout un caractere d'unité qui deviendra monotonie, & qui plaira bien moins que cette variété de manieres & de couleurs, qui réſultera des lumieres & des talens combinés d'une Société d'Hommes d'eſprit. Ceux qui oſent entreprendre ſeuls un Ouvrage de cette nature, n'en connoiſſent ordinairement ni la difficulté ni l'étendue, & prennent pour du talent, cette fécon-

dité ſtérile, qui conſiſte à lier, ſans effort, des idées fauſſes, communes & ſuperficielles, & à les noyer dans un verbiage précieux & puérile.

L'Ouvrage périodique que nous annonçons, eſt fort eſtimé à Londres; mais l'Auteur vient d'abandonner ce travail. On prépare un Recueil complet de ces feuilles. En attendant que ce Recueil nous parvienne, nous allons en traduire quelques Morceaux, qui nous ſont tombés entre les mains.

PROMENADE NOCTURNE A LONDRES.

Ille dolet verè, qui ſinè teſte dolet. Martial.

IL eſt deux heures après minuit; la chandelle qui m'éclaire, tend à ſa fin; le Guet ſommeille ſur les armes; les laborieux & les heureux repoſent: mais le crime & le malheur, le déſeſpoir & la débauche veillent. L'yvrogne demande encore à boire; le voleur fait ſa tournée nocturne; & le ſuicide tourne, contre ſon ſein, une main coupable.

Je vais parcourir ces rues ſolitaires, où les hommes déployoient, il y a

quelques heures, leur vanité & leur orgueil. Tout eſt maintenant couvert des ombres du ſilence & de l'obſcurité; on apperçoit à peine la lumiere des lampes mourantes; on n'entend que le ſon de la cloche, qui nous avertit du tems qui fuit; l'orgueil des hommes eſt oublié, & ce moment repréſente bien tout le vuide de la vanité humaine.

Le tems arrivera peut-être, que cette ſolitude paſſagère deviendra perpétuelle, & que cette Ville immenſe, anéantie avec ſes Habitans, ne ſera plus qu'un déſert. Combien de grandes Villes, que leur gloire rendoit autrefois ſi ſuperbes, que les ſuccès & les victoires enyvroient d'une joie juſte & auſſi peu meſurée que la nôtre, & qui, dans leur préſomption aveugle, ſe croyoient éternelles, dont on peut aujourd'hui à peine fixer la place! Le Voyageur curieux, qui parcourt les ruines de l'Antiquité, y apprend la ſageſſe, en apprenant le peu de durée des choſes humaines. Ici étoit autrefois une fortereſſe redoutable, où l'on trouve aujourd'hui un couvent de Capucins; là s'aſſembloit le Sénat des

Peres de la Patrie & des Maîtres du Monde, & ce n'eſt plus qu'une retraite de reptiles vénimeux; plus loin, étoient des temples, des cirques, des théâtres, où l'on ne voit plus que des champs ou des décombres.

Qu'il y a bien peu de monde dans ces rues qui étoient tantôt ſi remplies! Les gens qui y paroiſſent encore, ne portent plus ces marques, dont ils tâchoient, pendant le jour, de couvrir leurs vices ou leur miſere.

Mais qui ſont ceux à qui le pavé ſert de lit, qui, étendus aux portes des Grands, y oublient pour quelque tems leur extrême indigence? Ce ſont des Etrangers, des Vagabonds, des Orphelins, des malheureux, dont la ſituation eſt au-deſſous même de notre pitié. Quelques-uns n'ont pas de haillons pour ſe couvrir; d'autres ſont deſſéchés par la maladie; la Société ne les reconnoît point; on fait leur faire des reproches, (*) mais on ne veut pas les ſecourir. Les maux les plus légers, les plus chi-

(*) Un Auteur qu'on ne connoît pas aſſez, M. de Vauvenargues, a dit: *On querelle les malheureux, pour ſe diſpenſer de les plaindre.*

mériques des Grands & des Riches, ſont exagérés avec toute l'emphaſe de l'éloquence, & ſont l'objet de l'attention publique; tandis que ces miſérables pleurent dans le ſilence, & n'oſent même enviſager les Loix, que comme des Tyrans prêts à les perſécuter.

Détournons la vue d'un ſpectacle ſi triſte, & obſervons l'Hypocrite qui ne parle que de vertus juſqu'à l'heure du coucher, & qui s'échappe alors, pour donner un libre cours à ſes paſſions infames. Il entre dans une allée détournée, le cœur palpitant, & marchant à pas précipités, de peur d'être apperçu. Il a paſſé la journée avec des gens qu'il haïſſoit; il va paſſer la nuit avec des gens qui le déteſtent.

Qu'avez-vous fait?

Lorsque les Philoſophes qui formerent la Société Royale dans le dernier ſiecle, s'aſſemblerent pour la premiere fois, on conçut les plus grandes eſpérances ſur le progrès rapide des Arts utiles. On ſuppoſa que le tems étoit venu, où des machines tourneroient par un mouvement perpétuel;

où la Médecine universelle assûreroit aux hommes une santé inaltérable, où la Science deviendroit plus facile, par le secours d'une Langue Philosophique, & où le Commerce seroit étendu par la sûreté de la Navigation.

Mais la Nature ne mene à la perfection, que par une marche lente. La Société s'assembloit & se séparoit, sans avoir produit aucune diminution sensible aux miseres de la vie. La goute & la pierre étoient toujours douloureuses; le champ qui n'avoit point été labouré, ne donnoit point de moisson; & ni l'orange, ni le raisin, ne croissoient sur les buissons. A la fin, ceux qui se virent frustrés dans leur attente, commencerent à prendre de l'humeur; ceux qui haïssoient l'innovation, furent charmés de saisir l'occasion de jetter du ridicule sur des hommes qui avoient déprécié, peut-être avec trop d'orgueil, les connoissances de l'Antiquité: & il paroît, par les premieres apologies de nos Philosophes, qu'ils ressentoient avec chagrin les fâcheuses importunités de ceux qui leur demandoient chaque jour: *Qu'avez-vous fait?*

La vérité eſt, que l'on a fait bien peu de choſes, en comparaiſon de ce que la renommée avoit annoncé; & on ne pourroit répondre à la queſtion, que par des excuſes vagues & de nouvelles promeſſes. Mais ces nouvelles eſpérances étant encore fruſtrées, renouvelloient encore la demande importune: *Qu'avez-vous fait?*

Cette embarraſſante queſtion a troublé le repos de beaucoup d'autres eſprits. Celui qui, ſur la fin de ſa vie, recherche avec trop de ſoin ce qu'il a fait, eſt bien rarement ſatisfait du compte que lui rend ſon cœur.

En effet, nous ne trompons pas les autres auſſi ſouvent que nous nous trompons nous-mêmes. Nous avons non-ſeulement une plus haute opinion de nos talens, mais nous nous permettons encore de former des eſpérances que nous ne communiquons jamais. Nous élevons nos penſées à des Emplois qu'on ne nous accordera jamais, & à des Dignités dont perſonne ne nous croit dignes; & quand nous voyons que nos jours ſont écoulés dans des affaires communes & dans les amuſemens non-ordinaires, & que nous

avons laiſſé repoſer nos projets, juſqu'à ce que le tems de l'action ſoit paſſé, nous n'eſſuyons de reproches que de notre propre cœur. Ni nos amis, ni nos ennemis ne s'étonnent que nous vivions & que nous mourions comme le reſte des hommes, c'eſt-à-dire, que nous vivions, ſans qu'on faſſe attention à nous, & que nous mourions, ſans qu'on s'en ſouvienne. Ils ne connoiſſent pas la tâche que nous nous étions propoſée, & par conſéquent ne peuvent ſavoir ſi elle eſt remplie.

Celui qui comparera ce qu'il a fait avec ce qu'il a laiſſé à faire, éprouvera l'effet qui doit toujours réſulter, lorſqu'on compare l'imagination avec la réalité. Il verra, avec mépris, ſa propre futilité, & s'étonnera d'être venu au monde pour ſi peu de choſe. Il murmurera de n'avoir laiſſé après lui aucune trace de ſon exiſtence, de n'avoir rien ajouté au ſyſtême de la vie, & d'avoir été précipité de l'enfance à la vieilleſſe, toujours caché dans la foule, & n'ayant fait aucun effort pour ſe diſtinguer.

L'homme ne conſent pas volontiers

à rabaiſſer l'opinion qu'il a de ſa propre importance, ni à croire que, s'il ne fait que peu de choſe, c'eſt parce que chaque individu n'eſt qu'un être très-foible; il aime mieux avoir manqué de ſoin que de pouvoir, & il accuſe plutôt la dépravation de ſa volonté, que l'impuiſſance de ſa nature.

Il réſulte de cette fauſſe notion ſur la grandeur humaine, que ceux qui prétendent avoir fait de grands progrès dans la ſageſſe, déclarent hautement qu'ils ſe mépriſent eux-mêmes. Si j'avois jamais rencontré un de ces hommes irrités ou affligés par le ſentiment de leur incapacité, je lui aurois fait obſerver, pour le conſoler, qu'un peu plus que rien eſt tout ce qu'on peut attendre d'un être qui, relativement à la multitude des êtres qui l'environnent, eſt lui-même un peu plus que rien. L'Être ſuprême exige de chaque homme, qu'il profite de toutes les occaſions qui ſe préſentent pour faire le bien, & qu'il tienne dans une continuelle activité les talens qu'il a reçus; mais ſi ces occaſions ſont rares, & ſi ſes talens ſont bornés, il n'a pas lieu pour cela de murmurer. Celui qui a

perfectionné la vertu, ou contribué au bonheur d'un de ſes ſemblables; celui qui a établi une vérité morale, ou ajouté une ſeule expérience utile à la connoiſſance de la Nature, peut être content de ſon rôle, & peut demander, comme Auguſte, d'être applaudi en ſortant de la Scene.

VI.

Gazette Américaine.

L'uſage que les Egyptiens faiſoient des Hiéroglyphes (*), long-tems après avoir connu & employé les Lettres, a fait penſer à tous ceux des Anciens qui ſe ſont exercés ſur les monumens de la Sageſſe Egyptienne, que l'Ecriture Hiéroglyphique étoit infiniment poſtérieure à l'Ecriture Epiſtolique. En effet, comment leur ſeroit-il venu

(*) Par Hiéroglyphes, nous entendons toutes les marques, tous les caracteres, dont on s'eſt ſervi pour déſigner les choſes mêmes. C'eſt uniquement à cauſe de l'uſage qu'on en fit long-tems après qu'ils eurent été inventés, que ces caracteres furent appellés *Sacrés*.

dans l'esprit, que chez un Peuple qui connoissoit l'art de représenter les mots, des signes, dont les seuls Philosophes de la Nation avoient la connoissance, & par lesquels on exprimoit les secrets les plus importans de la Religion & des Loix, ne fussent qu'un moyen grossier & barbare, que la Nation avoit indiqué à tous les hommes, pour transmettre & communiquer leurs idées ? Il n'étoit gueres possible de parvenir à la découverte de cette vérité, qu'en enviſageant les Hiéroglyphes en eux-mêmes, & indépendamment du sens qu'il avoit plu aux Prêtres Egyptiens d'y attacher. Mais ces premiers instrumens des idées des hommes avoient acquis trop d'importance & de dignité ; & c'est toujours sur l'emploi qu'on fait des choses, au moment où nous les obſervons, que nous jugeons de leur origine, de leur objet, de leur nature. Aussi les Grecs, qui, lorsqu'ils puiserent chez les Egyptiens la Philosophie & les Loix, en trouverent l'expression & les mysteres confiés à la seule Ecriture Hiéroglyphique, la regarderent-ils comme la plus récente & la plus parfaite de

Explication de la Gazette Américaine.

1. Les dix-huit figures qu'on voit dans la premiere caſe, repréſentent chacune le nombre de *dix*; c'eſt-à-dire, que 18 *fois* 10, *ou* 180 *Indiens de l'Amérique ont pris la hache ou déclaré la guerre en faveur de la France*, ce qui eſt repréſenté par la hache placée au-deſſous des Armes de France.

2. *Ils ſont partis de Montréal*; ce qui eſt repréſenté par un oiſeau qui prend ſon vol du ſommet d'une montagne. La Lune & le Cerf ſignifient qu'on étoit alors dans le premier quartier de la *Lune du Cerf*, ce qui revient au mois de Juillet.

3. *Ils ſont venus par eau*; ce qui eſt exprimé par le Canot. Comme ils élevoient des cabanes tous les ſoirs, pour paſſer la nuit, les vingt-une cabanes repréſentées dans cette caſe, indiquent qu'*ils ont été vingt-un jours en route.*

4. *Ils abordent & marchent par terre pendant ſept jours.* Cela eſt repréſenté par le pié qui poſe à terre, & par les ſept cabanes.

5.

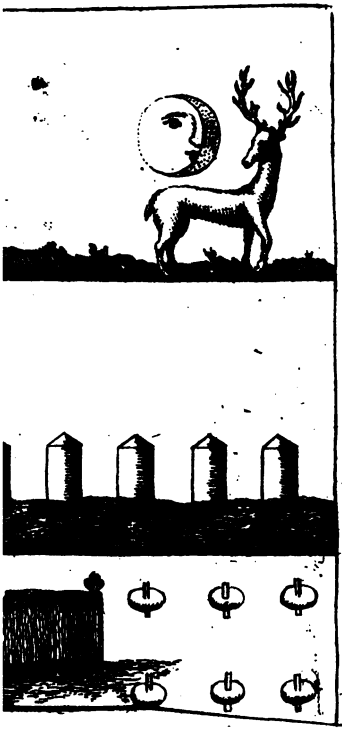

5. *Ils arrivent près des habitations de leurs ennemis au lever du Soleil.* Cela eſt exprimé par le Soleil, qui paroit du côté de l'Orient, & qui recommence, ſelon eux, ſa courſe tous les jours. La main & les trois hutes veulent dire que *ces Américains ont paſſé trois jours en embuſcade.*

6. *Ils ſurprennent leurs ennemis qui étoient au nombre de 12 fois 10 ou de 120.* L'homme endormi fait connoître la maniere dont ils les ont ſurpris; & la breche qu'on apperçoit au haut du bâtiment, indique qu'ils ſont entrés dans quelques unes de leur habitations par une ſemblable breche.

7. La premiere figure de cette caſe repréſente le *Caſſe-tête*, avec lequel *ils ont tué onze de leurs ennemis*, ce qui eſt exprimé par les onze têtes; & *ils ont fait cinq priſonniers*, ce qui eſt déſigné par les cinq figures qu'on voit attachées à de petits piédeſtaux.

8. *Ils ont perdu neuf hommes de leur troupe :* c'eſt ce que repréſentent les neuf têtes renfermées dans l'arc, qui eſt le ſymbole de l'honneur chez les Américains. *Mais on ne leur a point fait de priſonniers*; cette circonſ-

rance eſt expliquée par les petits piedeſtaux qui ne portent aucune figure.

9. Les pointes des flèches, dirigées l'une contre l'autre, repréſentent la bataille.

10. Les pointes des fleches, dirigées toutes dans le même ſens, expriment la fuite de l'Ennemi.

ALLEMAGNE.

LE MESSIE.

Chant ſecond.

LEs ames des Patriarches, du haut du Soleil, voyant le Meſſie prendre un nouvel éclat à la naiſſance du jour, le ſaluent par un Cantique, dans lequel Eve s'adreſſe à Marie en ces termes :

« Que tu es heureuſe & ſainte, ô » toi, qui enfantas le Meſſie ! Tu es » plus heureuſe qu'Eve, la mere des » humains. Les enfans ſortis de ſon » ſein ſont ſans nombre, & ce ſont » auſſi des pécheurs innombrables. » Mais toi, Fille immortelle de la » Terre, tu n'as enfanté qu'un Hom» me divin, un juſte, un innocent » & précieux Meſſie, un Fils divin. » Je jette mes regards errans ſur la » Terre ; je ne t'y vois plus, Jardin » de délices. Englouti par les eaux » du déluge, tu as été détruit de fond

» en comble. Tes cedres ſuperbes,
» plantés par la main de Dieu; tes ber-
» ceaux fleuris, demeure paiſible de
» l'Innocence, n'ont point été épar-
» gnés par les tourbillons, par la fou-
» dre, par les Anges Exterminateurs.
» Toi, Bethléem, où Marie a enfanté
» le Meſſie, où elle l'embraſſoit ten-
» drement, ſois déſormais mon Eden:
» toi auſſi, ſource de David, fontaine,
» où je me vis pour la premiere fois,
» où je contemplai mon exiſtence di-
» vine; toi, cabane, où le Sauveur
» a verſé les premieres larmes, ſois
» pour moi le berceau de ma premiere
» innocence. Ah! que ne t'ai-je en-
» fanté dans Eden, précieux Enfant!
» que ne t'ai-je enfanté immédiate-
» ment après mon horrible crime! Je
» me ſerois préſentée avec toi à mon
» Juge. Dans ce lieu, où ſous mes
» pas Eden m'ouvroit un tombeau,
» où l'Arbre fatal de la connoiſſance
» m'épouvantoit par ſon agitation, où
» la voix foudroyante de Dieu pro-
» nonçoit mon terrible jugement, où
» tombée dans un ſaiſiſſement mortel,
» j'étois prête d'expirer; là, je me
» ſerois préſentée à mon Juge; je

» t'aurois embraſſé, Fils divin; je » t'aurois ſerré contre mon cœur, & » j'aurois dit à Dieu : ô mon Pere, » ne ſois point courroucé; ne ſois » point courroucé, j'ai enfanté l'Hom- » me-Dieu.....

Jeſus, du haut de la montagne des Oliviers, avoit entendu le Cantique des Patriarches. Il apperçoit Raphaël, l'Ange protecteur de Jean; il l'appelle, & lui demande ce que fait ſon Diſciple bien-aimé. L'Ange lui dit qu'il eſt dans les tombeaux, où plein de compaſſion, il conſidére un homme poſſedé du Démon. Jeſus s'y tranſporte, & trouve *Samma*, qui, contraint par le Démon d'habiter ce ſéjour affreux, ſe lamente ſur la mort d'un de ſes fils qu'il a tué lui-même dans un de ſes accès de fureur. Ce Fils, échappé des bras de ſa mere, étoit venu le trouver dans les tombeaux. « Ah! mon » Pere, embraſſez-moi, lui dit le petit » *Benoni* : puis lui prenant affectueu- » ſement la main, il la preſſa contre » ſon cœur. Le pere la ſaiſit en fré- » miſſant; & tandis que le jeune En- » fant, plein de tendreſſe filiale, le » tenoit ſerré dans ſes bras, tandis qu'il

» le conſidéroit avec un careſſant & » doux ſourire, Samma le lance avec for- » ce contre un rocher voiſin : ſa cervelle » délicate dégouttoit le long des pierres » enſanglantées, & ſon ame innocente » s'enfuit avec un leger ſifflement. *Joel*, ſon ſecond fils, voit venir Jeſus, & il le montre à ſon pere, qui ſent la joie renaître dans ſon ame. Le Démon frémit à ſa vûe : il tranſporte Samma ſur la cime du rocher, & veut le précipiter devant le Meſſie ; mais la préſence de la Divinité l'épouvante, & le Meſſie apoſtrophe ainſi le Démon.

« Eſprit de perdition, qui es-tu » pour tourmenter ainſi les hommes, » cette race élue pour le Ciel ? Je ſuis, » répondit l'Eſprit par un mugiſſement » furieux, je ſuis Satan, le Monarque » du monde, la Divinité ſuprême de » ces eſprits libres, que ma puiſſance a » deſtinés à quelque choſe de plus grand » qu'à l'occupation des Chantres cé- » leſtes. Ta réputation, Prophete mor- » tel, (car ſans doute jamais Marie » n'enfantera des Immortels) ta répu- » tation, qui que tu ſois, a pénétré » juſqu'aux enfers. Tu me les a fait » abandonner ; enorgueillis-toi des

» efforts de ton Souverain : j'ai voulu » voir en toi ce Sauveur annoncé par » les Eſclaves céleſtes. . . .

Jeſus ne répondit point à ce diſcours impie & ſuperbe ; mais la puiſſance de Dieu frappa Satan, & le contraignit de prendre la fuite. Samma délivré de ſes tourmens, reconnoit le Sauveur, & lui rend grace. Joel, après lui avoir auſſi rendu grace, pleure la mort de Benoni, ſon frere ; puis s'en retourne avec ſon pere. Jeſus & ſon Diſciple reſtent dans les tombeaux.

Satan prend ſon vol vers le ſéjour infernal ; il traverſe les vaſtes dominations de Dieu & s'abbat aux extrémités des mondes. Un eſpace immenſe s'ouvrit à ſes yeux ; c'eſt là ce qu'il appelle le commencement de ſon empire .... Mais il ne vit pas encore l'enfer ; la Divinité l'avoit reculé, loin d'elle & des Eſprits heureux, dans une éternelle obſcurité. Le globe que nous habitons eſt le théâtre de ſa miſéricorde ; il n'y avoit point de place pour les lieux de tourmens. L'Eternel, en créant l'Enfer, en fit un chef-d'œuvre d'horreur, pour ſervir ſes juſtes vengeances. Il créa cet affreux ſéjour dans trois épou-

vantables nuits, & en détourna pour jamais ſa face, cette face avec laquelle il regarde d'un air ſerein ſes créatures. Deux Anges intrépides en gardent les avenues. Satan traverſe inviſiblement les portes infernales ; il s'enveloppe dans un brouillard de ſoufre, & s'avance, avec une ſombre lenteur, vers ſon redoutable Trône. Le brouillard diſſipé, Satan paroît aſſis ſur un Trône brûlant. Il ordonne à un de ſes Hérauts, de convoquer les Puiſſances Infernales. Le Héraut part ſur les aîles des Tempêtes, & annonce l'arrivée du Roi des Enfers. Un tourbillon de feu rend viſible toute la circonférence des ténebres ; chacun apperçoit, dans un lointain éclatant, le terrible Monarque. Tous les Habitans de l'abîme ſe rendent à ſes pieds, & les Princes de l'Enfer s'empreſſent de prendre leurs places ſur les degrés de ſon Trône.

Adramalech vint le premier, Adramalech plus méchant encore que Satan, mais plus diſſimulé. Son cœur brûloit toujours de fureur contre Satan, de ce qu'il l'avoit prévenu dans la révolte qu'il avoit méditée depuis long-tems contre Dieu. Tandis que ſes

Compagnons fuyoient devant le Maître de la foudre, il avoit ſçu pénétrer juſques dans le Lieu très-ſaint. Là, il avoit enlevé les tables du Deſtin, ſur leſquelles il prétendoit lire la grandeur future de Satan & de ſes Complices. Long-tems après, il bâtit un Temple, dont il eſt le Prêtre, & il y expoſa les tables du Deſtin. Ainſi l'Enfer, qui a rejetté Jéhova, honore une Chimere éternelle. Satan même ſe rend ſouvent dans ce Temple, pour en conſulter le Prêtre, quand il veut faire quelque entrepriſe hazardeuſe.....

Moloch, Eſprit belliqueux & violent, vint enſuite de ces montagnes inacceſſibles, où il s'étoit retranché pour réſiſter au Guerrier foudroyant, (c'eſt ainſi qu'il appelle Jehova). Les ames des Conquérans le regardent avec admiration; à ſon aſpect, elles forment deux files, & remplies d'effroi, elles contemplent ſa marche altiere.....

Béliélel parut après. Plongé dans un morne ſilence, il ſortoit des forêts & des valons, d'où les torrens de la mort roulent affreuſement leurs eaux vers le Trône de Satan : c'eſt-là ſa demeure éternelle. Il fait ſans ceſſe de vains

efforts pour changer ces Contrées de malédiction, & en faire un Monde tel que celui du Créateur. Il eſt toujours brûlant de vengeance contre celui qui l'a précipité des Campagnes céleſtes, dans l'effroyable abîme des Enfers....

Tu vis auſſi, dans ta fange infecte, le retour de Satan, *Magog*, habitant de la Mer Morte; & tu ſortis du milieu d'un goufre bouillonnant, pour te rendre auprès du Monarque. Tes lacs, en ſe retirant, formerent de longues chaînes de montagnes, lorſque ton pied ſépara les ondes noires. Depuis l'inſtant de ſa chûte immenſe, infinie, Magog blaſphême l'Eternel....

C'eſt ainſi que les Princes des Enfers ſe raſſemblerent près de Satan, & des millions d'Eſprits s'y rendirent. Auſſi nombreux que les flots de l'Océan, qui roulent au pié d'un promontoire, ils environnoient le Trône de Satan. Condamnés à une ignominie éternelle, ils chantent continuellement leurs propres forfaits.... Satan les vit venir & les entendit. Il ſe leva tumultueuſement, plein d'un tranſport farouche, les contempla tous, & s'étant raſſis, il leur

tint ce diſcours : « O vous, Légions » redoutables, ſi vous êtes encore les » mêmes qui ſoutintes avec moi, pen» dant trois jours d'horreur & d'effroi, » le combat dans les Plaines céleſtes, » écoutez ce que j'ai à vous découvrir » de mon ſéjour ſur la terre, & triom» phez de joie.... » Il encourage les Eſprits ; il leur repréſente que Jeſus n'eſt point aſſez redoutable, pour ſe laiſſer enlever leur domination ſur les hommes, & qu'étant né d'une femme mortelle, il doit être ſujet à la corruption. Il accuſe de lâcheté quelques Démons qui, à la voix du Meſſie, s'étoient enfuis du corps des hommes qu'ils tourmentoient. Il s'étoit attendu, dit-il, à trouver un Ennemi bien plus formidable, lorſqu'on lui avoit rapporté qu'une troupe d'Anges s'étoit fait voir ſur la montagne de Tabor, où elle avoit fait retentir le nom de *Jeſus*. On diſoit que Gabriel étoit deſcendu de cette montagne, & qu'il avoit annoncé à une Femme Iſraélite, que d'elle naîtroit un Roi puiſſant, dont le regne ſeroit éternel. « Moi-même, ajouta Satan, « je m'étois tranſporté » ſur la terre, où j'attendois l'auguſte

» naiſſance de l'Enfant divin. Un Dieu
» va donc ſortir de ton ſein, Marie,
» ruminois-je en moi-même ? Auſſi
» prompt que les regards, auſſi rapide
» que les penſées des Dieux, animées
» par la colere, il va s'élancer vers le
» Ciel ! Déja je me le repréſentois,
» dans ſon élévation, couvrant d'un
» pied la Mer, & la Terre de l'autre.
» Dans ſa droite terrible il peſe le So-
» leil & la Lune, & dans ſa gauche,
» les Conſtellations. Il vient, la mort
» le précede, &c....Mais quelle fut ma
» ſurpriſe ! Il ne parut qu'un foible
» Enfant, qui, comme les enfans de
» la Terre, pleuroit, en naiſſant, ſa
» mortalité. Il eſt vrai qu'un chœur
» d'Eſprits Céleſtes chantoit autour de
» cet enfant; mais ils remonterent bien-
» tôt au Ciel, & laiſſerent le Fils de
» Marie expoſé à toutes les miſeres de
» ſa condition....

Il ajoute que Jeſus avoit paſſé une partie de ſa jeuneſſe dans le ſein de ſa Famille, ſans ſe diſtinguer par aucune action d'éclat; mais qu'un jour ce même Jeſus ſe promenant ſur les rives du Jourdain, il avoit vu la ſplendeur de Dieu deſcendre ſur lui. » J'en-

» tendis, dit-il, un tonnerre terrible,
» mêlé à une voix qui proféra ces pa-
» roles : *C'eſt-là mon Fils, mon bien-*
» *aimé, en qui j'ai mis toute ma com-*
» *plaiſance!...* Je vis auſſi un Prophete
» ſombre, nouveau Miſanthrope, qui
» parcourant les déſerts, crioit au-de-
» vant de lui : *Voici l'Agneau de Dieu,*
» *qui effaee les péchés du Monde* !...
» Depuis ce tems-là, continue Satan,
» il commence à opérer de plus gran-
» des choſes. Il ſe retire ſouvent dans
» les déſerts, où peut-être il médite la
» deſtruction de l'Enfer ; il ſe vante
» même d'affranchir le genre humain
» du péché & de la mort. » Satan forme
la réſolution de le faire mourir lui-
même, mais d'une mort ſi cruelle,
qu'il veut l'engager à pécher & à blaſ-
phêmer contre Dieu.... « Oui, dit-il,
» très-certainement il mourra : j'en
» jure par le Péché, par la Mort, dont
» je ſuis le conſervateur & le créateur.
» Il mourra, auſſi ſûrement que je vi-
» vrai moi, ſans pouvoir être dompté
» par aucune Puiſſance, dans la durée
» infinie de l'éternité. Bientôt, à la
» face de l'Eternel, je diſperſerai, ſur
» le chemin de l'Enfer, la pouſſiere

» de ſon corps mortel & corruptible.
» Voilà mon projet ; ainſi ſe venge Satan.

Il dit : l'enfer rempli d'admiration reſta dans un profond ſilence. L'ancien ami du Séraphin Abdiel, *Abbadonna*, enſéveli dans une ſombre triſteſſe, étoit aſſis au pied du Trône. Le cœur ſaiſi de détreſſe, il méditoit ſur l'avenir & ſur le paſſé. A ſes yeux ſe découvre une perſpective immenſe, où il ne voit que des maux ſans fin. Il repaſſe ces tems heureux, où plein d'innocence, il jouiſſoit de l'amitié pure de cet Abdiel, qui, au jour de la révolte, avoit exécuté les plus grandes choſes, après le Meſſie. Abdiel ayant pénétré au milieu des ennemis de Dieu, ramenoit ſon cher Abbadonna : lorſque la trompette guerriere des révoltés ſe fit entendre, Abbadonna revint ſur ſes pas. Enyvré de l'eſpoir d'être Dieu, il ne vit point les puiſſans regards de ſon ami, qui l'appelloit vainement. L'invincible Abdiel revint ſeul auprès du Très-Haut. Souvent Abbadonna ſe retrace ces inſtans fortunés, où il nageoit dans des torrens de joie..... Le diſcours de Satan l'avoit ſaiſi d'horreur ; ſon indi-

gnation s'exhala dans ces termes :
« Je te hais, Satan, esprit anathême !
» Que ton Juge te redemande cet
» Etre, cet Esprit immortel, que tu
» lui as enlevé ! Je n'ai point de part,
» pécheur éternel, exécrable blasphé-
» mateur, je n'ai point de part à tes
» coupables résolutions. Tu veux don-
» ner la mort au Messie. A qui t'at-
» taques-tu, Satan ? N'es-tu pas con-
» traint d'avouer toi-même qu'il est
» infiniment plus puissant que toi ? Ne
» le connois-tu plus ce Messie ? Les
» traits de sa foudre invincible ne sont-
» ils pas assez marqués sur ton front,
» où tant d'audace respire encore ?

Abbadonna se reproche ensuite d'avoir contribué à séduire les hommes ; & il ne présage à Satan que de l'ignominie dans son entreprise.

Satan voulut lui répliquer, la colere l'en empêcha ; il frappa du pié, il frémit. Trois fois il treſſaillit de fureur, trois fois il jetta les yeux sur Abbadonna, & se tut ; mais ce dernier resta intrépide devant lui. Adramalech, l'ennemi de Dieu, des hommes & de Satan même, élévant alors sa terrible voix, & s'adressant à Abbadonna : « Lâche,

dit-il, „tu oſes ainſi outrager les Dieux? „ Le plus abject des eſprits oſe s'élever „ contre Satan, contre moi ? Fuis de „ l'enceinte de notre empire .... Il approuve la réſolution de Satan, & s'offre de l'accompagner dans ſon entrepriſe.

Tout l'enfer applaudit au projet de Satan & d'Adramalech. Ils partent pour leur expédition, & des cris d'allégreſſe les accompagnent juſqu'aux portes de l'Enfer. Abbadonna ſeul étoit reſté immobile ; il les ſuit de loin, pour tâcher de les détourner de leur funeſte deſſein. Il s'approche d'un pas lent des Anges qui gardent la porte. Quelle fut ſa ſurpriſe, lorſqu'il y trouva l'invincible Abdiel ! Incertain s'il devoit l'aborder ou fuir, il prit le parti d'avancer ; mais l'Ange de lumiere ne daigna pas jetter ſur lui un regard. Abbadonna ſe retira fort humilié, & ſon dépit s'exprima dans ces termes :

" Abdiel, mon frere, tu m'as donc „ abandonné pour jamais ? Pleurez „ mon infortune, Enfans de lumiere ! „ C'en eſt fait, il ne m'aime plus : „ pleurez mon infortune ! Périſſez,

„ feuillages charmans, ſous leſquels
„ nous nous entretenions tendrement
„ de Dieu & de notre amitié. Deſ-
„ ſechez-vous, ruiſſeaux céleſtes, au
„ bord deſquels nous chantions, dans
„ un doux accord, les louanges de l'E-
„ ternel. Abdiel, mon frere, eſt mort à
„ jamais pour moi. Et toi, Enfer,
„ ma ſombre demeure, mere des ſup-
„ plices, nuit éternelle, plains mon
„ infortune! .... Abdiel, mon frere,
„ eſt mort à jamais pour moi.

En faiſant ces plaintes, Abbadonna porte ſes pas incertains à l'entrée des mondes créés. Là, il déplore la perte de ſa premiere ſplendeur. Il maudit ſon exiſtence, & perd à jamais l'eſpérance d'obtenir ſa grace. Enfin, après avoir fait de vains efforts pour anéantir ſon être, il deſcend ſur la terre.

Adramalech & Satan s'en approchent auſſi, & prennent chacun une route ſéparée. Adramalech, à la vûe de la terre, exhale toute ſa fureur; il eſt fâché de ne pouvoir introduire la mort que dans ce ſeul globe. Il voudroit porter la deſtruction dans les eſprits, comme dans les corps, pour anéantir Satan lui-même. Ainſi ſon eſ-

prit orgueilleux ſe perdoit dans ces exécrables penſées. Dieu, d'un regard perçant l'avenir, le vit, l'entendit, & ſe tut. Plongé dans des réflexions profondes, Adramalech reſtoit aſſis ſur le nuage qui le portoit; mais le bruit du mouvement de la terre, qui ramenoit la nuit, tira le Réprouvé de ſes noires rêveries. Il rejoignit Satan, & tous deux ſe précipiterent ſur la montagne des Oliviers, pour y chercher le Sauveur & ſes Diſciples.

ITALIE.

DELL'Elettricismo Lettere di Giam-Batista Beccaria, *de C. C. R. R. delle Scuole Pie, Professore*, &c.

« LETTRES sur l'Electricité, par le » P. *Jean-Baptiſte Beccaria*, Clerc » Régulier des Ecoles Pies, Profeſſeur » de Phyſique dans l'Univerſité de » Turin, &c. à Bologne, 1758, *in-* » *folio*, *petit format*.

Second Extrait.

LA ſeconde partie de l'Ouvrage du P. Beccaria, dont nous allons donner quelque idée, n'eſt pas la moins curieuſe. Elle comprend ſes Obſervations ſur la formation des Météores, & ſur leur dépendance de l'Electricité. Ce n'eſt pas que quelques Phyſiciens n'euſſent déja ſoupçonné que l'Electricité étoit le reſſort qu'employoit la Nature, pour la production de la plûpart des phénomenes qui ſe

paſſent dans notre atmoſphere ; mais perſonne, à ce que nous croyons, n'avoit encore tenté d'établir ſur ce principe un ſyſtême reglé de Météorologie. Si celui que le P. Beccaria propoſe ici, a l'avantage de réunir les ſuffrages des Phyſiciens, on lui aura l'obligation d'avoir jetté la lumiere ſur une des parties de la Phyſique la plus enveloppée d'obſcurité & d'incertitude.

Il n'eſt aucun de nos Lecteurs qui ne connoiſſe la découverte de l'Electricité des nuages, & ſurtout des nuages orageux. Le moyen par lequel on s'aſſûre de ce phénomene, eſt fondé ſur la propriété qu'ont les pointes de métal, d'attirer de fort loin le feu électrique. On plaça d'abord verticalement de ſemblables pointes dans des endroits favorables par leur ſituation élevée. Le réſultat en eſt connu de tous ceux qui cultivent la Phyſique. Un Académicien de Petersbourg (M. Richmann) fut la victime de ce nouveau genre d'Expérience. Car ayant touché ſans précaution le conducteur, attaché à une pointe électriſée par un nuage, l'Electricité ſe trouva ſi forte, qu'il en reçut

une commotion dont il fut tué comme d'un coup de foudre.

Cette Expérience funeſte n'a cependant pas interrompu les recherches & les Expériences des autres Phyſiciens ſur le feu électrique des nuages fulminans. Ils ont même enchéri ſur le premier moyen d'aller, pour ainſi dire, provoquer la foudre juſques dans les mains de Jupiter; ou, pour parler ſans fiction, dans les nuages qui en ſont les dépoſitaires. Afin de pénétrer plus avant dans les régions de ce Météore, on a imaginé de ſe ſervir du *Cerf-volant*. Pour cet effet, on adapte à un Cerf-volant, fait de taffetas, pour lui donner plus de ſolidité, une pointe métallique de quelques pieds de longueur, tellement diſpoſée que dans la plus grande élevation du Cerf-volant, elle ſoit verticale. Cette pointe, où le fil-de-fer figuré de cette maniere, communique à la corde, avec laquelle on modere l'inſtrument. Il eſt important que cette corde contienne quelque fil métallique, à cauſe de la propriété qu'ont les métaux de donner au fluide électrique un paſſage plus facile & plus prompt. Au bout de la corde, doit

être attaché un cordon de soie, par lequel on tient & l'on gouverne le Cerf-volant. Alors la pointe métallique & le fil de métal se trouvent isolés; & s'il y a quelque Electricité dans les régions supérieures de l'air, elle se manifeste au bas de la corde. On sent aisément qu'il faut user de précautions en faisant cette Expérience; car l'Electricité est souvent si forte, qu'il y auroit un grand danger à toucher immédiatement cette corde. Ainsi un amusement d'enfant est devenu, depuis quelques années, un moyen dont les Physiciens se sont servi avec succès, pour s'assurer de divers faits relatifs à l'Electricité, qui auroient probablement échappé aux pointes ordinaires. On doit cette invention, pour observer l'Electricité, à M. *de Romas*, Lieutenant-Assesseur au Présidial de Nerac. Il est vrai qu'on lit, dans les Mémoires Etrangers, présentés à l'Académie Royale des Sciences, *T.* 2, une Lettre de M. Watson, qui la revendique pour son Compatriote M. Francklin; mais l'Académie ignoroit encore que M. de Romas avoit proposé son Expérience dès le mois de Juillet de l'année 1752.

Cette date, conſtatée par une Lettre écrite à l'Académie de Bordeaux, aſſure à ce Phyſicien la priorité à cet égard, du moins ſur tous ceux de ce continent.

Ces faits paroiſſent avoir été inconnus au P. Beccaria, qui n'auroit probablement pas manqué de faire mention de M. de Romas, s'il en avoit été inſtruit. Quoi qu'il en ſoit, la Lettre VIII, par laquelle commence la ſeconde Partie de l'Ouvrage du Phyſicien de Turin, contient les Expériences qu'il a faites ſur l'Electricité de l'atmoſphere, au moyen du Cerf-volant, & d'une autre invention, dont nous parlerons enſuite. Il ſe tranſporta, dans cette vue, pendant l'automne de l'année 1757, à Modori, ſa patrie, dont la ſituation lui offroit des commodités particulieres pour ſon deſſein. Il y fit un grand nombre d'Expériences, dont le détail ne ſauroit trouver place ici. Nous dirons ſeulement qu'elles lui apprirent qu'il regne preſque en tout tems, dans les parties les plus élevées de l'atmoſphere, une électricité différente de celle du corps de la Terre, électricité qui, ſuivant le ſyſtême

qu'il a adopté & qu'il défend, eſt tantôt poſitive, tantôt négative.

Le P. Beccaria décrit ici une invention aſſez commode, pour reconnoître en plein air & au grand jour, la qualité de l'Electricité dont le Cerf-volant eſt affecté. Il enleva le fond d'une bouteille de verre à long col, & il tapiſſa ſon extérieur, de maniere qu'aucune lumiere ne pût pénétrer au-dedans. A travers le bouchon du col, il inſéra un fil-de-fer, aigu par l'extrêmité qui étoit dans la bouteille, & recourbé par l'autre en forme de crochet. La premiere de ces extrêmités étoit peu éloignée du fond, qu'il boucha par une plaque de plomb. Il laiſſa enfin à la couverture extérieure, une petite ouverture, telle qu'on pût y appliquer l'œil, ſans donner à la lumiere aucun accès au - dedans de la bouteille. Cette petite machine, que le Pere Beccaria appelle une *Lanterne Electrique*, étant miſe en contact par le crochet avec la corde du cerf-volant, il ſuffit d'appliquer l'œil à la petite ouverture dont nous avons parlé, pour reconnoître le genre d'Electricité qui regne dans l'atmoſphere.

Car

Car ſi cette Electricité eſt poſitive, ou par excès à l'égard du corps de la Terre, & qu'on faſſe communiquer le fond avec le ſol, le Spectateur alors doit voir partir de la pointe, une aigrette lumineuſe, dirigée vers le fond. Au contraire, lorſque cette Electricité ſera négative, cette pointe ſera chargée ſeulement de l'étoile lumineuſe, ainſi qu'on a dit dans le premier Extrait. Ces alternatives ont eu effectivement lieu dans les diverſes Expériences faites par le P. Beccaria, & c'eſt par-là qu'il s'eſt aſſûré de ce changement d'Electricité.

L'autre invention, dont le P. Beccaria s'eſt ſervi pour examiner l'Electricité de l'atmoſphere, eſt celle d'une fuſée préparée de cette maniere. On attache au côté d'une fuſée, un long fil-de-fer, dont une extrêmité, figurée en pointe, déborde ſa tête de quelques pieds. A la partie inférieure du fil, eſt liée une ficelle légere, & dans la compoſition de laquelle il entre un fil métallique. Cette ficelle doit être roulée dans un vaſe de verre, de ſorte qu'elle puiſſe ſe développer à meſure que la fuſée l'entraîne, ſans lui cauſer le

moindre obſtacle. L'extrêmité de cette ficelle doit enfin être garnie de quelques filets déliés & mobiles, qui ſervent à reconnoître ſi elle eſt électriſée, & quel eſt le genre d'Electricité dont elle eſt douée.

Les Obſervations faites par le Pere Beccaria, à l'aide de cette ſeconde invention, eurent en général le même ſuccès, lorſque les fuſées s'éleverent bien verticalement. Les filets, attachés à l'extrêmité de la ficelle, donnerent le plus ſouvent des ſignes ſenſibles d'électricité, moindres néanmoins que ceux du Cerf-volant. Cette maniere d'expérimenter, nous l'avouerons, eſt un peu coûteuſe, & aſſez difficile à mettre en exécution; mais elle a l'avantage de pouvoir être employée en un tems calme, où l'on pourroit ſoupçonner qu'il ne régnoit aucune Electricité dans l'atmoſphere. Les fuſées du Pere Beccaria montrent le contraire, & elles prouvent que, preſque en tout tems, indépendamment des nuages & du vent, l'atmoſphere eſt dans un état d'Electricité.

Nous trouvons, dans la neuvieme Lettre du Pere Beccaria, la deſcription

de l'appareil dont il s'eſt ſervi, pour faire la plus grande partie de ſes obſervations ſur l'Electricité des nuages. Il éleva, dans cette vue, ſur pluſieurs pavillons d'un Palais appellé *le Valentin*, des verges de fer pointues, iſolées de maniere que leur ſupport ne fût pas expoſé à ſe mouiller; & il conduiſit de ces différentes pointes des fils-de-fer dans un appartement qu'il appelle ſon *Obſervatoire Electrique*. Mais ſage par l'expérience d'autrui, il prit ſes meſures pour ne pas renouveller la triſte cataſtrophe de M. Richmann. Une de ces précautions eſt fort ſimple: elle conſiſte à préſenter au conducteur pluſieurs pointes médiocrement éloignées, & qui aboutiſſent à un autre conducteur, dont l'extrêmité fourniſſe au feu électrique une ample décharge. Le P. Beccaria termina le ſien à une grande banniere de fer, corps en effet très-propre à verſer dans la maſſe de la terre, telle quantité de feu électrique qu'on voudra. Il eſt aiſé de voir que, lorſque l'Electricité ſera médiocre, les pointes dont nous parlons, & & que l'expérience apprendra à placer dans la diſtance convenable, n'abſor-

beront point le feu électrique du premier conducteur; mais lorſque le feu ſera accumulé en grande quantité, elles en recevront une partie, & le verſant dans le ſein de la terre, elles écarteront le danger qui pourroit naître d'une Electricité trop violente.

La dixieme Lettre du P. Beccaria contient ſes Obſervations ſur la formation des nuages fulminans. Il entre dans le plus grand détail ſur toutes les circonſtances qui accompagnent cette formation & celle de la foudre. Tout ce qu'on lit ici eſt fort curieux, & mérite d'être vérifié par les Obſervations de nos Phyſiciens. Nous aurions deſiré pouvoir en donner une idée convenable; mais nous avons trouvé, après l'avoir tenté, qu'à moins d'une étendue conſidérable, on ne pouvoit en donner qu'une idée incomplette, & peut-être par-là défavorable. C'eſt pourquoi nous nous contentons d'inviter les Lecteurs à recourir à la ſource même, & nous paſſerons à expoſer, avec le Pere Beccaria, quelques-uns des points principaux de la Théorie ſur les orages, qu'il développe dans ſa onzieme Lettre.

La quantité de feu électrique qui ſe

répand entre la terre & un nuage orageux, même fort petit, eſt immenſe. Telle eſt la propoſition preſque fondamentale de la Théorie du P. Beccaria : il l'établit, en faiſant obſerver la quantité prodigieuſe d'écoulemens que préſentent à un nuage toutes les éminences d'une vaſte contrée qu'il parcourt, & qui ne le privent cependant pas de ſon Electricité.

Le P. Beccaria tire de-là, & de quelques circonſtances de la formation des nuages orageux, la conſéquence ſuivante, qui eſt, en quelque ſorte, le précis de toute ſa Théorie: c'eſt que certaines parties d'un orageux nuage ne ſe déchargent de leur Electricité, qu'autant que ce nuage en reçoit une égale quantité par un autre côté ; de ſorte que tout le jeu du feu électrique, dans un nuage fulminant, ne conſiſte que dans une circulation de ce feu, qui ſe porte d'un endroit de la terre, où il eſt en trop grande quantité, dans un autre où il eſt moins abondant. C'eſt enfin, ſuivant le P. Beccaria, ce feu qui, tendant ſelon ſa nature à ſe mettre en équilibre, éleve & modifie ces nuages, conformément à ſes Obſervations.

Les preuves de toutes ces assertions & de plusieurs autres qui en dérivent, sont contenues dans les onzieme, douzieme & treizieme Lettres. Elles méritent un examen approfondi; car la nouveauté de cette Théorie ne doit pas être un motif de la rejetter sans en avoir pesé les preuves; & nous croyons que ceux qui entreprendront de le faire, s'ils ne sont pas entierement persuadés, reconnoîtront du moins, dans le long détail de raisonnemens & de faits employés par le P. Beccaria, beaucoup de sagacité & de talens.

La quatorzieme Lettre contient un parallele curieux entre les effets de la foudre & ceux de l'Electricité. Voici quelques-uns des traits les plus frappans & les plus propres à intéresser les Lecteurs.

Quoique la plûpart des corps, à l'exception de ceux qui sont de nature vitreuse, huileuse ou sulphureuse, soient des conducteurs de l'Electricité, il s'en faut cependant beaucoup qu'ils le soient tous au même degré. Ceux qui offrent au fluide électrique le passage le plus libre, sont les corps métalli-

ques, & après eux, les corps humides. Ainſi, lorſque le fluide électrique ſera porté par un conducteur de cette derniere eſpece, ou moins perméable, s'il trouve en ſon chemin un conducteur métallique, il abandonnera preſque le premier, pour ſe porter le long de celui-ci.

Le feu de la foudre offre les mêmes phénomenes. Une foule d'Obſervations nous apprennent que le tonnerre s'eſt gliſſé du plus haut d'un édifice, le long d'un fil-de-fer, ſans cauſer aucun dommage, tant qu'il a trouvé ce conducteur à ſa diſpoſition. Mais de même que le feu électrique raſſemblé par l'Art, ſe manifeſte par une étincelle, c'eſt-à-dire, par une petite détonation, lorſqu'il paſſe d'un corps dans un autre, à-travers un milieu qui lui réſiſte, comme l'air; de même, auſſi-tôt que le fil conducteur de la foudre vient à manquer, elle éclate, elle briſe, elle calcine les corps qu'elle rencontre; elle ſe porte enfin ſur ceux qui lui préſentent le paſſage le plus libre. Tels ſont, au défaut des corps métalliques, les animaux, à cauſe du grand amas d'humeurs dont ils ſont formés. Auſſi, la

foudre ne manque-t-elle gueres de les frapper, à moins qu'elle ne trouve à ſa portée un conducteur métallique qui lui offre un chemin encore plus facile. De-là vient que quelquefois une épée, qui eſt un conducteur de cette eſpece, a ſauvé la vie à celui qui la portoit. Un arbre, au milieu d'une plaine, eſt un abri peu ſûr en tems d'orage, par deux raiſons. La premiere, parce que les pointes qu'il préſente au feu électrique, ſont très-propres à le dériver du nuage; la ſeconde, parce que le bois préſentant à ce feu un paſſage moins facile que les animaux, la foudre qui avoit commencé à gliſſer du ſommet vers le bas, ne manquera gueres de changer de route, & de frapper l'homme ou l'animal qui en ſera voiſin. L'expérience confirme aſſez bien ce raiſonnement. Ajoutons que, parmi les arbres, ceux dont le bois huileux ou réſineux préſente au fluide électrique un paſſage moins facile, ſeront les plus dangereux. Peut être eſt-ce de-là que vient la perſuaſion où l'on eſt dans les cammpagnes, qu'il y a du danger à ſe mettre à couvert ſous un noyer, lorſqu'il tonne.

L'analogie de la foudre avec le feu électrique, paroit ſur-tout dans une propriété commune, & qui eſt digne de toute l'attention des Phyſiciens. C'eſt la faculté d'imprimer la vertu magnétique aux corps qui en ſont ſuſceptibles. M. Franklin a aimanté de petites aiguilles à coudre, avec une étincelle tirée d'un grand verre chargé ; & ſuivant l'Obſervation de M. Dalibard, le côté par lequel l'étincelle eſt entrée, eſt le pole boréal. On a auſſi remarqué qu'une étincelle tirée en ſens contraire d'une aiguille aimantée de cette maniere, lui ôtoit ou affoibliſſoit conſidérablement ſa vertu magnétique. Le P. Beccaria remarque ici en paſſant, que cette Expérience donne une preuve extrêmement forte de l'unité du courant électrique, ſuivant le ſentiment de M. Franklin.

Tels ſont les petits effets de l'Electricité artificielle relativément au magnetiſme. La foudre en a produit ſouvent de fort ſemblables. On a un grand nombre d'Obſervations qui portent, que la foudre a tantôt détruit, tantôt renverſé la direction de l'éguille aimantée des bouſſoles. On lit dans les Tranſactions Phi-

loſophiques (Nomb....) que la foudre étant tombée ſur une caiſſe où il y avoit des tenailles, des couteaux & des clous, tous ces corps ſe trouverent aimantés, de maniere qu'en prenant un des couteaux, on entraîna avec lui quelques clous. Les corps qui contiennent des matieres ſuſceptibles de magnétiſme, ſont quelquefois aimantés par la foudre. Le P. Beccaria en rapporte un exemple, arrivé ſur la fameuſe tour penchante de Bologne, appellée *de gl' Aſinelli*, où l'on voit une brique frappée de la foudre, qui a ſes poles, & qui attire l'aiguille aimantée de pluſieurs pouces de diſtance. Le P. *Butis*, Profeſſeur dans les Ecoles Royales de Saluces, a envoyé au P. Beccaria un fragment de pierre, frappé de la foudre, qui attire auſſi l'aiguille aimantée, à la diſtance de cinq pouces.

Cette propriété du feu électrique d'imprimer au côté, par lequel il entre, la polarité ſeptentrionale, fournit au P. Beccaria la ſolution d'un problême curieux. Il s'agit de ſavoir, lorſque la foudre a frappé ſur quelque lieu, ſi elle eſt venue du ciel, ou ſi elle eſt partie de la terre; car, ſuivant la théorie

de l'Electricité, adoptée par le P. Beccaria, l'un ou l'autre peut arriver. En effet, les phénomenes de l'Electricité, dérivée des nuages, indiquent une Electricité quelquefois négative, & par conséquent un écoulement du feu électrique de la terre vers les nuages. D'ailleurs, on a des Observations qui apprennent qu'on a vû quelquefois la foudre s'élancer de bas en haut. Lors donc qu'on voudra connoître la direction de la foudre, il faudra examiner s'il se trouve sur le chemin qu'elle a tenu quelque morceau de fer qui en ait été atteint. Sa position, & la direction magnétique qu'il aura acquise, comparées ensemble, donneront la solution du problême. Le P. Beccaria en donne un exemple. Le tonnerre frappa en 1758 le Palais du Comte de Coligno, Réformateur des Etudes à Bologne. On trouva que toutes les barres d'une barriere étoient aimantées, de maniere que leur partie inférieure avoit une polarité septentrionale. Divers morceaux de fer que l'on trouva sur son chemin, & en particulier vers le toit, étoient aimantés de la même maniere; d'où le

P. Beccaria conclut que la foudre étoit partie de la terre.

Le P. Beccaria tire des phénomenes, qu'on vient de rapporter, quelques conjectures générales ſur la vertu magnétique des corps terreſtres, & ſur la direction qu'affectent tous les corps doués de cette vertu. Il ſoupçonne que ce pourroit être à la circulation perpetuelle & tranquille du fluide électrique, qu'on doit attribuer le magnétiſme, communiqué par la Nature, à des corps ferrugineux, tenus pendant long-tems dans certaines directions. Ne ſeroit-ce pas, dit-il encore, ce même fluide, qui, en circulant perpétuellement, & d'une maniere lente & imperceptible, du Nord au Sud, produit la direction magnétique? Nous laiſſons aux Phyſiciens le ſoin de peſer ces conjectures, qui ne paroîtront peut-être pas deſtituées de fondement.

Un uſage bien intéreſſant de la Théorie précédente, ſeroit de pouvoir préſerver les édifices de la foudre; mais la choſe eſt-elle poſſible? C'eſt ce que le P. Beccaria examine à la fin de ſa quatorzieme Lettre. Il réfute d'abord la pré-

tention de ceux qui ont penſé le faire, en dépouillant le nuage de ſon feu électrique au moyen d'une ou de pluſieurs pointes. Cependant, en réflechiſſant ſur la propriété du feu de la foudre, de ſe porter par préférence le long des corps métalliques, il penſe qu'on peut du-moins, par ce moyen, détourner la foudre, & lui tracer ſon chemin, de maniere à en écarter tout le danger. Il faudroit pour cela que les conducteurs dérivés des pointes métalliques, fuſſent d'une groſſeur proportionnée à la quantité du feu électrique qu'ils doivent dériver. Le P. Beccaria, fondé ſur quelques Obſervations, penſe que le diametre de trois ou quatre lignes ſera ſuffiſant. Il eſt ſurtout eſſentiel que ce conducteur ait une communication libre & étendue avec des corps qui abſorbent facilement l'Electricité. Il eſt à-propos, pour cet effet, que ſon extrêmité ſe termine par pluſieurs pointes, & qu'elle ſoit enterrée juſqu'à cette profondeur où la terre reſte conſtamment humide Il vaudroit encore mieux faire plonger cette extrêmité dans un ruiſſeau ou dans un amas d'eau.

La derniere Lettre du P. Beccaria

traite des Météores aqueux. Obligés de terminer cet extrait, nous nous bornerons à dire, que notre Physicien attribue aussi la formation de ces Météores à l'Electricité naturelle de la terre. Suivant lui, l'action rapide & impétueuse du feu électrique produit les nuages fulminans. Cette action, plus tranquille & plus lente, ne produit que des amas de vapeurs qui se résolvent en pluies sans détonation. La formation de la grêle, celle de la neige, & la forme réguliere qu'elle affecte, les vents même qui accompagnent les nuages fulminans, occupent suffisamment le P. Beccaria. La Lettre est enfin terminée par plusieurs questions relatives au même sujet, dont l'Auteur tente la solution. Nous ne le suivrons pas dans ces discussions longues & difficiles. Nous nous bornerons à dire un mot du nouveau Phosphore qui fait l'appendix de son Ouvrage.

Ce nouveau Phosphore est une de ces boules de verre minces & vuides d'air, qu'on nomme *Bombes Philosophiques*. Quand on les laisse tomber dans un lieu obscur, elles éclatent, & elles donnent un trait de lumiere. Le

P. Beccaria a fait un grand nombre d'Expériences, pour en démêler la cauſe; & il a enfin trouvé que le choc inſtantané produit ici le même effet que le frottement, & que cette lumiere eſt du genre électrique. Nous n'ajouterons rien de plus ſur ce ſujet. Nous remarquerons ſeulement qu'on conteſte au P. Beccaria, dans un Ouvrage imprimé depuis peu (*), qu'il y ait aucune nouveauté, ni dans l'Obſervation de ce phénomene, ni dans l'explication qu'on en donne.

II.

STORIA Letteraria d'Italia ſotto la protezzione del Sereniſſimo Franceſco III, Duca di Modena, &c. vol. 14, &c. *In Modena*, 1759, *à ſpeſe* Remondini.

» HISTOIRE Littéraire d'Italie, » ſous la protection du Séréniſſime » Duc de Modene, Tom. 14. A » Modene, 1759, aux dépens de » *Remondini*, *in*-8°. 496 pages.

C'EST à l'Hiſtoire Littéraire, qu'il

(*) Lettres ſur l'Electricité, par M. l'Abbé Nollet, 1760 *in*-12.

appartient ſur-tout de fournir au Philoſophe les moyens de former un tableau fidele des ſiecles & des Empires. Soit que le génie des Peuples donne le ton aux Lettres, ſoit que les Lettres le donnent au génie des Peuples, il n'eſt guere poſſible de prononcer ſur la conduite & ſur les mœurs des Nations, ſi l'on n'a bien examiné & les connoiſſances qu'elles ont eues, & l'eſprit des Ouvrages par leſquels elles nous les ont tranſmiſes. Nous tomberions à chaque inſtant dans l'erreur, ſi nous appliquions aux ſiecles paſſés, la regle ſur laquelle nous devons juger les actions & les procédés de nos Contemporains. Autant les hommes ſe reſſemblent par les paſſions, autant ils différent par les préjugés; & c'eſt par l'opinion & par les préjugés, que les hommes ont toujours été & ſeront toujours gouvernés. Rien n'eſt donc plus important que d'inſcrire dans les faſtes de l'Hiſtoire, la nature, l'état & le degré des lumieres & des connoiſſances propres de chaque ſiecle & de chaque Nation. Quel avantage d'ailleurs pour les Lettres mêmes, lorſqu'on ſuit pas à pas leurs progrès & leurs viciſſitu-

des; lorſque d'après une multitude de faits, on peut enfin démontrer les cauſes de la grandeur & de la décadence des Sciences & de l'eſprit humain !

Les Auteurs de l'Hiſtoire Littéraire d'Italie, pouſſée, dans l'eſpace de dix ans, juſqu'au quatorzieme volume, ne s'arrêtent point, comme preſque tous les Journaliſtes modernes, à rendre compte des Ouvrages que produit leur Nation. Leur deſſein eſt de publier les obſervations & les découvertes qu'elle fait dans les Sciences & dans les Arts, les établiſſemens, les viciſſitudes, les travaux de ſes nombreuſes Académies, les Inſcriptions & les Antiquités nouvellement découvertes, les richeſſes littéraires qu'elle renferme, des Mémoires ſur la vie & ſur les Ouvrages des Savans, &c. Le dernier volume de cette Hiſtoire eſt tout entier du ſavant Pere *Zaccharie*, Jéſuite, le principal Auteur de cet Ouvrage périodique.

Ce volume eſt diviſé en deux livres : le premier contient les événemens remarquables qui ſont arrivés dans la République des Lettres en 1755 ; on trouve, dans le ſecond, les éloges des Membres qu'elle a perdus pendant la

même année. Il s'agit d'abord des Académies. C'eſt au goût, c'eſt aux vues des Princes, qu'eſt attaché le ſort des Lettres. Heureux les Etats, dont les Souverains mettent une partie de leur gloire à hâter les progrès de l'eſprit humain, & qui ſe placent, pour ainſi dire, à la tête des entrepriſes des Savans ! C'eſt une réflexion que fait à propos l'Hiſtorien, ſur la faveur que l'Impératrice-Reine accorde à ſon Académie de Roveredo. Les regards d'un Souverain élevent l'eſprit des Gens de Lettres, comme ils animent le cœur des Soldats. Les Académies d'Italie ont, pour la plûpart, l'avantage d'être placées à l'ombre même du Trône. Il s'en eſt formé, en l'année 1755, à Forli, une nouvelle, dont l'inſtitution paroît être d'un ſiecle bien éloigné du nôtre. Baillet, en parlant des Pſeudonymes, rappelle les tems où une paſſion fanatique pour l'Antiquité, mit en vogue les noms de la Fable & ceux des Grecs & des Romains. Rien n'étoit plus commun que de rencontrer ſur ſes pas des Apollon, des Jaſon, des Diogene, des Lælius, des Varron, *&c.* Le nom de *Marie* étoit changé en celui de *Ma-*

rius. Douza crut ennoblir le ſien, en ſe faiſant appeller *Janus*, au lieu de *Joannes*. La nouvelle Académie de Forli ſembleroit appartenir à ces ſiecles enthouſiaſtes de l'Antiquité. Elle eſt établie ſous la protection de *Jupiter de Crete*. Le Diſcours qui précede les Statuts de cette Académie, eſt daté de Crete, l'an MM. C. XIII après l'enlevement d'Europe. Il commence par une comparaiſon de l'union que les Académies forment entre les Savans, avec la ſociété que la Philoſophie établit entre les hommes; & après avoir frondé les autres Etabliſſemens Académiques de l'Italie, il finit par l'éloge du nouveau. Les Loix de l'Académie Créroiſe, dictées par un Eſprit Républicain, bornent ſes Membres au nombre de treize, excluent tout Patron, & n'admettent aucun Prince. Une Académie, ſous la protection de *Jupiter de Crete*, paroîtra biſarre à nos Lecteurs; & bientôt après ils entendroient, ſans étonnement, nos Poëtes invoquer Apollon, & ils l'invoqueroient peut-être eux-mêmes, ſans appercevoir aucune diſparate dans leurs idées. L'expoſition des travaux de quelques autres

Académies appelle enſuite, dans le même Chapitre, l'attention ſur les objets les plus dignes de l'occuper.

Parmi les exercices publics des Colleges, expoſés dans le ſecond Chapitre, le Proſpectus d'un Eſſai de Chronologie, ſoutenu au Séminaire Romain, comprend un des plus épineux & des plus vaſtes champs de la Critique. On y parcourt les mois, les Epoques & les Eres des divers Peuples, des Aſſyriens, des Egyptiens, des Hébreux, des Perſes, des Grecs, des Romains, des Parthes, &c. Cenſorin dit que l'année Egyptienne ne fut anciennement que de deux mois, & enſuite de quatre. Diodore, Varron, Plutarque, Pline, Proclus & pluſieurs autres prétendent qu'elle ne fut d'abord que d'un ſeul mois. Il fut prouvé dans cet exercice, que, depuis l'an de la Période Julienne 3994, 720 ans avant Jeſus-Chriſt, elle étoit de 360 jours, auxquels on en ajoutoit cinq à la fin. Les Grecs, ſuivant l'opinion de Petau, de Potter, de l'Abbé de Longuerue, &c, empruntèrent des Egyptiens la forme de leur année. Leur uſage étoit de l'indiquer par le nom de l'Archonte en place.

Leurs mois étoient des mois lunaires; mais ils ne ſuivirent pas exactement, dans leur calcul, le cours de la Lune. Du tems de Thucydide, ils les avoient diſpoſés de maniere, que les ſaiſons tomboient toujours dans la même partie de l'année. Les Hébreux ne ſuivirent, avant la Captivité, que les périodes lunaires. Ils n'eurent jamais une maniere propre à leur Nation, pour meſurer le tems; ils ſe réglerent toujours ſur celle des Peuples dont ils s'étoient ſéparés, ou de ceux auxquels ils étoient ſoumis. Les Acteurs de cet exercice défendirent, contre M. Boivin, la Période Julienne, & fixerent la priſe de Troyes à l'année 3530 de cette Période, 1184 ans avant Jeſus-Chriſt. Il eſt aſſez ordinaire en Italie de voir, dans ces Exercices Littéraires, des jeunes gens répondre, en pluſieurs Langues, aux queſtions qu'on leur propoſe, interpréter, au choix des Spectateurs, les paſſages les plus difficiles des Auteurs Grecs & Latins, & compoſer ſur le champ des Pieces en vers ou en proſe, ſur toutes ſortes de ſujets.

Le troiſieme Chapitre eſt deſtiné aux Cabinets & aux Bibliotheques. M.

l'Abbé *Paſſeri* y donne l'idée de la fameuſe Collection de Marbres anciens, faite dans le Palais d'Urbin, par M. le Cardinal *Stopani*, Légat de la Province de Métaure. Ce dépôt d'Antiquités, un des plus riches & des plus curieux, fut formé dans l'eſpace de trois mois. Le deſſein de M. le Cardinal Stopani étoit de fouiller les ruines des cinq Villes de ſon Gouvernement, qui depuis long-tems étoient détruites. Sa tranſlation à la Légation de la Romagne lui a ôté les moyens d'exécuter ſon projet. C'eſt par les ſoins de M. l'Abbé Paſſeri lui-même, que les Marbres du Palais d'Urbin ont été ramaſſés de divers endroits de la Province de Métaure, ſans avoir dépouillé les Villes des Monumens qui y attirent les Etrangers, ni enlevé les Inſcriptions locales, telles que celle de Trajan ſur le Pont de Métaure, & celle de Veſpaſien à l'entrée du Furlo. Le Cabinet de M. *Fabretti*, tranſporté au Palais d'Urbin, ne forme que la plus petite partie de la Collection. Une des Pieces les plus remarquables parmi les Statues, eſt un beau Coloſſe de Jupiter. Quoiqu'il lui manque les bras & les cuiſſes, on voit

cependant qu'il étoit assis, & qu'il avoit le bras droit levé pour lancer la foudre. Par le tronc seul, on peut juger aisément de l'attitude du corps entier; & l'on remarque, sur le visage du Dieu, une espece de colere noble, dédaigneuse, &, pour ainsi dire, tranquille, qui suffit pour annoncer qu'il est dans un moment de vengeance. Le système qu'on a observé dans la distribution des Pieces, est tout-à-fait conforme aux Loix de la Science Lapidaire.

M. l'Abbé *Querci*, Florentin, décrit dans une Lettre au Docteur Lami, la belle Bibliotheque du Prince Corsini, depuis rendue publique, & composée de plus de trente mille volumes. Le fond de cette Bibliotheque est tiré de celle que Clément XII avoit formée pendant sa Prélature, & de celle du Cardinal *Gualtieri*, donnée en grande partie à ce Cardinal par Louis XIV, lorsqu'il étoit Nonce en France. Elle renferme des Recueils précieux. Il y a trois cens quarante volumes d'Editions des premiers tems de l'Imprimerie, & l'on y voit plusieurs Ouvrages Chinois, imprimés à Pekin.

Parmi les Livres Turcs, imprimés à Conſtantinople, on diſtingue un *Lexicon Arabo-Turcicum in-fol.* en onze volumes, & l'Hiſtoire des Caliphes par Nadham-Effendi. Le Dictionnaire eſt le premier ouvrage imprimé à Conſtantinople, & l'Hiſtoire eſt le dernier. La Préface du Lexicon eſt un éloge de l'Art Typographique, introduit chez les Mahometans, à l'inſtance du Viſir Ibrahim, & par ordre de l'Empereur Achmet III, après qu'il eut été décidé dans le Conſeil du Moufti, que l'Imprimerie n'étoit pas contraire à la Religion. On remarque encore dans les Livres Mahometans deux Recueils de Chanſons galantes d'une grande délicateſſe. La collection des Eſtampes & des ouvrages des meilleurs Maîtres eſt des plus riches ; elle contient environ trois cens volumes. Les Obſervations ſur l'Hiſtoire Naturelle & ſur l'Aſtronomie, inſérées dans le chapitre ſuivant, ne ſont pas ſuſceptibles d'analyſe.

Des nombreuſes Inſcriptions découvertes en 1756, & rapportées dans le cinquieme chapitre, nous n'en citerons qu'une ſeule qui a été trouvée à Pozzuolo,

zuolo, & qui ne renferme que ces deux mots : *Dyſari ſacrum.* Le Dieu Dyſare n'eſt pas fort connu même des Sçavans, du-moins ſous ce nom-là. M. *Tarugi* de Naples avoit annoncé une Diſſertation ſur les Jeux Duſariques, dans laquelle, après avoir diſcuté ſi le nom de Duſares étoit Barbare ou Grec, il prouvoit que ce Dieu étoit Bacchus honoré ſous ce nom chez divers Peuples. Le P. *Frœlich*, Jéſuite, en expliquant une médaille ancienne, remarque que le Dieu Duſare ou Dyſare étoit en grande vénération chez les Arabes. Le témoignage de Tertullien eſt formel là-deſſus : *Unicuique etiam Provinciæ*, dit-il dans ſon Apologétique, chap 24, *& civitati ſuus Deus eſt, ut Syriæ, Aſtarte; Arabiæ, Dyſares.* Etienne de Byſance dit que ce Dieu des Arabes & des Dacharenes avoit donné ſon nom à un rocher de l'Arabie. Le culte de ce Dieu étoit établi à Boſtra, & Suidas aſſûre qu'il étoit floriſſant à *Petra*, ville des Nabatéens, ſuivant Strabon; mais il l'appelle *Deus Ares*, & il le prend pour le Dieu Mars. Heſychius aſſûre que les Nabatéens adoroient, non le Dieu Ares ou Mars,

mais Duſares ou Bacchus. Le mot de *Duſaris* ſignifie en Arabe, *Dominus ſolutionis*, ce qui s'accorde parfaitement avec la dénomination que les Grecs donnoient à Bacchus de Λυαῖος, *ſolutor*, Λυσι μέριμνος, *ſolutor curarum*. Les Jeux Duſariques auront donc été les Bacchanales. *Voyez* Suidas ſur le Temple, l'Idole & le Culte de Duſaris.

On a trouvé dans la même année, parmi les ruines d'Herculane, une machine de métal qui a l'air d'un cadran ſolaire portatif. La forme en eſt circulaire : à un de ſes côtés eſt un *gnomon* ou ſtyle ; une de ſes ſurfaces eſt coupée par douze lignes qui forment des niches, dans leſquelles ſont enchaſſées les lettres initiales des douze mois de l'année. Cet inſtrument porte des marques certaines d'une haute antiquité. Il tient à un anneau, par le moyen duquel on peut le ſuſpendre.

Dans la notice des Manuſcrits du cinquieme chapitre, on lit quelques formules d'Oraiſons de l'Héréſiarque Adalbert, Diacre François, condamné dans pluſieurs Conciles en 745. Cet Adalbert s'adreſſoit, dans ſes invoca-

tions, à des Anges que l'Ecriture ne nomme point, & qu'il avoit canoniſés, d'après les ſuperſtitions des Docteurs Juifs. *Uriel* ou *Oriel* eſt le principal de ces Anges fictices. Son nom a pourtant été trouvé ſur une plaque d'or, attachée à un tableau d'un autel de l'Egliſe de Sainte Marie de la Piété à Rome, qui a été découvert en 1544, dans la Baſilique du Vatican, & ſur les Moſaïques de l'Egliſe de Ravenne. S. Ambroiſe, S. Iſidore, & certaines Litanies en font mention. Pluſieurs Théologiens, cités par *Cornelius à Lapide*, penchent à l'admettre, ainſi que *Salatiel*, *Judiel* & *Barachiel*, au nombre des bons Anges. Un Prêtre Sicilien tenta en 1527 d'en introduire le culte, & de leur conſacrer les Thermes de Dioclétien. Il obtint même quelques-unes des demandes qu'il avoit faites relativement à cet objet, mais ſans jamais avoir pu parvenir à une Dédicace ſolemnelle. Les noms de ces Anges ont été, avec raiſon, effacés des anciens monumens, où quelque ſuperſtition judaïque les avoit gliſſés. Il faut s'en tenir à la déciſion du Pape Zacharie & du Concile Romain, tenu en 745,

qui, comme on le voit dans Baronius & dans le Pere Labbe, ne reconnoiſſent de ſaints Anges auxquels il ſoit permis d'adreſſer un culte particulier, que ceux qui ſont dans l'Écriture.

Le ſecond Livre de l'Hiſtoire Littéraire eſt un recueil d'Eloges des ſçavans morts en l'année 1755, « Si les » Anciens, dit M. d'Alembert dans ſes ſages Réflexions ſur les Eloges Académiques, » qui élevoient des » ſtatues aux grands Hommes, avoient » eu le même ſoin que nous d'écrire la » vie des Gens de Lettres, nous au» rions, il eſt vrai, quelques Mémoi» res inutiles, mais nous ſerions plus » inſtruits ſur les progrès des Sciences » & des Arts, & ſur les Découvertes » de tous les âges; hiſtoire plus intéreſſante pour nous que celle d'une » foule de Souverains, qui n'ont fait » que du mal aux hommes ». L'éloge des Sçavans doit être une expreſſion ſimple de leur vie littéraire. Leur Hiſtorien ne prendra point le ton de la louange, ſi ce n'eſt pas, pour ainſi dire, la couleur même de l'objet, la ſeule maniere vraie & naturelle de préſenter leurs travaux & leurs ouvrages. Il ſe-

roit inutile de les ſuivre, lorſqu'ils deſcendent du cabinet dans le commerce de la vie civile, pour ſe perdre dans la foule, à moins qu'ils n'y donnent des exemples remarquables d'honnêteté & de patriotiſme, avantageux à la Société & honorables pour les Lettres. L'Hiſtoire Littéraire n'oubliera point les abus de l'eſprit & des talens, les erreurs & les écarts : ils en ſont partie, comme les abus de la force & de l'autorité, les guerres & les crimes, ſont partie de l'Hiſtoire Civile. Il ſeroit ſurtout néceſſaire de marquer l'influence & les effets des paſſions dans la Littérature, puiſque c'eſt une des premieres cauſes qui arrêtent les progrès des Sciences, & qui entraînent la ruine des Arts.

Le P. Zacharie n'avoit aucun trait à effacer, pour la gloire des Lettres, du portrait du Cardinal *Quirini*, Evêque de Breſcia & Bibliothécaire du Vatican, dont une partie remplit le premier chapitre de ce deuxieme Livre. Ce grand Cardinal ne s'occupa jamais dans ſes travaux que du bien de la Religion, de la Littérature & de la Société. « En conſidérant ce que vous

» faites, lui écrivoit un grand Monarque, Protecteur, Ami & Juge des Sçavans, » il n'eſt perſonne qui ne dût » s'imaginer que la Religion vous occupe tout entier. Cependant ceux » qui ont les yeux tournés du côté de » la Littérature & des Sciences, vous y » retrouvent encore, comme ſi c'étoit » votre unique occupation. Si vous » n'êtes pas le Reſtaurateur des Lettres, vous en êtes au-moins le plus » ferme appui. Il eſt beau d'employer » le crédit de ſa place & de ſa dignité » à protéger les Beaux Arts ; mais c'eſt » les protéger encore plus efficacement, » que de donner des ouvrages qui » doivent ſervir de modele aux Gens » de Lettres. C'eſt une juſtice que l'Europe ſçavante vous rend, & vos » différens Eloges que nous voyons paroitre tous les jours, ne ſont que le » foible tribut de ce que la Littérature » vous doit ». Le nombre des ouvrages du Cardinal Quirini eſt trop conſidérable, pour pouvoir ſeulement en copier les titres. L'Hiſtoire Eccléſiaſtique, & en particulier celle de l'Egliſe Grecque, ont principalement occupé ſa plume. Il a été le Collecteur

& l'Editeur des Lettres du Cardinal *Poli*, en quatre volumes. Ses dix décades d'Epîtres Latines, ainſi que la plûpart de ſes Lettres Italiennes, forment un recueil précieux de Diſſertations ſur des ſujets d'érudition, tant ſacrée que profane. Il aimoit la Poéſie, & il s'amuſoit quelquefois à traduire des morceaux des Poëtes François, & en particulier de M. de Voltaire. Son zele pour la Religion éclate dans tous ſes ouvrages, ſurtout dans ſes Sermons, dans ſes Lettres Paſtorales & dans ſes Ecrits contre les Hérétiques. Nous rapporterons, pour la ſatisfaction de ceux qui connoiſſent l'eſprit du véritable zele, & pour l'inſtruction de ceux qui l'ignorent, que dans ſes diſputes avec les Proteſtans, le Cardinal Quirini communiquoit quelquefois ſes Ecrits au parti oppoſé, avant que de les rendre publics, perſuadé que dans ces ſortes de diſputes, plus que dans toute autre, il eſt néceſſaire de ménager ſes Adverſaires, & de ne jamais s'éloigner des égards que l'on doit aux hommes, lors même qu'ils ſont dans l'erreur, & à la cauſe de la vérité, lorſqu'on veut la défendre avec fruit. M. *Schelhor-*

nius, Bibliothécaire de Memming, & M. *Herman Samuel Reimar*, neveu du docte *Fabricius*, avoient reçu de lui une copie manuscrite de sa Critique de l'Histoire de la Réforme Anglicane par Burnet, avant que cette Critique fût imprimée. Aussi cet illustre Sçavant fût-il particulierement honoré des Protestans, jusques-là que l'Académie de Gottingue, dont il étoit Membre, célébra solemnellement en 1748 l'Anniversaire de sa nomination à l'Evêché de Bresçia. Sans parler des Académies Italiennes della Crusca, de Bologne, &c. ausquelles il étoit aggregé, il étoit encore associé à l'Académie des Belles-Lettres de Paris, à celle de Berlin, & à plusieurs autres. Des Inscriptions, des Médailles, des Panégyriques ont consacré le souvenir du zele & de la générosité, avec laquelle il concouroit aux établissemens utiles à la Religion & à la Patrie. Nous rappellerons que la fondation de l'Eglise Catholique de Berlin fut bâtie à ses frais. Sa vie fut comblée d'honneurs, & sa mémoire le sera, tant qu'il y aura des hommes qui aimeront la Religion, les Lettres & les beaux Arts.

Le ſecond Chapitre contient l'Eloge du P. *Caſini*, Jéſuite de Florence, très-verſé dans les Langues ſavantes & dans la connoiſſance des Peres ; celui de M. *Marinoni*, Mathématicien & Conſeiller de l'Empereur Charles VI, & Penſionnaire de l'Imperatrice-Reine, des Académies de Londres, de Paris, de Petersbourg, de Berlin, d'Olmutz, de Bologne, de Naples & de Roveredo ; enfin celui de M. *Philippe Argellati*, d'une ancienne famille de Bologne, Auteur de pluſieurs Recueils très-conſidérables. L'Eloge du Marquis *Maffei* remplit le troiſieme Chapitre, & nous le réſervons pour le premier Journal.

ESPAGNE.

I.

CARTA del P. Andres Marcos Burriel, *dela Compañia de Jesus, à Reverendiſſimo P. Franciſco de Ravago, Confeſſor de S. M. en que le da cuenta, como à ſu Gefe, de orden del Rey, nueſtro ſenhor, del Plan de ſus ideas literarias, y de los trabajos hechos ſegun dicho Plan. Fecha en Toledo, en 22 Dixiembre de 1752.*

« LETTRE du P. *André-Marc* » *Burriel*, de la Compagnie de » Jeſus, au T. R. P. François de » Ravago, Confeſſeur de Sa Majeſté » Catholique, dans laquelle il lui » rend compte, comme à ſon Supé- » rieur, par ordre du Roi, de ſes » projets littéraires & de ſon tra- » vail. A Tolede, le 22 Décembre » 1752.

CETTE Lettre, qui n'a point été imprimée, nous a paru très-digne d'être connue. Elle fera juger des pro-

grés des Bonnes-Lettres & de la Critique en Eſpagne.

« J'AI été aujourd'hui pour la derniere fois, mon très-révérend Pere, à la Bibliotheque de cette Cathédrale ; il faut donc vous rendre compte de ma miſſion. Quoique, conformément à vos ordres, le but de mes recherches ait été de tirer de l'oubli ce que j'ai rencontré d'utile à tous les genres de Littérature, j'ai néanmoins fixé plus particulierement mon attention ſur les objets qui m'ont paru les plus eſſentiels. Les écritures & les monumens authentiques qui ſe trouvent dans ces Archives, & dont je vous ai fait tenir le Catalogue, qui en contient près de deux mille, peuvent jetter ſans contredit un grand jour ſur l'Hiſtoire Civile & Eccléſiaſtique de la Nation, depuis la conquête de Tolede juſqu'à nos jours, ainſi que ſur les points les plus importans de la Diſcipline, tels que Elections, les Conſécrations, les Juriſdictions, les Dîmes, les *Tercias* (*), leur origine & leur repar-

(*) Les *Tercias* ſont les deux neuviemes de la Dîme, qui reviennent au Roi.

tition dans chaque ſiecle, l'acquiſition des biens fonds par les gens de main-morte, les dépouilles des Prélats, leurs droits & ceux de leurs Egliſes ſur les Vaſſaux, leurs exemptions & immunités, les cauſes de leur reſſort dans les divers âges de la Monarchie, leur dépendence de nos Rois, les Tributs Royaux, la façon de les payer, &c. Ces documens éclairciſſent encore beaucoup pluſieurs points du Gouvernement politique, les Droits du Roi ſur les choſes & ſur les Procès Eccléſiaſtiques, ſon droit de Patronat & ſes différentes eſpeces; les differens Impôts & la façon dont les Sujets les payoient en tems de paix, en tems de guerre, ou dans des cas preſſans; les droits de la Nobleſſe, ſes Charges & ſes Devoirs. J'ai trouvé de bonnes notices ſur les Généalogies, ſur les Officiers du Palais & de la Couronne; ſur la maniere dont la Chancellerie ſe conduiſoit & adminiſtroit la Juſtice; ſur les droits des villes & ſur le nombre de leurs habitans; ſur l'Agriculture, les Troupeaux, les Arts, les Manufactures & le Commerce du Royaume. C'eſt à l'égard de tous ces

points, & de bien d'autres encore, qu'on peut tirer de grands ſecours de toutes ces pieces, en les digerant & les appliquant chacune à ſon objet reſpectif : mais elles ne nous préſentent pour la plûpart que des faits iſolés, & ces faits tiennent aux loix, aux uſages & aux coutumes que chaque ſiecle a vu regner dans l'Etat Séculier, dans l'Eccléſiaſtique & dans l'Etat mixte. L'enſemble de ces faits eſt très-confus ; ceux qui ſont appuyés ſur les documens d'un ſiecle ſont en contradiction avec ceux qui réſultent des pieces d'un âge different. Cette contradiction vient de la différence qui regne entre les loix, les uſages & les coutumes des divers tems de la Monarchie. C'eſt pourquoi, ſi l'on veut donner à chaque choſe la place & la valeur qu'elle doit avoir, il ne ſuffit point de donner ſimplement les faits ; il faut encore former une ſuite entre les loix, les uſages & les coutumes tant Eccléſiaſtiques que politiques. Si l'on peut parvenir à bien établir cette ſuite depuis les commencemens juſqu'à nos jours, en obſervant les changemens, les innovations, les altera-

tions & les contrariétés que la diverſité des tems a produits ſur tous ces points, les faits ſeront liés entr'eux par un enchaînement naturel, & l'on fixera la juſte valeur de ces divers monumens. C'eſt alors qu'il ſera aiſé de diſſiper les ténebres répandues ſur nos premiers tems, & de compoſer une hiſtoire d'Eſpagne inſtructive, où chaque ſiecle ſera repréſenté ſous les traits les plus propres à le caractériſer.

Il eſt donc indiſpenſable de connoître les loix anciennes de l'Eſpagne, ſoit civiles, ſoit Eccléſiaſtiques. Inutilement voudroit-on en puiſer la connoiſſance dans les ouvrages publiés juſqu'à ce jour ſur ces deux objets; il n'en eſt aucun où nos Loix ayent été préſentées ſous une forme convenable. Ces deux branches de notre Droit ſont ſi étroitement liées entre elles, qu'il n'eſt pas poſſible de connoître l'une, ſans être bien au fait de l'autre, ſurtout lorſqu'il s'agit de faire valoir des privileges & des droits regardés comme anciens, & dont le fondement en effet repoſe dans l'antiquité. Cette conſidération m'a engagé à recueillir tout ce qui pourroit me mettre en état

de former deux Corps du ſeul Droit Eſpagnol, ou deux Collections, l'une des Loix Civiles, l'autre des Eccléſiaſtiques, ou en géneral de toutes les diſpoſitions, qui, dans quelque tems que ce ſoit, ont eu force de loi en Eſpagne, & particulierement dans les Royaumes de Léon & de Caſtille. En vous rendant compte de ce que j'ai fait là-deſſus, vous jugerez de mes recherches, & vous en ſentirez la néceſſité.

Il faut chercher le fondement du Droit Eccléſiaſtique Eſpagnol dans la Collection Canonique, dont faiſoit uſage l'Egliſe Gothique, au tems de l'invaſion des Maures. Au commencement du neuvieme ſiecle, cette Collection fut interpolée, augmentée, alterée & défigurée par le faux *Iſidore Mercator*; c'eſt dans cette ſource que puiſerent *Burchard*, *Ivon*, *Gratien*, & pluſieurs autres Compilateurs. Il eſt eſſentiel de démaſquer ce *Mercator*, de démontrer que le déguiſement ne s'eſt point fait en Eſpagne; que nous n'y avons point eu connoiſſance de cet homme, juſqu'après l'invention de l'Imprimerie, & que c'eſt des Etrangers

que nous tenons le *Gratien*, dont ils ne nous ont point communiqué l'original. Je tâche de démontrer tout cela dans une Notice des Collections d'Espagne, & des Manuscrits où il est traité de la Collection de S. Martin de *Braga*, & de celle que cite le troisieme Concile de Tolede, que supposent le neuvieme & quinzieme Conciles tenus dans la même Ville, & dont le premier Concile de Braga avoit déja fait mention. Je discute comment & dans quel tems se fit la grande Collection qui contient les Conciles Grecs, Africains, François, Espagnols, ainsi que les Décrétales vraies & légitimes, depuis saint Damase, jusqu'à saint Grégoire le Grand : Collection plus abondante, plus exacte & plus fidelle que les Collections Africaines, Françoises, Grecques & Romaines ; & ensuite, pourquoi l'on n'y trouve point le cinquieme Concile général, tandis qu'on y voit le sixieme. J'examine si l'on a reçu en Espagne ce cinquieme Concile, auquel le Cardinal *Noris* s'efforce de donner tant d'autorité, dans sa Dissertation que l'Inquisition a proscrite ; en quel tems on a fait ou refait l'*Index*,

le Sommaire, ou l'Abrégé qu'on voit au commencement de cette Collection, & que le Cardinal d'Aguirre a ſi fort défiguré; quelles ſont les fabrications faites par *Cajetan Cenni*, dans l'Edition qu'il a donnée de cet *Index*; ſi l'on a connu & ſi l'on a conſervé dans ſa pureté, en Eſpagne, la Collection de *Denis le Petit*, ou ſi on l'a ſuivie telle qu'elle étoit, après les augmentations d'*Adrien*; enfin dans quel tems, comment, & par qui a été faite l'impoſture d'*Iſidore Mercator*. Je trace, après cela, l'Hiſtoire des Manuſcrits qui contiennent notre précieuſe Collection. Pour cet effet, j'ai déja copié & corrigé les Tables & les Sommaires des Manuſcrits de l'Eſcurial, faits par *Moralez*, *Perez* & *Vaſquez Marmol*; ceux qu'a fait, l'année derniere, mon Frere *Pedro*, avec beaucoup de ſoin & de travail; l'Index du fameux *Lucenſe*, qui périt dans l'incendie de l'Eſcurial, mais dont il doit exiſter une Copie à Rome, où il fut envoyé, à la ſollicitation de Grégoire XIII, pour ſervir à corriger le Gratien; un autre Index du Manuſcrit, qui de Milan a paſſé à Vienne; de celui de Cordoue;

d'un autre d'*Alcala*, qui eſt imparfait; de ceux de Ripoll; de celui qui étoit à Cela-Nova; & des quatre que j'ai ici, l'un de *Gironne*, l'autre d'*Urgel*, & les deux autres de *Tolede*. Je traite encore pluſieurs autres points, relatifs à la Collection que je médite. Je recherche, par exemple, quel eſt le nombre & quelle eſt la valeur des Canons Apoſtoliques ? Si ceux du Concile de Nicée ſont ſeulement au nombre de vingt ? Si le Concile d'Arles précéda celui que nous appellons *Illiberitanum* ? Dans quel tems ce dernier fut tenu ? Si le Chapitre *Sancta Romana* eſt de *Gelaſe* ou d'*Hormiſdas* ? Si les Lettres de ſaint Grégoire le Grand à *Jean Defenſor* ſur l'Évêque de Malaga, qu'on ne trouve point dans notre Collection, ſont légitimes ? Comment on doit entendre d'autres Lettres de ſaint Grégoire à ſaint Léandre, & le cas qu'il faut faire de la viſion de *Tajon* à Rome, lorſqu'il cherchoit les Morales de ce ſaint Pontife ? Si les Lettres du Pape Léon II, en envoyant les Actes du Concile, ſont authentiques ? Ce qu'on doit penſer des Conciles d'Eſpagne, qu'on ne trouve que dans quel-

ques Exemplaires. J'ai fait, ſur tous ces Points, un grand nombre de Notes & d'Obſervations, auxquelles j'aurois déja mis la derniere main, ſi j'avois ici les Livres dont j'ai abſolument beſoin pour établir mes aſſertions, ou réfuter celles des autres.

En attendant, j'ai copié, d'après un Manuſcrit, la Collection Gothique, entiere & pure; enſuite, après avoir confronté moi-même les quatre Manuſcrits qui ſont ici, j'ai eu ſoin d'en marquer les variantes. J'ai auſſi confronté cette Collection avec la Partie qu'on en trouve dans le P. *Hardouin*; de ſorte que pour donner la Collection Gothique dans toute ſa pureté, d'après les Manuſcrits, il ne me manque plus que de conférer ma Copie avec les Manuſcrits de l'Eſcurial. (*)

On pourroit ajouter à cette Collection, les altérations faites par *Mercator*, comme *Couſtant* avoit promis de le faire dans ſa Collection des Décrétales; mais je n'en poſſede que ce qui ſe trouve corrigé dans les Collections générales de Conciles, qui ſont impri-

(*) Cette confrontation a été faite.

mées. Juſqu'à préſent, il ne m'a pas été poſſible de découvrir, dans toute l'Eſpagne, un ſeul Manuſcrit de *Mercator*; ce qui ſert à prouver que l'impoſture, dont on cherche l'origine en Eſpagne, nous eſt tout-à-fait étrangere. On pourroit ajouter encore la petite Collection de *Denis*, qui donneroit du relief à la nôtre. J'en ai ici deux anciens Manuſcrits, avec les augmentations d'Adrien I; ils viennent du monaſtere de Ripoll. Pour ce qui regarde le moyen âge des Maures, juſqu'à la conquête de Tolede, j'ai déja copié ou confronté avec les Manuſcrits, tous les Mémoires qui roulent ſur cette Collection, & l'Apologétique de l'Abbé *Sanſon* contre le Concile de Cordoue, qu'il paroît que le P. *Flores* veut faire imprimer, avec d'autres Ecrivains de Cordoue. Je ne ſuis point fâché qu'il me prévienne, comme il le fit l'année derniere, en publiant les Opuſcules de *Siſebute*, de *Tarra* & d'autres Ecrivains Goths, que je me préparois à donner moi-même. Le Public jouit en attendant, & j'aurai toujours par-devers moi la conſcience de ce que j'ai fait par moi-mê-

me. J'ai copié la Lettre d'*Elipandus* au Concile de Francfort, lettre dont ce Concile fait mention, que le Pere *Flores* n'a point publiée, & qui eſt très-difficile à lire dans l'Original Gothique; j'ai accompagné cette Lettre de quelques Obſervations. J'ai auſſi confronté celles qui ont été publiées, & j'ai vu tout ce qui peut éclaircir les queſtions qui furent agitées dans ce tems-là, ſur la Filiation adoptive, naturelle & propre de Jeſus-Chriſt, entant qu'homme. J'ai découvert que le Concile d'*Oviédo* eſt ſuppoſé, & que l'Hiſtoire de *Sanpizo*, Evêque d'*Aſtorga*, eſt également apocryphe ou interpolée. J'ai quelque choſe à dire ſur les Lettres du Pape *Jean*, ſur l'érection d'*Oviédo* en Métropole, ſur les Egliſes qu'on y aſſigna aux Evêques dépoſſédés par les Maures, & pluſieurs choſes nouvelles. J'ai remarqué les fautes qui fourmillent dans toutes les Editions qu'on a données juſqu'à préſent du Concile de *Léon* de l'année 1020; j'ai découvert que c'eſt dans ce Concile qu'exiſte le principe du Droit primitif du Royaume de Léon, & que ſe trouvent les Loix fondamenta-

les de cette Couronne. J'ai trouvé ; ſur la couverture d'un Livre, un Extrait du Concile de *Burgos*, ce Concile tant deſiré, dans lequel on abrogea la Liturgie *Mozarabe*, pour introduire l'Office Romain. De crainte de vous fatiguer, je ne vous parlerai point de pluſieurs Mémoires de moindre conſéquence, qui tous ſe rapportent à ce tems moyen.

Quant aux tems qui ſuivirent la conquête de Tolede, je me contente de vous dire qu'on a déja copié ou confronté tous les Actes des Conciles, des Conſtitutions Synodales, & des Réglemens Eccléſiaſtiques, qui ſont ici manuſcrits ; on a même copié les Conſtitutions Synodales du Cardinal de *Ciſneros*, parce qu'elles ſont rares & ſingulieres. J'ai fait la même choſe à l'égard de toutes les Bulles des Papes que j'ai pu trouver ſur toutes ſortes de matieres, en confrontant avec les Manuſcrits, celles qui ont déja été publiées par *Aguirre* & par autres, & dont il y a ici des Originaux ou des Copies manuſcrites. A tout cela j'ai joint, pour la Collection Canonique, des Copies de tous les Documens qui

y ont rapport, trouvés à *Cuença*, à *Siguenza*, à *Murcia*, à *Orihuela*, à *Cordoue*, & deux Cahiers des Conſtitutions de Catalogne. Ainſi j'ai puiſé dans toutes les ſources dont *Loayſa* & *Aguirre* ont pu avoir connoiſſance. J'ai mis au net la Collection Gothique qui ne leur a pas été connue, & j'y ai ajouté un grand nombre de Documens importans, non publiés, pour le Corps du Droit Eccléſiaſtique d'Eſpagne. Malgré cela, je ne prétends pas avoir recueilli tout ce qui eſt néceſſaire pour rendre cette Collection parfaite; il y aura, ſans doute, pluſieurs Monumens curieux, enſévelis dans la pouſſiere de quelques autres Bibliotheques. Par exemple, j'ai trouvé ici une Traduction en vieux Caſtillan d'un Concile tenu à *Zamora* contre les Juifs, en 1312, & non publié. Ce Concile vient de m'être communiqué en Latin, d'après une Copie authentique, trouvée avec d'autres Pieces également importantes dans les Archives de l'Egliſe de *Coria*. Je n'entreprends pas de tout faire; mon intention eſt ſeulement de ramaſſer de mon côté tout ce que je pourrai, & de donner à ce qui me parviendra, l'ordre, la valeur & la clarté

dont je ſuis capable, ſelon les rapports & l'enchaînement que j'apperçois entre les divers objets. Si les Evêques de chaque Egliſe faiſoient faire, par des Perſonnes intelligentes & habiles, des recherches dans leurs Archives, on pourroit eſpérer de conduire ce Recueil à ſa perfection.

Ce que j'ai fait pour la Collection civile, m'a coûté beaucoup plus de peine, ſoit parce que la matiere m'eſt plus étrangere, ſoit parce qu'il y regne un plus grand deſordre, ſoit enfin parce que les Ouvrages imprimés qui peuvent y avoir quelque rapport, ſont d'un très-foible ſecours pour la former. Nous n'avons point d'autre Hiſtoire du Droit Eſpagnol, que celle de *Frankenau Soſtelo*, & l'Abrégé qu'en a donné *Fernandez* de *Meſa*, dans ſon Art de l'interpréter. J'ai relevé les mépriſes & les principales fautes de ces deux Auteurs, dans une longue Lettre adreſſée à Don *Juan de Amaya*, mais écrite à la hâte, d'un ſtyle familier & peu limé; je vous en envoie une Copie. J'ai découvert depuis d'autres erreurs dans ces mêmes Ecrivains; cependant leurs Ouvrages ne parlent

que

que des Manuſcrits des Loix d'Eſpagne les plus connus, tels que le *Partidos*, le *Droit Royal*, les *Loix du ſtyle*, l'*Ordonnance Royale de Montalvo*, les *Loix de Toro*, la *Nouvelle Recopilation* (Collection) les *Arrêts portés*, & les Arrétiſtes modernes *Meſta*, *Alcabalas*, &c.

Ces Hiſtoires fourmillent de fautes dans tout ce qu'elles diſent des Loix portées pendant le tems qui s'écoula entre le *Fuero Juzgo* (*Forum Judicum*) & la formation des *Partidas*. Les deux *Fueros* de Caſtille & de Léon, qui ſont les Loix fondamentales de ces deux Couronnes, non plus que les variations qu'elles ont eſſuyées, n'ont point été connus. On a de même ignoré l'uſage & la valeur du *Fuero Juzgo*, la façon dont il a été reconnu, les lieux & les tems où il l'a été. Ces Hiſtoires ne diſent rien des Cahiers manuſcrits des *Cortès* anciennes (des Etats), ni des Loix qui en ſont émanées. Ces Pieces ſont cependant les meilleures ſources pour connoître les droits, les coutumes, les uſages & les abus de chaque ſiecle ; à peine en reſte-t-il autre choſe que les lambeaux inſérés

dans la nouvelle Collection, & qui ſont remplis de beaucoup de fautes dans les titres, dans les citations, & dans le texte même. Ces lambeaux pourront faire connoître, à la vérité, le Droit qui regne aujourd'hui, mais non pas celui qui régnoit autrefois. L'Ordonnance royale de D. Alphonſe XI, donnée à Alcala, & confirmée depuis par la Loi de *Toro*, qui ſe trouve dans la nouvelle Collection, n'a jamais été imprimée; ſon autorité a, pour ainſi dire, été abſorbée par une Collection particuliere de différentes Loix, faites par D. *Montalvo*, ſous le titre d'Ordonnance Royale, *Ordenamiento Real*, qui, ſans avoir été confirmée par aucun de nos Rois, a été pluſieurs fois imprimée, chargée de gloſſes, & regardée comme un Recueil authentique. Le *Fuero Royal* paſſe pour un Droit général, tandis qu'il n'eſt que municipal, & qu'il n'a aucune autorité, ſi ce n'eſt dans les lieux où il eſt regardé comme tel, & ſur les choſes qu'on prouve être d'uſage. A peine ſait-on quelque choſe des Droits municipaux des différentes Villes du Royaume : ils ſont pourtant très-pro-

pres à faire connoître plusieurs particularités, & à jetter du jour sur l'origine de beaucoup de Droits & d'Usages encore en vigueur. Les Testamens des anciens Rois Espagnols doivent être regardés comme faisant partie de notre Droit ancien, à cause de leur liaison avec les choses publiques. Il y a encore plusieurs Loix détachées sur diverses matieres qui sont aussi peu connues qu'elles sont utiles. Enfin, les Loix Gothiques du *Fuero Juzgo* n'ont jamais été imprimées en Latin en Espagne, mais dans des Pays Etrangers, & elles ne l'ont été qu'une seule fois fort mal en vieux Castillan. Le *Fuero* fondamental de Léon a toujours été mal imprimé, & sans qu'on sût ce que c'étoit. Le *Fuero* & la Loi fondamentale de Castille n'ont jamais été publiés ni sur l'Original primitif, ni selon la réforme qu'on en a faite dans la suite. Je laisse à part le *Becerro* (*),

(*) Par *Becerro*, l'on entend le Registre où les Communautés, de quelque espece qu'elles soient, consignent les résultats de leurs délibérations concernant leur Gouvernement œconomique.

& les Recherches ſur les *Behetria* (*), parce qu'à leur égard, on peut avoir eu d'autres motifs. Enfin, dans l'Edition même des Partidas de *Grégoire Lopez*, qui eſt ſi autoriſée, il y a bien des choſes qui demandent d'être confrontées de nouveau avec les anciens Manuſcrits.

Toutes ces obſervations faites, pour former l'Hiſtoire de notre Droit Eſpagnol, j'ai recueilli le *Fuero* de Léon, & éclairci tout ce que j'ai pu avoir de celui de Caſtille; car, malgré mes recherches, il ne m'a pas été poſſible de me le procurer en entier. J'y ai joint les fameuſes *Cortès* de *Najera* de l'Empereur Alphonſe, réformées par le Roi Alphonſe XI, dont je n'ai pas pu recouvrer l'Original. J'ai copié & corrigé l'Ordonnance Royale, d'après quatre Exemplaires, dont l'un eſt l'Original de la Chambre du Roi D. *Pedro*; j'ai fait l'Extrait des gloſſes qu'y a miſes D. *Vincent Aria*, Evêque de Placen-

(*) *Behetria* ſignifioit anciennement un mêlange & une confuſion de gens ſans Chef, parce que celui qu'ils avoient, n'avoit qu'une autorité précaire & dépendante du choix qu'ils en avoient fait.

cia, ſous le regne de Jean I, & de celles du Dr. *Montalvo*; j'ai corrigé ſur deux Exemplaires, le *Fuero Royal* d'Alphonſe le Sage; j'ai copié & corrigé le *Septenario*, Ouvrage du même Prince, qui ſervoit de Préface à ſes *Partidas*: c'eſt un volume *in-fol.* dont l'Original n'eſt point entier. J'ai fait la même choſe à l'égard d'autres Loix détachées de ce Royaume, déja imprimées, ainſi qu'à l'égard d'un Cahier des Loix du Me *Jacob*, & d'un Formulaire en vieux Caſtillan. A l'égard des Cahiers des *Cortès* & des Ordonnances, Loix, Pragmatiques détachées, Conventions & Teſtamens de nos anciens Rois, j'ai copié plus de deux cens Pieces non publiées, parmi leſquelles je trouve la Sentence arbitraire, portée ſur les différentes branches du Gouvernement de la Monarchie, par les Juges qu'avoit nommés le Roi Henri IV; c'eſt une Copie de l'Original qui fait un volume *in-folio*. J'ai fait un Index au Recueil imprimé, mais très-rare, des Pragmatiques du Royaume, où elles ſont en entier, & la plûpart l'Ouvrage des Rois Catholiques. J'ai un exemplaire imprimé des

Cortès, tenues par les *Comuneros* (*a*), ſous Charles-Quint ; ſur un cahier du même tems, une bonne portion des *Fueros* Municipaux & des *Cartas-Pueblas* (*b*) de quelques Villes & Bourgs ; & un Cahier des Loix des Maures en vieux Caſtillan, leſquelles peuvent avoir leur uſage en les purgeant de quelques clauſes, relatives au Mahométiſme. Il ne me reſte plus que deux choſes à faire dans cette Bibliothéque. 1°. J'ai à confronter le *Fuero Juzgo* en Latin, avec trois Manuſcrits qui s'y trouvent, avec un autre Manuſcrit du Couvent de St. Jean de *Los Reyes*, auquel on a joint le *Fuero* général de Léon & le *Fuero* Municipal de *Palencia*, & avec un

(*a*) Le mécontentement que l'adminiſtration des Flamands occaſionna en Eſpagne, ſous les premieres années du regne de Charles-Quint, produiſit le ſoulevement de pluſieurs Villes & Bourgs. Leurs Chefs, qu'on appelloit *Comuneros*, s'aſſembloient pour délibérer ſur ce que les mécontens avoient à faire.

(*b*) *Carta-Puebla* ſignifie un Edit, une Ordonnance ou Déclaration ſur le rétabliſſement d'une Ville, d'un Bourg, ou d'un lieu ruiné.

autre Manuſcrit du College des Jéſuites ; comme auſſi à conférer le *Fuero Juzgo* en Caſtillan, avec trois exemplaires qui ſont ici, & avec un autre de la ville de Murcie. 2o. J'ai à collationner les *Partidas* avec pluſieurs Exemplaires anciens & précieux qui ſont encore ici.

Quand je ſerai parvenu à achever mon travail, je ne croirai pas pour cela avoir raſſemblé tout ce qu'il faudroit pour rendre parfaite la Collection de notre ancien Droit Eſpagnol, juſqu'à l'entrée des Autrichiens. Il me manque pluſieurs Cahiers de *Cortès*, & notamment ceux des fameuſes *Cortès* de Benavente & de Segovie, tenues en 1383, & où l'on abregea l'Ere ; j'en ai ſeulement un Extrait, tiré de ces Archives, & la Loi d'Abrogation, publiée par *Caſcales* & *Colmenares*, ſans date, & par conſéquent deſtituée de l'avantage qu'on pourroit en tirer pour fixer la Chronologie. Il me manque pluſieurs Loix détachées, qu'on ſçait avoir exiſté, & entre autres le Privilege des Juifs, cité dans les Loix de l'*Eſtilo* ; le Livre de *Roldan*, qui traitoit des Loix ſur les *Tafurerias*,

ou Jeux, composé par Ordre du Roi *Alphonse le Sage*, qui, dans les Loix non imprimées sur le même objet, y renvoie. Il me manque encore plusieurs *Fueros* de différens endroits, & entre autres, les fameux *Fueros* de Sepulveda & d'Aguilar, mais sur-tout l'ancien *Fuero* de Castille; sçavoir, le *Fuero du Comte Sanche*, le *Fuero des Gentilshommes*, le *Fuero de la Noblesse*, le *Fuero de la Liberté*, le *Fuero des Hauts-Faits*, la *Coutume ancienne d'Espagne*, le *Fuero de Burgos*, dont je n'ai pû avoir, ni l'Original Latin, ni la Traduction Castillane réformée, mais seulement quelques Extraits. Il faut regarder, comme un point essentiel du Droit Espagnol, & comme une clef indispensable, tant pour l'intelligence d'une grande partie de nos anciens monumens, que pour connoître l'origine de plusieurs usages modernes, la connoissance des Tributs qu'on a payés à nos Rois, & aux fonds communs des Villes & des Bourgs; celle des Impôts qu'on a payés aux Seigneurs, de leurs variations & de leurs changemens, soit en especes, soit en monnoies, &c. Sans cela, on ne peut point avoir d'idée

juſte de l'ancien Gouvernement Politique, ni même de l'Eccléſiaſtique. M. de Vauban, par exemple, a fait grand bruit en France par ſon projet d'une Dîme Royale, au moyen de laquelle il réduiſoit tous les Impôts à un ſeul. Cette Dîme Royale avoit été propoſée long-tems auparavant ſous le même nom par *Alonſe de Caſtro, Gibaſe*, Regidor de Tolede, dans l'Aſſemblée du 28 Mars 1624, dont le réſultat eſt imprimé. Il y a plus : cette Dîme Royale avoit été payée pluſieurs ſiecles auparavant à nos Rois de Tolede, en même tems que l'on payoit la Dîme Eccléſiaſtique; c'eſt ce qui réſulte d'un grand nombre de Monumens, qu'il eſt difficile d'entendre, ſans admettre ma propoſition. La même Dîme avoit lieu en d'autres endroits, & l'on en trouve des veſtiges dans les tems modernes. Ce fait eſt confirmé par la vingt-huitieme allégation de *Rodrigo Suarez* de l'ancienne Edition de 1550, que j'ai ſous les yeux. On y voit l'embarras des Rois Catholiques, par rapport aux Dîmes des Maures de Grenade, cédées par moitié à l'Egliſe, tandis qu'on leur avoit promis de ne pas leur faire

payer plus d'une ſorte de Dîme. Il faut éclaircir encore les autres Impoſitions des Chrétiens, des Juifs, ou des Maures, qui ſont également inconnues ; les peines portées contre les crimes ; le Droit de la Chancellerie ; tout ce qui regarde le Notariat ; les diſtributions & répartitions des Terres, revenus, &c.

C'eſt dans cette vue que, outre ce qu'on trouve épars dans les *Cortès* & les Réglemens détachés, j'ai ramaſſé & mis à profit les Baux des Fermes, les Ordonnances de *Almojarifazgo*, la répartition des Services, & tout ce que j'ai pu me procurer de ſemblable. J'ai copié en entier un Volume de comptes de recette & de dépenſe de D. Sanche IV, dont l'Original eſt dans cette Bibliotheque, & qui pourra fournir bien des lumieres.

Pour la même raiſon, j'ai recueilli tous les Documens que j'ai pu trouver ſur la Juriſdiction des Sénéchaux, des *Adelantados* (*) & des *Alcaldes*, ſur

(*) L'*Adelantado* eſt le Chef de la Juſtice dans une Réſidence. — L'*Alcalde* eſt encore un homme prépoſé pour l'adminiſtration de la Juſtice. — Le *Regidor* eſt un Echevin. —

les Appels par-devant le Roi, ſur les *Regidors*, les Jurés, les *Hermandades*, ſur ce qu'on appelle dans le Militaire *Adalides*, *Cabdillos*, *Alferes*, ſur les Amiraux, & ſur le Gouvernement économique des Peuples.

La ſuite dans le prochain Journal.

Hermandad, Société. — *Adalid*, Chef de Gens de Guerre. — *Cabdillo* eſt auſſi un Chef Militaire; mais dans une ſignification plus générale. — *Alferez*, Porte-Enſeigne, Cornette.

II.

PRATICAS, è Induſtrias para promover las Letras Humanas, con un Apendice donde ſe examina el Methodo del Sr Pluche, *para enſenar y aprender la Lengua Latina y Griega. Por el P.* Franciſco-Xavier de Idiaquez *de la Compañia de Jeſus. En Villagarcia, en la Imprenta del Seminario, año de* 1758.

« MOYENS pour favoriſer l'avance-
» ment des Belles-Lettres, avec un
» Diſcours détaché, où l'on exa-
» mine la Méthode de M. *Pluche*,
» pour enſeigner & apprendre les
» Langues Grecque & Latine. Par
» le P. *François-Xavier de Idiaquez*,
» de la Compagnie de Jeſus. A
» Villagarcia, de l'Imprimerie du
» Séminaire. 1758. Vol. *in*-12 de
» 141 pages.

Si depuis environ un ſiecle les bons ouvrages de Littérature ſont plus rares en Eſpagne qu'ils ne le furent autrefois, c'eſt principalement aux

vices qui ſe ſont gliſſés dans l'éducation dela jeuneſſe, qu'il faut attribuer cette diſette. Ce n'eſt pas que les Eſpagnols manquent de méthodes : les *Lebrija*, les *Lacerda*, les *Sanchez* (*Sanctius*), &c. leur en ont donné d'excellentes, qu'on peut ſuivre avec ſuccès. Ces grands Hommes eurent le bonheur de voir en Eſpagne le plus bel âge des Lettres, & de contribuer par la profondeur & l'aménité de leurs Ecrits, à la gloire littéraire de leur Nation, dans le même tems qu'elle touchoit au plus haut période de ſa puiſſance. Mais, non contens de laiſſer un nom célebre après leur mort, ils travaillerent encore à rendre leur mémoire chere à leurs Compatriotes, en leur laiſſant des ouvrages, dont la lecture doit être regardée comme la baſe des bonnes études, & qui devoient ſervir de guides aux âges ſuivans. Les révolutions que la Monarchie Eſpagnole eſſuya ſous le Regne de Philippe IV, n'influerent malheureuſement que trop ſur les Lettres. Le mauvais goût, introduit en Eſpagne par des hommes qui ne furent pas même dignes de la réputation paſſagere dont ils jouirent, fit négliger

les grands modeles, & cette négligence s'eſt depuis étendue inſenſiblement juſqu'à ceux à qui leur état impoſe l'obligation d'inſtruire la jeuneſſe. C'eſt au deſir d'introduire une heureuſe réforme dans les études qu'on doit le petit Ouvrage que nous annonçons.

Les Claſſes ſont diviſées en Eſpagne en Claſſes de Grammaire & en Claſſes de Rhétorique. Dans les Colleges, où le nombre des Etudians eſt le plus conſidérable, il n'y a que quatre Claſſes; & la quatrieme, appellée la Claſſe de Rhétorique & de Poéſie, peut être regardée comme celle des Humanités. Quel que ſoit l'ordre des Etudes, les Ecoliers ſortent de la troiſieme Claſſe, ſans avoir appris autre choſe que les regles de la Grammaire & de la Syntaxe. Or il eſt évident qu'ils doivent perdre leur tems en Rhétorique: ils ne ſont point aſſez avancés pour ſe bien tirer des Compoſitions auxquelles on les y exerce, & il faudroit les avoir fait long-tems traduire auparavant, comme le recommandent tant *Sanchez* & *Abril*. Dès que les jeunes gens ſçauroient bien les regles de la Grammaire, il ſeroit bon de leur faire écrire de

tems en tems, en langue vulgaire, quelques lettres, dont on pourroit prendre le sujet de quelque Epître de Ciceron, avec laquelle on leur feroit comparer ensuite leur travail. Cet exercice peut avoir de grands avantages : il serviroit à leur apprendre leur langue naturelle, dans le même tems qu'on leur enseigne celle des Romains, & la tâche leur coûteroit beaucoup moins de peine. C'est d'ailleurs vouloir rétrécir encore l'esprit des jeunes gens, peu propre à l'invention, que de les obliger de composer en Latin, avant que de les avoir bien exercés à écrire dans celle de leur pays, qui doit naturellement leur coûter moins.

Le fort des Méthodistes de nos jours est de diminuer, le plus qu'ils peuvent, le nombre des regles, & d'exercer continuellement les enfans à la Traduction des Auteurs. Cette maxime est fort approuvée du P. *Idiaquez*, & elle n'est point nouvelle en Espagne. Le célebre Sanchez, mort en 1600, après avoir donné la Traduction d'Epictete, en recommandoit beaucoup la pratique ; en quoi il a été suivi par plusieurs Ecrivains de sa Nation, &

nommément par le Jéſuite *Lacerda*, ſi connu par ſon ſçavant Commentaire ſur Virgile. Le P. Idiaquez recommande donc beaucoup la Méthode du P. Lacerda, tirée de la *Minerve de Sanctius*. Ce que l'Ouvrage du Jéſuite pourroit laiſſer à deſirer, les Regens le trouveront dans Sanchez, & pourront l'apprendre de vive voix à leurs Ecoliers. Il y a un préjugé très-avantageux en faveur de la Méthode du P. Lacerda : le Conſeil Royal de Caſtille en a ordonné l'uſage dans toutes les Ecoles de ſon reſſort ; & quiconque n'y apprendra pas le Latin, dit notre Auteur, ne l'apprendra point dans des Méthodes plus volumineuſes.

Quant à la Traduction des Auteurs, le P. Idiaquez en ſent bien la néceſſité ; mais il ſe plaint que les Ecoles d'Eſpagne ne ſont pas bien aſſorties en Auteurs claſſiques. Ce n'eſt pas que ces Auteurs y manquent, mais c'eſt que leur format ne les rend pas propres à être mis entre les mains des jeunes gens. C'eſt à en donner des Editions en petit format qu'il deſtine ſa preſſe de Villagarcia, d'où eſt déja ſorti le *Cornelius Nepos*, avec des Notes & des

Sommaires en Caſtillan, pour l'intelligence du Texte. Il promet de donner dans le même goût *Ciceron*, *Quinte-Curſe*, *Salluſte*, *Virgile*, *Ovide*, *Horace*, *Phédre*, *&c.*

Mais ſi les Traductions ſont un travail indiſpenſable pour acquérir l'intelligence des Auteurs & la connoiſſance de la Langue dans laquelle ils ont écrit, il n'eſt pas moins vrai qu'il y a de grands abus dans la maniere dont on les fait communément traduire. Il n'eſt point de tâche plus accablante pour un enfant, que de l'obliger à rendre le ſens d'un Auteur, ſans autre ſecours que celui d'un Dictionnaire : ſon jugement n'eſt point aſſez formé pour choiſir, entre les différentes acceptions d'un mot, celle qui eſt propre au paſſage ſur lequel il s'exerce ; & le Dictionnaire le mieux fait, loin d'alléger ſa peine, ne fait que l'augmenter par la variété des ſignifications qu'il lui préſente. Le P. Idiaquez penſe donc qu'il faudroit donner aux jeunes gens les Originaux, avec des Traductions ; mais comme par-là les volumes deviendroient trop diſpendieux pour les pauvres Ecoliers, il donne la pré-

férence aux Notes en langue vulgaire. Il eſt certain que ces Notes peuvent tenir lieu de Traduction, & être même d'un plus grand ſecours, pourvu qu'elles partent de bonne main.

L'Auteur compare la Méthode d'*Alvarez*, ſi eſtimée à Rome, où le Latin eſt extrêmement cultivé, avec celle du P. Lacerda. Peu de gens trouveront de la reſſemblance entre ces deux Ouvrages, puiſque le plan de Sanchez eſt tout-à-fait différent de celui d'Alvarez, mis en Latin par le fameux P. Turſellin, comme on l'apprend du P. Lagomarini. S'il y a quelque conformité entre ces deux Méthodes, elle conſiſte en ce que l'une & l'autre ſont en trois parties.

Celui de tous les Auteurs Latins, pour qui le P. Idiaquez paroit le plus paſſionné, c'eſt Ciceron. Il exhorte beaucoup les Maîtres à inſpirer à leurs Eleves du goût pour les Ouvrages de ce grand Homme. La grande réputation dont il jouit depuis pluſieurs ſiecles, eſt un garant du grand fruit qu'on en peut tirer. Les jeunes gens, accoutumés une fois aux Ecrits de cet Orateur, en feront dans la ſuite leurs dé-

lices ; & l'on ſçait combien ſa lecture eſt propre à tous les âges de la vie.

Les Thêmes ſont une eſpece de compoſition ſur laquelle les Méthodiſtes ſont partagés ; elle peut cependant avoir ſon mérite, & ne doit pas être abſolument rejettée. Elle ſeroit même très-utile, ſi les Regens avoient l'attention de faire rouler les Thêmes ſur quelque point intéreſſant, ou d'en tirer la matiere de quelque Auteur ancien, dont la lecture pourroit leur être auſſi avantageuſe qu'à leurs Ecoliers. Le P. Idiaquez approuve beaucoup les beaux Extraits de M. *Chompré*, & les Traductions élégantes de M. l'Abbé d'*Olivet*. Quel ſecours, ajoute-t-il ; n'en peut-on pas tirer, pour donner aux jeunes gens des Thêmes, propres à leur inſpirer le goût de la bonne Latinité, & à former leur jugement ! L'uſage de pareils ſecours épargneroit d'ailleurs au Régent la peine d'examiner en particulier chaque Compoſition. En leur dictant la correction, chacun verroit ce qu'il auroit dû faire pour bien rendre le texte, & combien il s'eſt éloigné de la perfection.

Le P. Idiaquez traite enſuite des

moyens qu'on doit employer pour faire regner l'émulation dans une Classe. Sur ce point, il a beaucoup profité de l'Ouvrage du P. Jouvenci, *De Ratione docendi ac discendi.*

Tels sont à-peu-près les moyens que propose le P. Idiaquez aux jeunes Jésuites de sa Province, pour s'acquitter avec succès du pénible emploi d'instruire la jeunesse, auquel leur Institution les appelle. Son Ouvrage décele un grand zele pour le bien public, auquel il paroit vouloir consacrer le loisir dont il jouit dans sa retraite. Après avoir fait à Dieu un sacrifice des Grandeurs humaines, auxquelles il étoit destiné par sa naissance (*), il n'a pas cru devoir suivre l'exemple de tant de Contemplatifs, qui ne s'occupant qu'à méditer dans l'intérieur d'un Cloître, se mettent peu en peine de servir utilement leur Patrie. Cet illustre Jésuite croiroit manquer à ce qu'il doit à l'Etat & à la Religion, s'il toléroit les abus qu'il a remarqués dans l'Education littéraire, qui doit être re-

(*) Il est le fils aîné du Duc de Granada de Ega, Grand d'Espagne,

gardée comme un point des plus eſſentiels, & dont peut-être les Nations les plus polies n'ont pas encore bien compris toute l'importance.

Nous ne ſuivrons pas l'Auteur dans l'examen qu'il fait de l'Ouvrage de M. l'Abbé Pluche, intitulé *la Méchanique des Langues & l'Art de les enſeigner* (*): nous nous contenterons de dire qu'il s'eſt propoſé de faire voir la grande conformité & la parfaite reſſemblance qui ſe trouve entre la Méthode de l'Ecrivain François & celle du Jéſuite Eſpagnol Lacerda. La comparaiſon qu'on trouve ici de ces deux productions, porte à croire que, ſi l'on ne peut pas taxer M. l'Abbé Pluche de plagiat, on peut au-moins lui imputer une imitation bien ſcrupuleuſe. Ce qu'il y a d'étonant, c'eſt de voir avec quel enthouſiaſme quelques Eſpagnols ont accueilli ſes préceptes. La Langue Françoiſe eſt fort cultivée en Eſpagne depuis quelque tems; & l'on y voit une

(*) Le Spectacle de la Nature de M. l'Abbé Pluche a été traduit en Eſpagnol par le Pere *Terreros*, Jéſuite, & cette Traduction eſt fort eſtimée.

foule de petits Littérateurs, qui, pour en savoir balbutier quelques phrases, ont pour les productions Françoises une prédilection presque exclusive. C'est à ces hommes à moitié instruits que s'adressent les Observations du P. Idiaquez.

DANNEMARK.

SKRITLER som Udidet, &c. *Coppenhagen*, 1758 & 1759.

« MEMOIRES de la Société des » Sciences de Coppenhague. To- » mes 6 & 7, *in*-4°.

LEs Républiques de la Grece n'établirent point ſous la protection du Gouvernement des Sociétés Littéraires, pour confier le dépôt des Sciences à une portion de Citoyens, deſtinés à travailler à leurs progrès. A ſuivre l'eſprit de leur Légiſlation primitive, qui ſubordonnoit tous les objets à un ſeul, & qui tournoit juſqu'aux vices de l'homme au profit du Citoyen, elles auroient traité ces ſortes d'Etabliſſemens comme des Reſſorts Politiques, auxquels il falloit donner la même direction qu'aux autres Reſſorts mis en uſage. Au lieu de laiſſer former aux Lettres un Corps en quelque ſorte étranger dans l'Etat, elles en auroient

fait, pour ainſi dire, une branche du Patriotiſme, & les auroient civiliſées, en déſignant aux Académies le but ou l'objet de leurs travaux, & en leur inſpirant, non pas de répandre de nouvelles lumieres pour l'avancement des Lettres en général, mais de ne s'occuper que de découvertes tendantes à l'avantage excluſif de la Patrie. Il eſt ſans doute néceſſaire d'appliquer les Arts & les Sciences au bien particulier de l'Empire; mais pourquoi borner à ce ſeul objet, les travaux de ceux qui les cultivent? Pourquoi ne pas laiſſer aux Philoſophes la liberté d'inſtruire & de ſervir la Société générale? Les Empires ne ſont que des membres de cette Société : il eſt de leur devoir & de leur intérêt de travailler de concert à ſon bonheur. Quiconque examinera de près les rapports d'une Nation à une autre, trouvera que les Peuples gagnent tous à communiquer leurs lumieres même à leurs rivaux, & qu'ils ne ſont jamais plus ſolidement heureux, que quand ils peuvent procurer à leurs voiſins les moyens de l'être.

Nous n'examinerons point ici ſi les Sciences corrompent les mœurs; il nous ſuffira

ſuffira d'obſerver qu'elles rapprochent les Nations les unes des autres ; & s'il étoit poſſible que, ſuivant l'intention de la Nature, le genre humain ne formât qu'une ſeule famille, ce ne pourroit être l'ouvrage que des Lettres & des Arts. Les intérêts politiques obligent les Souverains à ſuivre la maxime affligeante, qu'*il faut vivre avec ſes amis, comme s'ils devoient être un jour nos ennemis ;* & par-là il reſte toujours une diviſion ſourde entre les Empires, lors même que la Paix & les Traités les uniſſent. Ce qu'on appelle Peuple dans un Etat, ne ſait guere ſortir de ſa Nation, pour aller embraſſer tous les hommes : ce ne ſont que les Gens de Lettres, animés par l'humanité, & conduits par la Philoſophie, qui, même au milieu des guerres ouvertes, entretiennent encore entre les Empires un commerce intéreſſant pour les deux Partis, & capable d'adoucir à la longue les paſſions qui leur mettent les armes à la main. C'eſt en partie dans cet eſprit, que les principales Académies de l'Europe cultivent aujourd'hui les Sciences, & publient les fruits de leurs recherches. Elevées, en quelque

ſorte, au-deſſus des haines nationales, elles ſemblent avoir formé entre elles une ligue contre les ennemis communs des Sociétés, l'ignorance & la barbarie, & elles préſentent à tous les hommes les nouveaux moyens qu'elles ont apperçus, pour les rendre plus inſtruits, meilleurs, & moins malheureux.

La Société des Sciences de Copenhague eſt entré dans les vues des autres Académies de l'Europe, & ſes progrès ont été rapides. Elle a publié, juſqu'en 1760, ſept Volumes de Mémoires remplis d'excellentes recherches ſur toutes ſortes de ſujets. Le ſixieme & le ſeptieme, dont nous allons rendre compte, ſuffiront pour faire connoître cette Académie à ceux qui n'auroient aucune idée de ſes travaux.

Le premier Mémoire du ſixieme Tome eſt l'ouvrage d'un bon Citoyen. M. *Luxdorf* y établit la néceſſité de perfectionner le Gloſſaire de M. *Weyle*, ouvrage ſi important pour l'intelligence des Loix de Dannemark. Ces Loix, comme la plûpart des Codes, ſeroient impénétrables à quiconque ſe diſpoſe-

roit à les apprendre avec une ſimple connoiſſance de la Langue Danoiſe; une étude profonde & réfléchie des coutumes & des uſages, ainſi que des objets qui en dépendent, devient abſolument néceſſaire pour s'en former une idée juſte & pour en pénétrer l'eſprit. M. Weyle entreprit le premier de débrouiller la Juriſprudence Danoiſe; il compoſa, dans ce deſſein, ſon *Gloſſarium Juridicum, Danico-Norvegicum*, qu'il fit imprimer en 1641. Ce Gloſſaire reçut l'accueil le plus empreſſé de la Nation; mais l'importance & l'utilité de l'Ouvrage empêcherent d'en appercevoir les défauts. On n'avoit pas paru juſqu'à préſent douter que M. Weyle eût laiſſé à deſirer quelque choſe; mais dans une pareille carriere, le premier pas a-t-il jamais ſuffi pour conduire au terme? M. Luxdorff n'en a pas jugé de même; il releve les défauts de l'Ouvrage, & il fait voir que M. Weyle, pour avoir travaillé ſur une mauvaiſe Edition de quelques Codes particuliers, a ſouvent donné force de Loi à des fautes d'impreſſion.

M. *Klevenfeld*, dans le ſecond Mé-

moire, examine une Antique d'yvoire, envoyée à la Société. Elle avoit été prise d'abord pour un Autel portatif. Les premiers Chrétiens, exposés à quitter les lieux où ils s'assembloient pour remplir les devoirs de leur Religion, se servoient ordinairement de ces sortes d'autels, qu'ils furent souvent obligés d'enterrer, pour les dérober aux profanations de leurs Persécuteurs. L'Académicien Danois prouve que la Piece d'yvoire, dont il s'agit, est un *Osculatoire*, dont les figures représentent saint Georges. Il ne pouvoit donner à son opinion quelques degrés de probabilité, qu'en entrant dans le détail de ce qui concerne les Osculatoires & les Autels. L'érudition que l'Auteur a répandue dans ce morceau, est toujours agréable, parce qu'elle est toujours nécessaire; ce n'est point à paroître instruit, c'est à instruire qu'il s'attache. Son sujet le conduit à ses digressions, & ses digressions le ramenent toujours à son sujet.

Le troisieme Mémoire, composé par M. *Ancherſen*, roule sur l'utilité de la Grammaire & des étymologies. L'utilité de la Grammaire, quand on ne

la conſidéreroit pas comme une Science Métaphyſique, dont l'objet eſt de rechercher les principes des Langues & les cauſes de l'uſage, mais ſimplement comme un Art qui enſeigne à connoître, à employer & à diſpoſer les mots ſuivant l'uſage établi dans la Langue que l'on veut parler, n'eſt pas conteſtée, du moins par des hommes dignes d'être réfutés. Quant à la partie étymologique des Langues, elle ne devient preſque qu'un grand poids qui affaiſſe la mémoire, ſans prêter le moindre ſecours à l'eſprit, ſi, en formant la généalogie des mots, on ne s'attache qu'à en trouver la ſource dans une Langue étrangère, & à préſenter ſéchement les différentes manieres de les prononcer ou de les écrire, par leſquelles ils ont paſſé, avant que d'arriver à leur état actuel. Il n'importe pas plus à un Ecrivain de ſavoir quels changemens le mot dont il ſe ſert a eſſuyés, qu'à un Muſicien de connoître toutes les formes que l'on a données de ſon inſtrument, pour le mettre au point où il eſt, à moins qu'avec l'expoſition de ces changemens, vous ne lui fourniſſiez des éclairciſſemens ſur les cauſes phy-

ſiques ou morales des altérations que le mot a ſubies dans ſa ſignification, en le tranſportant d'une Langue dans une autre, & en le faiſant rouler de ſiecle en ſiecle. Que l'Etymologiſte compare le mot de la Langue moderne avec celui de la Langue-mere, pour juger ſi les Modernes y ont attaché la même idée que les Anciens, & qu'il cherche pourquoi il s'en ſeront écartés. Qu'il puiſe dans les mœurs, dans la ſituation des Peuples, au tems de la formation de la Langue, dans la forme du Gouvernement, dans l'influence du climat, dans l'eſprit des ſiecles, dans les révolutions de l'Empire, les raiſons pour leſquelles le ſens, la forme, l'énergie, l'uſage & les qualités des mots ſe ſont dénaturés. Qu'il nous faſſe l'Hiſtoire de la Langue, & qu'il la faſſe, non pas en enfant qui a ſuivi de l'œil les mouvemens apparens d'une machine, mais en Philoſophe qui en a découvert les reſſorts. L'Hiſtoire des Langues eſt une branche de l'Hiſtoire des Nations; cette branche tient à un tronc commun, & s'entrelace avec les autres branches. Croiroit-on que la lecture d'un Ouvrage Etymologique fût

auſſi inutile & auſſi inſoutenable que celle des Gloſſaires publiés juſqu'à préſent, ſi cet Ouvrage nous retraçoit les opinions, les mœurs & les uſages tant des Peuples qui ſe ſont enrichis des Langues anciennes, que de ceux qui leur ont laiſſé leurs dépouilles ? Je ne parlerai point de la manie ridicule de ces Etymologiſtes à ſyſtême, qui, dévoués à une Langue particuliere, ne permettroient pas que la Langue qu'ils violentent, eût emprunté une ſyllabe ailleurs que dans leur Langue favorite, & qui n'ont beſoin que d'un rapport de deux ou trois lettres, ou de quelque analogie équivalente, pour aſſigner hardiment des origines. En général, il ſemble que les Etymologiſtes ne ſoupçonnent point que les mots tiennent aux idées : ces inutiles & laborieux Nomenclateurs ſemblent ne faire des efforts que pour ſe montrer petits & ridicules. M. *Ancherſen*, au contraire, paroît grand & profond, lors même qu'il deſcend aux moindres détails ; il enviſage l'étymologie ſous le point de vue le plus inſtructif & le plus intéreſſant. Sa Diſſertation eſt deſtinée à ſervir de Préface à une autre

Diſſertation inſérée dans le Volume ſuivant, ſur le mot *Adel* (Noble) ; mais comme cette diſcuſſion n'auroit rien d'intéreſſant pour la plûpart de nos Lecteurs, il nous ſuffira de l'avoir annoncée.

Le quatrieme Mémoire a pour objet, l'uſage du Mercure dans la Médecine. M. *Lodberg Friis*, qui en eſt l'auteur, l'a diviſé en trois Parties. La premiere contient l'Hiſtoire de la fortune du Mercure ; la deuxieme traite des cas où il faut l'employer, & de la maniere de le préparer ; la troiſieme ſert de ſupplément & d'éclairciſſement à la ſeconde. Le Mercure étoit connu des Anciens, mais l'uſage en étoit regardé comme pernicieux. Les Arabes s'en ſervoient contre des ulceres & quelques maladies de la peau. Paracelſe eſt regardé par pluſieurs Auteurs, comme le premier qui dans nos climats en ait enrichi la Médecine. Il eſt vrai qu'il perfectionna beaucoup la maniere de l'adminiſtrer ; mais à peine l'inefficacité des remedes Galéniques pour les maladies vénériennes fut-elle reconnue, que Jean de Vigo & Jacques Carpi recoururent au Mercure

pour les guérir. Parmi les Obſervations importantes de M. Lodberg Friis, on trouve que quelques grains de Mercure doux, pris le ſoir avec certaines précautions, ont guéri des fluxions très-invétérées : le remede a opéré ſans ſalivation & ſans mauvaiſe ſuite. Les Médecins découvrent tous les jours de nouvelles propriétés dans le Mercure, ainſi que les Phyſiciens, qui n'ont pas été peu étonnés de le voir cette année, à Petersbourg, devenir malléable comme les métaux. Il faudra bien d'autres obſervations, pour découvrir la nature de cet agent ſingulier, ſur lequel les Chymiſtes ont fait tant de tentatives inutiles.

Nous ne nous arrêterons point à la cinquieme Diſſertation, écrite par M. *Kraft*, en faveur des *Monades*, parce que nous ſerions obligés de donner, avec l'expoſition de la Diſpute ſur les élémens des corps, une notice d'une autre Diſſertation de cet Auteur, imprimée dans le Recueil qui concerne les Monades, de même que de celle de M. *Juſti*, couronnée en 1747, à Berlin, & que M. Kraft a eu principalement en vue de réfuter.

M. *Kratzenſtein*, dans l'article ſuivant, traite des Phoſphores, de maniere à faire eſpérer les éclairciſſemens les plus utiles ſur ce ſujet, s'il continue ſes recherches. Il explique d'abord la nature du feu, qu'il prétend n'être autre choſe que le mouvement des parties mêmes du corps qui s'enflamme. Il penſe, comme *Huyghens*, que la lumiere eſt répandue dans l'eſpace, & que les corps lumineux ne font que la mettre en mouvement; il prouve enſuite que la chaleur & la lumiere proviennent d'une même cauſe. Après ces principes préliminaires, l'Auteur entre dans l'énumération des Phoſphores; il les diviſe en ſept claſſes, & il en compte au-delà de vingt. Les yeux du Chat en ſont exclus, contre le préjugé vulgaire, par la raiſon que, dans une obſcurité parfaite, ils ne jetteroient point d'éclat. Il faut renvoyer cette opinion avec le conte que l'on fait de ces hommes yvres, dont les yeux répandent aſſez de clarté, pour pouvoir lire ſans autre ſecours. M. Kratzenſtein explique, d'une maniere ſavante, comment la lumiere eſt renvoyée par les Phoſphores : il y a peu de Diſſerta-

tions où l'on trouve autant de clarté, de méthode & de connoiſſances Phyſiques.

Un Poëme Latin de M. *Luxdorff*, ſur la *Muſique Vocale*, jette un grand intérêt dans ce Recueil. L'Auteur n'a pas pu embraſſer, dans l'eſpace de trois cens cinquante vers, tous les rapports de l'organe de la voix & de cet Art impérieux qui, par des routes inconnues, deſcend juſques dans le fond de l'ame, & en gouverne tous les mouvemens. On s'apperçoit que ſon Poëme eſt trop court, & qu'il pouvoit prolonger davantage le plaiſir du Lecteur. Si les principes de la parole & du chant offrent peu de reſſources au Poëte, il en eſt bien dédommagé par les tableaux intéreſſans & variés, par l'abondance & la richeſſe des moyens qui ſe préſentent à lui de toutes parts, lorſqu'il eſt arrivé à l'*action* & aux effets de la Muſique. Ici une Bergere, couronnée de fleurs, chantera des chanſons, ſur leſquelles ſon Berger meſurera ſes pas, en attachant ſes regards ſur la bouche, dont les mouvemens régleront & animeront ſa danſe. Là, une Didon ſur le bucher pouſſera des cris contre ſon

perfide Amant, dont elle exprimera tendrement le nom, au moment de ſon dernier ſoupir. Il faut rendre juſtice à M. Luxdorff : il a ſu varier, avec beaucoup d'art, ſes images & ſes deſcriptions : il a ſur-tout connu l'effet puiſſant des contraſtes placés à propos. Pour donner une idée de ſon goût & de ſa maniere, nous nous contenterons d'en rapporter un fragment pris au haſard. Le Poëte, enfoncé dans des méditations profondes, ſe met tout-à-coup à conſidérer la diverſité des formes & des couleurs répandues dans la Nature : cette conſidération le ramene à ſon objet, en lui rappellant la diverſité des inflexions de la voix.

Illo (ſonitu) variante tenebras
Per noctis, per opaca, jugis horrentibus, antra,
Currimus ad notas voces dubiaſque cavemus.
Illius auxilio vitam clamore redemit,
Heu ! puer incautus, quem Lethi flumine merſum,
Irato ſimilis genitor citus extulit ulnis.
Nec varius tantùm ſonus eſt, ut quilibet unus
Differat à reliquis, ſed ut à ſe differat ipſo.
Namque atrox ubi bella ciens civilia Mavors

Lugubres multo conſevit funere campos,
Non eadem matris vox eſt, cum pallida gnati
Membra ſui, (ſpes ille domûs, ſed devius ardor
Abſtulerat cœcum juvenem) clypeoque cruento
Dependens exangue caput, gutturque ſupinum
Cernit & indomito defixum pectore vulnus;
Et cùm victorem, Patriæ pro parte, maritum
Incolumem, meritâque ornatum tempora lauro
Anxia præſentit nec jam procul abſore, noto
Nunciat hinnitu ſonipes, pulviſque viarum,
Et circumfuſæ murmur lætabile turmæ.

« Nous dirigeons notre cours, ſuivant » les différences du ſon, à travers les » ténebres de la nuit, dans ces antres » obſcurs, dont la voûte eſt formée » par des rochers. Cet enfant, trop in- » conſidéré, que ſon pere, avec un air » effrayant, eſt allé, comme un éclair, » arracher à la fureur des flots, ſes cris » lui ont ſauvé la vie. Les variations » de la voix ſont telles, que nous dif- » férons non-ſeulement des autres, » mais encore de nous-mêmes. Lorſ- » que ſoufflant entre les Citoyens le » feu de la diſcorde, l'impitoyable

» Dieu des Combats a jonché de morts
» les lugubres campagnes, quels cris
» pouſſe cette mere affligée, en
» voyant les membres livides de ſon fils,
» de ce fils, l'eſpérance de ſa maiſon,
» emporté dans un âge encore tendre
» par une aveugle ardeur, quand elle
» le voit ſur un bouclier ſanglant, la
» tête renverſée, pendante & décolo-
» rée, & ſon cœur indomptable percé
» d'une profonde bleſſure ! Eſt-ce la
» même voix que j'entends, lorſqu'au
» milieu de ſes inquiétudes, ſur le
» ſort de ſon mari, brave défenſeur
» de la Patrie, dont la Victoire a
» épargné le ſang & couronné le front,
» le courſier qu'elle reconnoît à ſon
» henniſſement, les cris de joie de la
» foule qui l'environne ou l'accom-
» pagne, & des tourbillons de pouſ-
» ſiere lui diſent : *Le voici ton Epoux.*

Les vers de M. Luxdorff ſont harmonieux, & ſon Poëme mérite d'être placé à côté des meilleurs Poëmes, compoſés en une Langue étrangere, par des Ecrivains qui ne la parloient pas.

M. *Kraft*, qui traite avec un égal ſuccès des ſujets bien différens, a fait,

dans le Mémoire ſuivant, un bon choix des preuves de l'immortalité de l'ame, & des réponſes aux objections contre cette vérité conſolante. Son Ouvrage prouve que des mains habiles peuvent toujours donner à des raiſons déja bien expoſées, un nouveau degré de force & d'évidence.

Dans le neuvieme article, M. *Carſtens*, très-verſé dans l'Hiſtoire du Nord, après avoir examiné ce que les Hiſtoriens diſent de Marguerite, femme de Henri II, prouve qu'elle étoit fille de *Jermer* ou *Jeromar*, Prince de Rugen. Dans le Volume ſuivant, il diſcute l'origine de la Reine Euphémie, femme de Chriſtophe II, que l'on croyoit être de la Maiſon de Brandebourg ou de celle de Holſtein, & qui, ſelon M. Carſtens, étoit fille de Bogiſlas IV, Duc de Poméranie. L'Auteur entre dans beaucoup d'autres diſcuſſions, qui paroiſſent peu intéreſſantes par elles-mêmes, mais qui peuvent l'être infiniment pour le Dannemark. D'ailleurs, lorſqu'il s'agit de découvrir une vérité quelconque, on a d'autant plus de ténebres à percer, que le fait eſt plus petit, & moins in-

téreſſant. Or, il arrive ſouvent, que les efforts que l'on fait pour la déterrer, répandent un nouveau jour ſur tout ce qui l'environne. Il n'y a qu'à jetter les yeux ſur les diſſertations de M. Carſtens, pour ſe convaincre de la juſteſſe de cette obſervation.

Dans un autre Mémoire, M. Kraft préſente pluſieurs obſervations ſur la nature des Arbres. Il penſe que la ſolidité & la végétation des arbres ne dépendent pas moins du bois & de la moëlle, que de l'écorce. Il tient cependant comme démontré, que l'écorce ſeule produit à la fois les feuilles, les fleurs & les fruits : voici ſur quelle preuve il s'appuie. Au commencement du mois de Mai de l'année 1749, il s'éleva une tempête qui rompit un Poirier, environ à deux pieds de terre ; la rupture fut oblique, comme il arrive toujours, &, ſuivant les obſervations que l'on fit, la moëlle & la ſubſtance de l'arbre étoient endommagées dans toute la longueur du tronc. Un morceau d'écorce & de bois ſain, large d'onze pouces, ce qui faiſoit preſque le tiers de la circonférence de l'arbre, en tenoit encore les deux parties liées

enſemble. L'arbre, qui avoit environ vingt-ſept pieds de longueur, fut nourri par ce reſte d'écorce. Il porta cette année, tout comme les autres arbres de la même eſpece. La partie ſupérieure du tronc pouſſa même des rameaux au-deſſus de la fracture, les rameaux porterent des boutons, & les boutons préparerent des fruits pour l'année ſuivante. L'écorce ſembla vouloir ſe rejoindre & fermer l'ouverture. L'Auteur n'a pas pu obſerver la ſuite de ce phénomene; mais pour s'aſſurer que ce n'étoit point un cas particulier, il rompit des branches de Prunier vers la fin de l'été, & il en coupa le bois avec un canif; l'écorce par laquelle elles tenoient à l'arbre, ſuffit pour que l'année d'après elles portaſſent autant de prunes que ſi elles n'avoient eu aucune bleſſure. Ces obſervations prouvent que les canaux de l'écorce ſont ſuffiſans, pour conduire aux branches les ſucs nourriciers, filtrés & préparés par les racines. M. Kraft a donné encore, dans ce Volume, une Diſſertation ſur l'accord de certains Principes Métaphyſiques avec des Principes Phyſiques. C'eſt la derniere Piece du Volu-

me, qui eſt précédée d'un Mémoire de M. *Ziegenbalg* ſur les Limaçons de terre.

Le ſeptieme Tome des Mémoires de Coppenhague commence par trois Diſſertations que nous ne pouvons pas analyſer. La premiere, de M. *Harboë*, expoſe les obſtacles que la Réforme rencontra en Irlande : la ſeconde de M. *Spidberg*, eſt une Relation Hiſtorique & Phyſique des tremblemens de terre arrivés en 1755 : la troiſieme de M. *Chriſtian Horrebow*, a pour objet la hauteur de l'atmoſphere. M. *Koſod Anther* propoſe enſuite ſes réflexions ſur ce Problême de Morale : *Le deſir du bien a-t-il plus d'empire ſur les hommes, que l'horreur du mal ?* Cette queſtion, entendue du bien & du mal phyſiques, ſeroit aiſée à décider, d'après ce principe inconteſtable, *qu'il eſt plus néceſſaire à l'homme de n'être pas malheureux que d'être heureux.* Le deſir du bien & l'horreur du mal partent d'une même ſource ; mais la nature répugne ſans ceſſe & avec force aux ſenſations déſagréables, & ne demande celles qui ſont agréables, ni ſi haut, ni ſi conſtamment. C'eſt pour-

quoi, ſi elle ſouffre que nous nous accoutumions à la privation des biens, elle ne nous permet pas de nous familiariſer avec le ſentiment des maux, quoique la force de l'ame puiſſe nous les faire ſupporter. Elle nous fait toujours agir par le reſſort des beſoins; les beſoins ſont des maux réels, & s'il y a quelque plaiſir à les ſatisfaire, nous y ſommes bien moins portés par le deſir d'une jouiſſance réelle, que par la néceſſité de nous décharger d'un fardeau. L'expérience démontre que l'homme eſt plutôt conduit par la crainte des peines que par l'eſpoir des récompenſes; c'eſt ce que tous les Légiſlateurs ont bien ſenti. Il eſt vrai qu'une paſſion effrénée fait ſouvent que l'on court après un bien réel ou d'opinion, à travers les périls & même les tourmens; mais obſervons que, dans ce cas, la privation du bien, devenu néceſſaire par une erreur de l'imagination & du cœur, eſt un mal & un mal extrême, dont la violence porte l'homme à tout oſer, pour finir un ſupplice, auprès duquel tous les autres lui ſemblent doux. Alors, dans la pourſuite de l'objet auquel il atta-

che ſon bonheur, il eſt tout à la fois animé & par le deſir du bien & par l'horreur du mal, deux mobiles qui ſe réuniſſent & ſe confondent aſſez ſouvent, mais dont l'un, plus preſſant que l'autre, a une influence prédominante.

A conſidérer la queſtion par le côté moral, il faut d'abord prendre les hommes tels qu'ils ſont dans la Société. Nous les trouverons plus attentifs à éviter le mal, qu'ardens à faire le bien. Il n'eſt pas rare de rencontrer cette probité qui ſe fait un ſcrupule de nuire au Citoyen; mais cette vertu, qui ſe fait une loi de lui être utile, eſt certainement aſſez rare. Il eſt ſûr que la corruption a dû commencer par affoiblir dans les cœurs ce dernier ſentiment; il faut, pour rendre les hommes méchans, qu'elle les faſſe ceſſer auparavant d'être bons. Que l'on préſente au Peuple (il s'agit du Peuple des hommes, non du Peuple des Etats), qu'on lui préſente un homme de bien, couvert de ſes bonnes actions, à côté d'un ſcélérat chargé de crimes; le cri de la louange ſera certainement moins éclatant que celui de l'exécration. Il

n'en ſeroit pas de même, ſi le bien étoit autant aimé que le vice eſt déteſté. Enfin, à l'exercice du bien eſt attaché un plaiſir, & le mal porte avec lui ſa peine : or, comme nous l'avons obſervé, l'exemption de peine nous eſt plus néceſſaire que la jouiſſance du plaiſir. C'eſt pourquoi le deſir du bien a dû plutôt mourir dans notre cœur, que l'horreur du mal.

Cependant il n'eſt pas douteux que l'amour du bien ne ſoit en lui-même un ſentiment plus fort & plus puiſſant que la haine du mal, puiſque le premier ſentiment renferme le ſecond, qu'il l'éleve & qu'il l'affermit par de nouveaux motifs. Qui ne ſait pas d'ailleurs que l'amour du bien préſente de plus grands motifs, qu'il rend les moyens plus faciles, & qu'il aſſure une récompenſe plus flateuſe ? Il eſt encore bien plus difficile aux paſſions de le tromper. Mais pourquoi un ſentiment ſi beau eſt-il ſi rare ? Il eſt donc décidé que les hommes ne ſeront pas heureux.

M. *Pontoppidan*, Evêque de Bergue, avoit recueilli, dans un des Volumes précédens, toutes les circonſ-

tances de l'établiſſement de la Colonie des Amacois en Dannemark. Il recherche encore ici, dans quel tems & de quelle maniere d'autres Colonies s'y ſont fixées. Sur la fin de ſa Diſſertation, il examine : *s'il eſt avantageux de recevoir des Etrangers dans un Etat ?* Que des Nations entieres, que des Peuples barbares, chaſſés d'un pays ſauvage par la miſere, ſe jettent avec toute leur férocité ſur un pays cultivé, ils en changeront, ils en étoufferont l'eſprit. La Chine ſeule a pu, en abſorbant ſes Vainqueurs, leur impoſer, par l'inflexibilité de ſes mœurs, la maniere d'être de ſes anciens habitans. Mais il ne s'agit pas ici d'enter Nation ſur Nation ; la queſtion ne touche qu'un petit nombre de Colons, & de Colons ſoumis. S'ils ſont moins cultivés que les Naturels du pays, la culture, à laquelle ils ſeront contraints de ſe plier, effacera leur ancien caractere & leur laiſſera l'empreinte nationale. S'ils ont, au contraire, plus de lumiere, ils ſeront, en entrant, d'utiles Citoyens, & l'Etat aura d'autant plus de raiſon de les accueillir. Ces principes peuvent ſouffrir des exceptions : pluſieurs Poli-

tiques comptent pour quelque chose le mêlange des races, lequel, selon eux, est très-propre à perfectionner l'espece humaine. Les nouvelles Colonies, dit M. Pontoppidan, sont comme un nouveau ferment dans le Monde Physique & le Monde Moral. Contentons-nous que ce ferment n'ait rien de dangereux, & que ce mêlange augmente la population, sans nous flatter qu'il perfectionne l'espece.

10. Quant au danger que de nouveaux Habitans ne corrompent les Mœurs, ne gâtent la Langue, ne troublent la Religion, & n'affoiblissent l'Esprit Patriotique, il est vraisemblable que les Etrangers prendront les mœurs du Peuple chez lequel il se feront transplantés. Ce Peuple ayant pour lui une habitude plus forte, & la possession, l'autorité, les loix, le climat, n'empruntera des Etrangers, que ce qui lui paroîtra bon à être suivi. Il faut pourtant avouer qu'un petit Etat, une République, dont les mœurs seroient dures & la vertu rigide, feroient mieux de ne pas recevoir des Colons, dont les mœurs seroient molles & les vices aimables. Lycurgue eût laissé les portes

de Lacédémone ouvertes à la corruption, s'il n'en avoit pas défendu l'entrée aux Etrangers & aux Arts.

2°. Loin que la Langue perde par le mélange des Colons, elle s'enrichira de mots, de tours, d'expreſſions, & des qualités de la Langue Etrangere, ſans qu'il y ait beaucoup à craindre qu'elle ſe dépouille des ſiennes, à moins que ces Colons n'euſſent une grande influence dans la claſſe des Citoyens qui peuvent donner le ton au langage du Peuple.

3°. Pour ce qui eſt du cas où ces Etrangers profeſſeroient une Religion différente, il n'y a qu'un principe à poſer: c'eſt que ſi cette Religion étrangere, au lieu d'occaſionner par elle-même un changement dans l'Etat, pouvoit lui devenir plus funeſte que l'induſtrie & le nombre des Colons ne lui ſeroient utiles, alors la Politique exigeroit que les nouveaux Colons ne fuſſent pas admis, s'ils vouloient introduire avec eux un culte étranger. Ce principe n'eſt pas d'une application aiſée.

4°. Quant à l'amour de la Patrie, ſi les nouveaux Colons conſervent encore

core quelque inclination pour le Pays où ils ſont nés, leurs enfans égaleront tout au moins les Nationaux dans le zele patriotique. Les Peuples conquis prennent bientôt l'eſprit du Peuple Conquérant, quand ils ſont enclavés dans ſes Etats. Mais ſeroit-il bon d'admettre les premiers Colons dans les Charges & dans le Gouvernement? C'eſt une queſtion qui a été ſouvent débattue, & toujours décidée, ſuivant la paſſion qui conduiſoit la plume de l'Ecrivain.

M. *Langebeck*, peu ſatisfait de ce que les Allemands ont juſqu'à préſent écrit touchant les Mines, s'eſt appliqué à faire des recherches ſur cette matiere, tant dans les Livres imprimés, que dans les Archives dont il eſt dépoſitaire, & avec le ſecours de ſes Correſpondans. Aucun Danois n'a encore écrit l'hiſtoire des Mines de ſa Patrie. M. Langebeck donne ici un très-long Mémoire pour ſervir d'*Introduction à l'hiſtoire des Mines de la Norwege*. Du tems de Tacite, l'Allemagne renfermoit des Métaux précieux. Pluſieurs Auteurs ont parlé de l'Or qui rouloit dans les ſables du Rhin.

Strabon dit qu'il y en avoit chez les Suiſſes. Tacite raconte que Curtius Rufus obtint les honneurs du triomphe, pour avoir découvert des Mines d'Argent dans le pays des Mattiaques. Il reſte des traces de ces Mines dans les documens du huitieme & du neuvieme ſiecle. L'Empereur Charlemagne, & Louis le Débonnaire font mention, dans leurs Capitulaires, des différens Métaux qui ſe formoient dans leur Empire. Les plus anciens monumens ſur les Mines de la Suede, ne remontent pas au-delà du treizieme ſiecle. Les Hiſtoriens des Nations voiſines en parlent pourtant, comme ſi elles étoient ouvertes, dès le douzieme. Quelques Auteurs Suédois ont penſé que le Chriſtianiſme ayant retiré de la piraterie les Habitans du Nord, ils chercherent dans leur propre Pays, avec le ſecours des Arts apportés du Midi, de quoi ſatisfaire aux beſoins qu'un nouveau genre de vie leur apportoit de jour en jour.

Le Dannemarck a poſſédé de tout tems des Métaux. Ils furent d'abord le fruit de la rapine; le Commerce les lui porta dans la ſuite. Le Plomb lui

venoit d'Angleterre, le Cuivre de Suede, l'Argent d'Allemagne. Il ne paroît pas que le Dannemarck eût alors des Mines. Toutefois il y a dans la Jutlande des veſtiges de fourneaux à preparer le Fer ; & les Habitans croyent que les Mines ayant conſumé les Forêts voiſines, le ſable a couvert & enſéveli les traces des anciens travaux. Sous le regne préſent, il s'eſt fait des découvertes conſidérables dans le genre minéral. Outre pluſieurs drogues bonnes pour les Teintures, telles que le Vitriol, l'Alun, &c., on a commencé à exploiter à Bornholm des Mines de Charbon de Pierre, qui épargnent au Pays de grandes ſommes. Diverſes ſortes de Marcaſſites, qui contiennent pluſieurs eſpeces de Métaux, annoncent de grandes richeſſes cachées dans ces Cantons, & invitent à des recherches, qui d'ailleurs ſont encouragées. Le mal eſt, que les Mines les plus abondantes que l'on ait découvertes juſqu'à préſent, ſont des Mines de Fer ; & l'immenſe quantité de bois qu'elles exigent, pourroit bien les faire abandonner, quelque avantageuſes qu'elles ſoient.

L'Auteur ne fait pas remonter au-delà du ſeiziéme ſiecle les Mines de la Norwege : cependant l'uſage commun des Métaux, les Monnoyes frappées dans le dixieme ſiecle, l'Etymologie de pluſieurs noms propres, ſemblent des titres aſſez forts pour leur accorder une plus haute antiquité. Quant à l'Iſlande, ce point eſt éclairci par pluſieurs monumens. L'hiſtoire des premiers Colons qui partirent de la Norwege, pour s'établir dans cette Iſle, nomme un certain *Scallagrim*, Ouvrier en Fer, & la Mine dont il travailloit le Métal. Les tremblemens de terre, & les autres cauſes qui ont détruit les Forêts de l'Iſlande, ont dû engloutir tout ce qui auroit donné quelque indice des anciennes Mines. Les Académiciens, envoyés ſur les lieux, n'ont pas laiſſé pourtant que de découvrir des ruines de Fourneaux, & les Loix de l'Iſlande diſſipent là-deſſus tous les doutes. La Norwege n'a pas de Loix qui lui donnent de pareils titres ; elles portent au contraire que, dans ſon Commerce avec la Suede, elle donnoit d'autres denrées, pour ſe procurer des Métaux en échange. Chriſtian II, qui en avoit

été Gouverneur ſous le Roi Jean ſon pere, fut à peine monté ſur le trône, qu'il ordonna à *Erick Valkendorf*, Archevêque de Drontheim, de faire des fouilles, par leſquelles on découvrit, en 1516, à huit milles de ſa réſidence, une Mine de Cuivre, la premiere qui a été connue dans ce Royaume. Chriſtian II. fit venir de Saxe beaucoup d'Ouvriers; mais Chriſtian III. fut le premier qui traita cet objet important, avec toute l'attention qu'il méritoit, & c'eſt à ſon regne qu'il faut proprement fixer l'origine des Mines. C'eſt à cette époque que M. Langebeck termine la premiere partie de ſon Ouvrage.

Le dernier Mémoire de ce Volume eſt une diſſertation de M. de Ziegenbalg ſur la Glace. Deſcartes a cru que la congelation des Liquides, étoit une ſuite de leur refroidiſſement à un degré déterminé, & que le froid ne faiſoit que chaſſer le fluide plus ſubtil, qui par ſon mouvement leur donnoit la fluidité. Gaſſendi a prétendu que le froid ne ſuffiſoit point pour produire la Glace, mais qu'elle provenoit du mêlange de certains corpuſcules frigo-

tiques qui s'introduiſent dans l'eau. M. Ziegenbalg réfute ici les raiſons que M. Muſſchenbroeck a apportées, en faveur de cette derniere opinion. L'Eau, en ſe glaçant, ne devient pas plus volumineuſe, par l'introduction d'une nouvelle matiere, comme le ſavant Hollandois l'a prétendu, mais par la dilatation de l'air, qui, dans le point de la congélation, ſe ramaſſe en petites bulles, & laiſſe des interſtices dans la Glace, & par le déſordre des parties de l'Eau, tendantes, ſelon l'obſervation de M. de Mairan, à former des angles de ſoixante degrés. Une nouvelle matiere augmenteroit non-ſeulement le volume de la Glace, mais encore ſon poids. L'Auteur des Eſſais de Phyſique croit avoir vu ſouvent entrer, dans le vaſe où l'Eau ſe geloit, une matiere, qui, en s'attachant immédiatement aux parois du vaſe, alloit s'étendre dans l'Eau en forme de lignes courbes. Notre Diſſertateur n'a jamais remarqué un pareil phénomene, & il doute de l'obſervation de M. Muſſchenbroeck. Il eſt évident que l'Eau ſe gele par filets, qui s'aſſemblent ſous divers angles, & que ces filets tiennent

ordinairement par un de leurs bouts aux parois du vaſe. M. de Muſſchenbroeck, en voyant cet effet, aura cru appercevoir la matiere congelante s'inſinuant pour le produire. Dans le fonds, ces filets ſont les particules d'Eau qui s'arrangent de diverſes manieres, ſuivant la figure des parties intégrantes de l'Eau, & la maniere dont la force de cohéſion agit ſur elles. L'Huile ſe gele par pelotons, & non par filets. Si l'on demande pourquoi ces filets tiennent aux parois du vaſe, c'eſt parce que tout corps flottant ſur l'eau, ira néceſſairement les heurter & s'y attacher, ſi ces parois ſont de nature à être mouillées par l'eau. Ce qui prouve la juſteſſe de cette obſervation, c'eſt que l'adhéſion des filets aux parois n'a pas lieu, lorſque le dedans du vaſe a été frotté d'huile, ou de toute autre matiere qui s'unit difficilement avec l'eau.

Lorſque l'eau du vaſe & l'air extérieur ſont en repos, il arrive que l'eau ſe conſerve liquide, quoique le froid ſoit à pluſieurs degrés au-deſſous de la congelation. Dans ce cas là, c'eſt le ſeul défaut de mouvement, & l'équi-

libre des parois de l'eau, dont l'action réciproque eſt d'une égale force, qui en arrête l'union ; car dès qu'on les agite, elles ſe gelent. M. *Cyrillo*, Profeſſeur en Médecine à Naples, avoit ramaſſé des Obſervations, inſérées dans les Tranſactions Philoſophiques, d'où il reſultoit que dans les Pays Méridionaux, comme en Italie, il geloit par un degré de froid bien inférieur à celui qui eſt néceſſaire en France, en Angleterre, &c, pour ôter à l'eau ſa liquidité. Des Obſervations poſtérieures, faites par M. *Taitbout*, ci-devant Conſul de la Nation Françoiſe à Naples, & par divers Phyſiciens, en d'autres endroits de l'Europe, ont prouvé au contraire que, dans tous ces Pays, l'eau ſe gele conſtamment par le même degré de froid. Il faut que dans les premieres Obſervations, les Thermometres fuſſent mal gradués ou mal expoſés, &c. Il eſt certain qu'il ne gele jamais, quand le froid eſt au-deſſus du point qui marque la glace (c'eſt-à-dire, zero au Thermometre de M. de Réaumur, &c. trente-deux degrés à celui de Fahrenheit), & que dans les plus grands

froids, arrivent les gelées les plus fortes. Le goût que M. Muſſchenbroeck prétend qu'on trouve en Hollande, au Thé & au Caffé préparés avec de l'eau de Neige, n'a paru avoir rien de particulier à des palais délicats, conſultés par M. Ziegenbalg. L'opinion qui attribue les Goëtres à l'uſage de l'eau de neige, ne ſemble pas trop bien fondée, puiſqu'il n'y a point de Goëtres dans la Groënlande, & dans quelques endroits de la Norwege, où l'on ſe ſert de cette eau, & qu'ils ſont communs dans la Province de Derby en Angleterre, où l'on n'en boit pas. D'ailleurs, faudroit-il néceſſairement des particules frigorifiques, pour que l'eau de neige fît cet effet? Les Sels contribuent beaucoup à la congelation, & ſembleroient établir l'action de ces corpuſcules, ſi l'expérience ne prouvoit que l'eau renfermée dans des vaſes, où les Sels ne pénetrent point, ſe gele, & que les Sels eux-mêmes mêlés dans l'eau, en retardent la congélation. Cette Diſſertation, à laquelle la mort a empêché l'Auteur de mettre la derniere main, ne dédommageroit pas tout-à-fait ceux des Etrangers qui ne

connoîtroient point la Diſſertation de M. de Mairan ſur ce ſujet, l'un des plus agréables & des plus ingénieux Ouvrages en ce genre.

Nous avons cru devoir préſenter un Extrait un peu étendu des Mémoires de la Société de Coppenhague. Les Recueils Académiques ſont les livres les plus propres à nous faire connoître l'état des Sciences chez un Peuple. Nos Lecteurs ſont en état de juger, combien elles fleuriſſent aujourd'hui dans le Dannemarck, & combien la Littérature Danoiſe mérite d'occuper les Gens de Lettres des autres Pays, trop ſouvent paſſionnés pour une Nation, excluſivement à toute autre. La difficulté de ſe procurer les Ouvrages de ce Royaume, a été pour nous un nouveau motif de nous arrêter plus long-tems ſur les Mémoires de ſon Académie. La nature & la variété des matieres qui y ſont traitées, ranimoit ſouvent notre attention, & entraînoit notre plume. Peut-être nous ſommes-nous quelquefois trop livrés à nos propres réflexions. Nous voudrions pouvoir engager nos Lecteurs à ſe rendre ainſi compte des idées, que la lecture des Ouvrages leur inſpire.

RUSSIE.

MEMOIRE concernant le Froid artificiel de Petersbourg, au mois de Décembre 1759. *V. S. Par M.* Poissonnier.

L'EXPERIENCE faite à Petersbourg sur le Froid Artificiel, & la Congelation du Mercure, dont toutes les Nouvelles publiques ont fait mention, eſt ſi digne de l'attention des Phyſiciens, qu'on nous ſçaura gré, ſans doute, d'en communiquer les détails particuliers. Ils ſont d'autant plus néceſſaires, que, dans la Gazette de France qui s'eſt le plus étendu ſur ce ſujet, il s'en faut encore beaucoup qu'on en ait dit aſſez, pour ſatisfaire la curioſité des Phyſiciens. Auſſi cette annonce imparfaite, telle néanmoins que la comportoient la nature & l'objet de cette Feuille périodique, a-t-elle donné naiſſance à un Ecrit, inſéré dans les Journaux des Savans des mois de Juillet & d'Août, où l'on propoſe

pluſieurs doutes contre l'expérience de Petersbourg. Le Mémoire ſuivant qui nous a été communiqué par un homme célebre, qui affectionne notre Journal, eſt propre à donner au Public, & à l'Auteur de l'Ecrit dont nous venons de parler, les éclairciſſemens convenables.

QUOIQUE dans les Gazettes de cette Ville (No. 102 & 104, de l'année derniere) on ait fait mention d'une Découverte très-importante de M. *Braun*, Profeſſeur en Philoſophie, ſur le Froid Artificiel, on juge cependant néceſſaire de donner un détail plus circonſtancié des expériences, que différens Membres de l'Académie des Sciences ont faites ſur le même ſujet. Celles que l'on a faites ſur la Congelation du Mercure, paroîtront en particulier ſurprenantes & preſque incroyables aux Savans des autres Pays: c'eſt par ce motif que nous ſommes bien-aiſes de lever tous les doutes qu'ils pourroient avoir ſur la réalité de ce fait, afin de les mettre par-là en état de répéter les mêmes expériences.

M. le Profeſſeur *Reiher*, qui avoit fait auparavant en Allemagne des expériences ſur le Froid Artificiel, ne les avoit pas pouſſées plus loin que Fahrenheit. Il forma le deſſein de les répéter dans le tems du plus grand froid de Petersbourg: c'eſt pourquoi il diſpoſa tout pour pouvoir y parvenir. Mais étant tombé malade, M. le Profeſſeur Braun ſe chargea de remplir cet objet.

Le 14 Décembre dernier, vieux ſtyle (25 Décembre), il ſurvint un froid ſi rigoureux, que l'on n'en avoit point encore reſſenti de pareil à Petersbourg (*). Le Thermometre de

(*) L'Auteur de cette Lettre, en écrivant ceci, n'avoit pas connoiſſance du froid prodigieux, obſervé en 1735 par M. Deliſle, en Sibérie. Le Mercure y deſcendit le ..... au 280e deg é de la diviſion de ſon Thermometre, ce qui eſt 75 degrés au-deſſous de celui que ce Thermometre marqua le 25 Décembre a Petersbourg. M. Vargentin a communiqué cette année a M. Deliſle l'Obſervation d'un froid encore plus rigoureux. Il nous apprend qu'on reſſentit le 5 Janvier dernier au ſoir a Tornea, Capitale de la Lapponie Suédoiſe, ſituée au fond du Golfe de Bothnie, un froid qui a fait deſcendre le Mercure dans un Thermometre gradué a la maniere de M. de Réaumur, juſqu'au 71e degré au-deſ-

M. Deliſle marquoit deux cens cinq degrés (*). M. le Profeſſeur Braun re-

ſoue de la congelation, ce qui eſt de quelques degrés au-deſſous de celui que M. Deliſle obſerva en Sibérie. Cette Obſervation a été faite par un Correſpondant de l'Académie d'Upſal, & par le moyen de pluſieurs Thermometres. M. Vargentin nous apprend une circonſtance particuliere qui l'accompagna, c'eſt que ce froid n'affecta pas les hommes qui y furent expoſés, proportionnellement à la rigueur exceſſive, dont l'abaiſſement du Mercure dans le Thermometre eſt la preuve.

(*) Pour avoir une idée diſtincte des Obſervations rapportées dans ce Mémoire, il faut connoître la graduation du Thermometre de M. Deliſle. Cette graduation commence au point de chaleur de l'eau bouillante, & va de-là en montant & en deſcendant. Les degrés ſont tels, qu'il y en a 150 depuis la chaleur de l'eau bouillante, juſqu'à celle où l'eau commence à perdre ſa fluidité en ſe glaçant. Ainſi, 150 degrés du Thermometre de M. Deliſle répondent à 80 de celui de M. de Réaumur, ou à 180 de celui de Fahrenheit. Les 205 degrés, dont on parle ici, répondent par conſéquent à 109 $\frac{1}{7}$ du Thermometre de M. de Réaumur, dont ôtant 80, à cauſe que la graduation commence, dans ce dernier, au froid de la congelation, on trouvera que ces 205 degrés indiquoient un froid de 29 degrés & $\frac{1}{7}$ au-deſſous de la

peta alors ſes expériences précédentes, par le moyen de l'eſprit de Nitre, mêlé avec la Neige. Ce fut avec une ſurpriſe extraordinaire, qu'il vit ſon Thermometre deſcendre juſqu'à quatre cens ſoixante-dix degrés. Le Mercure parvenu à ce point, reſta immobile en plein air l'eſpace d'un quart-d'heure, & il ne commença à monter, que quand il eut été tranſporté dans un appartement chaud. Il repeta cette expérience avec le même Thermometre, & un ſecond qu'il employa; le réſultat fut le même qu'auparavant. L'immobilité du vif-Argent fit préſumer, avec quelque vraiſemblance, que ce Minéral étoit congelé, & devenu un corps ſolide; mais, comme M. le Profeſſeur Braun ne caſſa point la boule du Thermometre, il n'apperçut point le vif-Argent dans ſon état de ſolidité. Ainſi,

glace, dans le Thermometre de M. de Réaumur. Le 211e du Thermometre de M. Deliſle, dont il ſera queſtion enſuite, répond au 32e & $\frac{1}{15}$ de M. de Réaumur au-deſſous de la congelation. Le 500e, auquel fut pouſſé le froid artificiel, répond enfin au 186e $\frac{2}{3}$ de M. de Réaumur, en comptant du même terme.

la congelation ne fut encore qu'une ſimple conjecture.

Le 24 Décembre (4 Janvier 1760), le froid fut également rigoureux ; mais on ne fit aucune expérience. M. Braun fit part à l'Académie, dans ſa Séance ordinaire, de ſes découvertes. Le 25 Décembre (5 Janvier 1760), entre neuf & dix heures du matin, le Thermometre deſcendit à cent quatre-vingt-dix-neuf degrés. MM. Braun & Æpinus, tous deux Profeſſeurs de l'Académie, répéterent l'expérience. Auſſi-tôt que le premier eut obſervé que le Mercure étoit immobile dans le Thermometre, il en caſſa la boule, & il le trouva preſque entierement congelé. Il étoit ſeulement reſté quelques parties fluides au centre de la boule.

Le Thermometre de M. Æpinus deſcendit, avec beaucoup de vîteſſe, aux environs de cinq cens degrés. Il caſſa le cylindre qui étoit au-deſſous, & il trouva que le Mercure qui le rempliſſoit, étoit gelé.

Il obſerverent l'un & l'autre que le Mercure congelé, étoit devenu malléable & ductile comme un autre Métal : mais bientôt après il redevint

fluide, & il retourna à ſon premier état.

M. Æpinus, cherchant à ſe convaincre plus clairement des différens états par leſquels le Mercure paſſoit, avant que d'arriver à celui de ſolidité, jetta un peu de vif-Argent dans un tuyau de la groſſeur d'un doigt, fermé en-deſſous & ouvert par le haut. Ce cylindre de vif-Argent étoit long d'environ un pouce & demi, & il ſe congela dans l'eſpace d'environ 45 ſecondes. M. Æpinus obſerva que le vif-Argent, dans ſa congelation, étoit dans le même état que les autres métaux, à l'exception du fer; car toutes ſes parties ſe reſſerroient, comme celles des autres métaux, à meſure qu'elles ſe congeloient. Le Mercure congelé deſcendit en cet état au fond du vif-Argent fluide, comme il arrive aux autres métaux, excepté au fer. Tout le monde ſait qu'on obſerve le contraire dans la congelation de l'eau & des autres liquides; car les matieres congelées ſurnagent dans les matieres où elles ſe ſont formées.

Le 26 Décembre (6 Janvier 1760), entre neuf & dix heures du matin, le

froid fut ſi violent, que le Thermometre marqua 211 degrés, ce qui excedoit déja le degré auquel Fahrenheit avoit pouſſé ſes Expériences ſur le froid artificiel, puiſque 40 degrés au-deſſous de zéro du Thermometre de Fahrenheit reviennent au 211e degré de celui de M. Deliſle. M. Braun réitéra ſes Expériences, & les trouva conformes à celles de la veille.

M. Lomonoſow tenta cette Expériences le même jour; l'eau-forte fit deſcendre le mineral du Thermometre à 495 degrés. Il ajouta de l'eſprit de ſel ordinaire, dont il fit un mélange, & le Thermometre marqua 534 degrés. Lorſqu'il en eut retiré le Thermometre, il l'expoſa en plein air, & le Mercure deſcendit à 552 degrés. Il jetta un peu de nouvelle neige dans le vaſe, & il y ajouta de l'huile de Vitriol; le Thermometre marqua ſur le champ 1260 degrés. Lorſqu'il eut caſſé la boule, il trouva le Mercure changé en corps ſolide. Celui qui étoit reſté dans le tuyau, avoit contracté la même ſolidité, & reſſembloit à un fil d'argent ſouple & flexible. Il frappa un grand coup ſur le vif-Argent de la bou-

le, lequel s'applatit & prit la figure d'un écu ; mais il se crevassa, & il redevint fluide en vingt minutes. Cette Expérience s'est faite dans un jour où le Thermometre marquoit 208 degrés de froid.

Messieurs Cruse, Reiher, Model & Æpinus répéterent l'Expérience avec le même succès. On passe sous silence quelques autres particularités, parce qu'elles n'entrent point dans le but qu'on se propose ici. Cependant il est à observer que, dans une seconde Expérience que fit M. Reiher le 31 Décembre, jour auquel le froid n'étoit qu'à 183 degrés, après que le Thermometre eut été retiré des matieres destinées à produire la congelation, & dans lesquelles le Thermometre marquoit 300 degrés, il descendit encore de 100 degrés, lorsqu'il eut été exposé en plein air.

Un témoignage aussi unanime de tant de Physiciens, qui tous ont fait leurs Expériences en particulier, contribuera sans doute à attester la vérité du fait. Mais, pour lever tous les doutes, il est bon d'ajouter que, dans toutes ces Expériences, on n'a employé que du

Mercure épuré, & même quelques-uns n'ont fait uſage que du Mercure révivifié du Cinabre. Ainſi il eſt hors de doute que ce Mercure étoit dégagé de tout corps étranger.

On pourroit croire que la même choſe étoit arrivée à M. Deliſle de la Croyere, lorſqu'il annonça que le vif-Argent s'étoit gelé dans le Thermometre qu'il avoit porté en Sibérie. La Lettre écrite à l'Académie, & conſervée dans ſes Archives, prouve qu'il y avoit eu quelque erreur dans ſes Obſervations. Suivant ce qu'il obſerve, le Mercure devint ſolide, le Thermometre ne marquant que 195, ou tout au plus 200 degrés de froid. Mais il eſt impoſſible que ce minéral puiſſe ſe geler à ce degré; car on en auroit obſervé ici la congelation preſque toutes les années, puiſqu'il n'y a preſque point d'hyver (dans ces contrées), où le froid ne ſoit auſſi vif. Ainſi il eſt à préſumer que le Mercure de M. de la Croyere n'étoit point auſſi pur que celui dont on vient de ſe ſervir, & qu'il étoit mêlangé avec du plomb.

Mais il eſt deux points, ſur leſquels on n'eſt pas tout-à-fait d'accord. La

durée de la congelation du Mercure fut moins longue dans certaines Expériences ; dans d'autres, elle le fut davantage. On n'eſt pas non plus entierement d'accord ſur le degré de froid néceſſaire pour la congelation de ce minéral. La plûpart des Expériences s'accordent néanmoins à ne produire cette congelation, que lorſque le Thermometre marque environ 500 degrés. Quant à l'Expérience de M. Lomonoſow, quoique ſon Thermometre ait marqué 1260 degrés, il convient pourtant que, preſſé comme il étoit, il n'a pu obſerver aſſez exactement ſi la boule n'étoit pas fendue, ce qui auroit procuré au Mercure la facilité de deſcendre plus bas qu'il n'auroit fait, ſans cet inconvénient. Cette conjecture paroît d'autant mieux fondée, que la même choſe eſt arrivée à Meſſieurs Braun, Æpinus & Reiher : dans quelques-unes de leurs Expériences, la boule de leur Thermometre s'eſt fendue & a éclaté ſur le champ.

Si l'on s'en rapporte à l'Expérience faite par M. Æpinus le 25 Décembre, il paroît clairement, & preſque inconteſtablement, que la chûte du Mercure

dans le Thermometre, & la promptitude de la congelation exigent plus de 500 degrés de froid, & qu'ils vont peut-être au-delà de mille. Mais il a été impoſſible de déterminer au juſte le vrai degré où ſe fait cette congelation; car les Thermometres ordinaires ceſſent d'être de quelque utilité, auſſitôt que le vif-Argent devient ſolide.

Il eſt à propos de décrire ici la façon dont ces Epreuves ont été faites, afin de mettre les Phyſiciens en état de les répéter. Il faut néceſſairement ſe ſervir de l'eſprit de Nitre fumant, l'eau-forte ordinaire n'ayant point produit cet effet juſqu'à préſent. M. Æpinus a trouvé que l'Expérience pouvoit ſe faire facilement, très-vîte & avec certitude, de la maniere ſuivante. On remplit juſqu'à moitié, d'eſprit de Nitre fumant, un verre à vin. On y jette enſuite la même quantité de neige, que l'on remue juſqu'à ce que ce mêlange ait acquis la conſiſtance d'une bouillie aſſez épaiſſe. Il en réſulte ſur le champ le degré du froid néceſſaire pour congeler le vif-Argent. Cette méthode a réuſſi non-ſeulement à M. Æpinus, mais encore à Meſſieurs Kruſe,

Reiher, Model, & à moi-même.

Quand ont lit le procédé qu'ont employé d'autres Phyſiciens, particulierement MM. Muſſchenbroeck & de Réaumur, pour produire le Froid Artificiel, par le mêlange de la Neige & de l'Eau-forte, ainſi qu'on le voit rapporté; ſçavoir, celui du premier, dans les Mémoires de l'Académie de Florence (Partie premiere, page 174), & celui du dernier, dans les Mémoires de l'Académie Royale des Sciences de Paris, de l'année 1734, on doit être ſurpris que ces Phyſiciens n'ayent point rencontré le plus haut degré de froid, comme les Académiciens de cette Ville, puiſque leur méthode ne paroît pas différer, au moins dans les circonſtances principales, de celles dont M. Braun s'eſt ſervi dans ſes dernieres expériences, & dans les précédentes; il paroît étonnant, dis-je, que les mêmes effets n'en ayent pas réſulté. Ce n'eſt que par des recherches profondes, qu'on peut trouver la cauſe qui a empêché deux hommes auſſi célebres, d'avoir le même ſuccès. Peut-être que l'eſprit de Nitre dont ils ſe ſont ſervi, n'avoit pas toutes les qualités requiſes. On doit enfin

que fait l'Auteur de l'Ecrit dont nous parlons. Vingt-un degrés au-dessous de l'ébullition de l'eau, répondent à cent quatre-vingts du Thermometre de M. Deliſle. Conſéquemment, les ſoixante-treize degrés répondent à cinq cens vingt-un environ de ce Thermometre, enſorte que le zéro de la chaleur répond à peu près au cinq cens vingtieme degré de la graduation de M. Deliſle. Mais il n'eſt aucunement probable que le froid artificiel produit à Peterſbourg, ait été, à quelques degrés près, égal au froid abſolu. La liquéfaction de la Neige, produite par l'eſprit de Nitre, prouve ſuffiſamment que ce froid artificiel étoit encore bien éloigné de ce terme; & l'Auteur croit ne rien haſarder, en conjecturant qu'il s'en falloit encore, au moins, une centaine de degrés.

Tel eſt le raiſonnement de M. Amc. Mais il nous ſemble que les principes ſur leſquels il eſt appuyé, ne ſont pas ſuffiſamment établis. On regardera ſans doute aujourd'hui, comme un principe aſſez précaire, celui que M. Amontons prenoit pour baſe de la conſtruction de ſon Thermometre;

ſçavoir, que l'air ne doive ſon élaſticité qu'à la chaleur. On ne peut conteſter, à la vérité, que la chaleur n'augmente le reſſort de l'air; mais, quand on ne voudra raiſonner que d'après des faits bien établis, il reſtera encore douteux ſi l'air, indépendamment de toute chaleur, n'a pas un reſſort qui lui eſt propre. La réponſe à cette queſtion tient évidemment à la connoiſſance de la nature de l'Air, connoiſſance dont tout Phyſicien conviendra que nous ſommes encore fort éloignés. Il peut encore arriver que l'air eût perdu toute ſon élaſticité, avant que la chaleur fût entierement réduite à zéro. L'exemple ſuivant le fera ſentir évidemment. Suppoſons un être tellement conſtitué, qu'il pût vivre au milieu de la vapeur de l'eau. Il trouveroit cette vapeur fort élaſtique, & à peu près compreſſible en raiſon des poids. Elle lui paroîtroit auſſi ſuſceptible d'une dilatation & d'une augmentation de reſſort, à peu près proportionnelles au degré de chaleur. Cependant, il ſeroit mal fondé à en tirer une conſéquence ſemblable à celle de

M. Amontons ; ſçavoir, que lorſque cette vapeur auroit perdu ſon élaſticité, il n'y auroit plus aucune chaleur. Car l'eau, quoique incompreſſible & ſans reſſort, lorſqu'elle eſt liquide, eſt encore fort éloignée du degré abſolu de froid. Tel eſt peut-être le cas où nous nous trouvons dans le fluide que nous reſpirons. Il pourroit ſe faire qu'un froid, incomparablement plus grand que celui qu'on a produit juſqu'ici, réduisît l'air à un corps ſolide de la nature de l'eau. Il ne ſeroit même peut-être pas impoſſible d'établir cette conjecture ſur quelques faits.

D'ailleurs, en admettant tous les principes de M. Amontons, il nous ſemble qu'on ne peut pas comparer, comme le fait M. Anac, les degrés du Thermometre de M. Deliſle avec les degrés de celui de M. Amontons. Ces deux Thermometres ſont, en quelque ſorte, trop hétérogenes, pour pouvoir être ainſi réduits l'un à l'autre. La comparaiſon qu'on en fait ſuppoſe, qu'à des degrés égaux de réfroidiſſement, reponident de part & d'autre des degrés égaux de condenſation. Or cela ne ſçauroit être ſuppoſé dans toute

l'étendue de l'échelle d'un Thermometre, ſur-tout dans les parties de cette échelle qui approchent du zero de la chaleur. Ainſi, quoique M. Amontons ait compté ſeulement ſoixante-treize degrés égaux, au-deſſous de l'ébullition de l'eau, juſqu'au terme où l'air reſteroit privé de toute élaſticité, peut-être faudroit-il mille degrés égaux de froid, au-deſſous de l'ébullition, pour réduire l'air à cet état; ces degrés allant toujours en décroiſſant, à meſure qu'ils réduiroient l'air en un moindre volume. On peut donc douter, que les cinq cens vingtiemes degrés du Thermometre de M. Deliſle répondent au froid abſolu.

La ſeconde objection eſt fondée ſur une contradiction apparente des premieres expériences avec les dernieres. Dans la premiere expérience, le Mercure étant deſcendu au quatre cens ſoixante-dixieme degré, reſta immobile pendant un quart-d'heure en plein air, & il étoit probablement congelé, quoique M. Braun eût négligé de s'en aſſurer, en caſſant la boule de ſon Thermometre. Cependant il deſcendit juſqu'au cinq cen-

tieme degré dans les expériences suivantes, avant que de devenir solide. Cette difficulté n'a point échappé aux Académiciens de Petersbourg, comme il paroît par la Lettre de M. Poissonier; mais plusieurs causes peuvent avoir contribué à cette irrégularité apparente. Telle sont la plus ou moins grande pureté du Mercure, la nature du verre du Thermometre, susceptible de plus ou de moins de condensation, & les différens rapports de dimension des boulet avec le cylindre du tuyau. Toutes ces choses influant assez irrégulierement sur la hauteur du Mercure, ont pu donner lieu à cette contradiction apparente.

La troisieme raison qui fait douter à M. Anac', que le froid produit à Petersbourg ait été aussi considérable qu'on l'a publié, est tirée de l'extrême disproportion de ce froid, avec celui que MM. Fahrenheit & de Réaumur ont pu produire par des procédés à peu près semblables. Il fait même un calcul, par lequel, ayant égard aux différens degrés de concentration des esprits de Nitre, employés dans ces expériences, & au refroidissement de la Neige & de l'esprit de Nitre, il

trouve que le mêlange fait par les Académiciens de Petersbourg n'auroit dû produire qu'environ trente-sept degrés d'augmentation de froid, qui, ajoûtés à trente-trois degrés de froid naturel, n'auroient produit que soixante-dix degrés, suivant le Thermometre de M. de Réaumur, au lieu de cent quatre-vingt-six. Il nous paroît que ce raisonnement & ce calcul ne forment qu'une présomption fort foible, contre l'expérience de Petersbourg. Nous ne croyons pas qu'il soit possible de déterminer, *à priori*, quel effet peut produire un esprit de Nitre, d'un degré donné de concentration & de refroidissement, sur-tout en partant de quelques expériences antérieures, dont les détails ne sont pas parfaitement connus. Si, par exemple, les effets produits par la concentration de l'esprit de Nitre, combinée avec le degré de refroidissement naturel & les autres circonstances de l'expérience, suivoient, au lieu de la raison directe que l'Auteur suppose, une raison plus composée, le résultat seroit bien différent. Au reste, nous convenons que la meilleure maniere de répondre à toutes

ces difficultés, eſt de réitérer l'expérience. L'Auteur des Doutes, que l'amour de la vérité paroît ſeul animer, y invite les Académiciens de Petersbourg ; & nous y joindrions nos prieres, ſi nous n'étions perſuadés qu'elles ſont ſuperflues. Cette Expérience eſt ſi intéreſſante, que nous ne doutons point qu'ils ne ſaiſiſſent la premiere occaſion favorable qui ſe préſentera, pour la conſtater. Or cette occaſion ne ſçauroit manquer de ſe préſenter ſouvent, puiſque la Lettre que nous venons de communiquer, nous apprend qu'il n'eſt pas rare d'avoir à Petersbourg des froids qui font deſcendre la liqueur du Thermometre, juſques vers le deux centiéme degré de la graduation de M. Deliſle.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

ALLEMAGNE.

BATTEUX, Profeſſors der Redekunſt an dem Koniglichen, Collegio von Navarra, Einſchrankung der ſchonen Kunſte auf einen einizigen grundſatz. Aus dem Franzoſiſchen uberſetzt, and mit einem Anhange einiger eignen Abhandlungen verſehen. Zweyte, verbeſſerte und vermehrte auflage. Léipſick, in der Weidmaniſchen Handlung, 1759.

» LES Beaux-Arts réduits à un même
» principe, par M. *le Batteux*, (*olim*)
» Profeſſeur de Rhétorique au Col-
» lege Royal de Navarre. Ouvrage
» traduit du François, & augmenté
» de pluſieurs Diſſertations. Seconde
» Edition corrigée & augmentée.
» A Léipſick, chez Weidmann,
» 1759.

ON a fait en Allemagne pluſieurs Traductions des Ouvrages de M. le Batteux. M. *Ramler*, entre autres, a

donné une bonne Traduction de ſon *Cours de Belles-Lettres*, & l'a rendu très-utile à ſes Compatriotes, par les changemens qu'il a faits dans les choſes qui regardoient la Langue de l'Auteur, ou la Verſification Françoiſe, & par celles qu'il a ſubſtituées pour la Langue Allemande.

C'eſt ainſi que M. *Schlegel*, Traducteur de cet Ouvrage, & un des plus beaux Génies de l'Allemagne, l'a rendu propre à ſon Pays, & ſes Additions font les deux tiers du Livre. L'Ouvrage eſt précédé d'une Préface, en forme d'Épître Dédicatoire, adreſſée au célebre M. *Gellert*, où l'Auteur rend compte de ſon travail. M. Schlegel trouve le principe de M. le Batteux trop reſſerré pour la Poéſie; & pour en montrer le vuide, il y a joint un grand nombre de remarques. Mais, après avoir critiqué l'Auteur, il développe équitablement les avantages de l'Ouvrage. On trouve ici neuf Diſſertations nouvelles. M. Schlegel, dans la premiere, qui roule ſur la néceſſité de ſe former le Goût, prétend que M. le Batteux n'a point aſſez déterminé toute l'étendue de ſon objet. La ſe-

conde, sur la formation précoce du Goût, a été occasionnée par un passage de M. le Batteux, où il propose de ne présenter aux enfans, que des objets capables d'exciter dans leurs ames des sentimens agréables, & de leur ôter la connoissance de tous ceux, dont on ne pourroit point les détourner, sans leur causer de la tristesse & de l'impatience. On montre ici l'insuffisance & le danger de cette Methode. La troisieme Dissertation traite de l'origine des Beaux-Arts. La quatrieme, est un tableau des Beaux-Arts suivant leurs différentes vûes. Il est traité dans la cinquieme du grand principe de la Poésie, &c. La sixieme, en contient la Distribution. La septieme traite du Merveilleux, particulierement dans l'Epopée, &c. La huitieme, qui a été entierement refondue dans cette nouvelle Edition, à l'occasion des Idilles de M. Gesner, traite du véritable objet de la Poésie Pastorale. Voici un endroit de la Préface, qui nous a paru remarquable. « N'est-il pas vrai, » mon cher Gellert, que vous seriez » mécontent de moi, si je ne faisois » pas entrer, dans ma Dissertation sur

» la nature de la Poéſie Paſtorale, les
» Ouvrages de M. Geſner, qui ont
» paru depuis la premiere Édition de
» ce Livre? Car quel eſt le Connoiſ-
» ſeur qui me l'eût pardonné, &
» comment aurois-je pu me le par-
» donner moi-même? J'ai donc cru être
» obligé, à cauſe de ces Idilles, de
» refondre toute cette Diſſertation. Il
» n'appartient pas à la Critique de
» concentrer, par ſes Loix, le Génie
» dans les routes tracées. Elle doit
» ſeulement lui montrer, comment il
» peut ſuivre la route qu'il a choiſie
» avec plus de facilité, avec plus de
» décence, & avec un meilleur ſuccès :
» elle doit lui conſeiller quelle route
» il peut choiſir, parmi celles qui lui
» ſont déja connues; mais il ne faut
» pas qu'elle lui en preſcrive qu'il
» doive ſuivre néceſſairement. Nous
» ne pouvons pas toujours déterminer,
» d'après les principes, ce qui doit
» réuſſir, ou ce qui eſt poſſible dans
» l'exécution; mais le réſultat des ex-
» périences doit nous régler ſur la
» nature des principes. Le Génie eſſaye,
» & le Goût juge des Eſſais. S'ils ſont
» heureux, la Critique alors faiſant

» abſtraction des regles, adopte des » Ouvrages approuvés par le Goût. » Les Idilles de M. Geſner ont bien » rectifié mes idées à l'égard de la » Poéſie Paſtorale. » L'Ouvrage de M. Schlegel eſt terminé par une Diſſertation ſur l'harmonie du Vers.

ANGLETERRE.

A DISCOURSE containing the Residual Analysis, a new branch of the Algebraick Art, of very extensive use, both in pure Mathematicks, and Natural Philosophy. By John Landen, *inventor of the said Analysis, and author of the* Mathematical Lucubrations. *London.* 4. 1759. *Nourse.*

» DISCOURS & *Prospectus* » concernant une nouvelle branche » de l'Art Algébrique, appellée » *Analyse Résiduelle*, qui est d'un » usage fort étendu, soit dans les » Mathématiques pures, soit dans » la Philosophie Naturelle. Par M. » *Jean Landen*, Inventeur de cette » Analyse, & Auteur des *Lucubra-* » *tions Mathématiques*. A Londres, » 1759. *in*-4°, chez Nourse.

CET Ouvrage est un essay par lequel M. *Landen* sonde le goût du Public, & annonce un traité plus éten-

du. Il prétend dans cette annonce que, quoique la methode des Fluxions de M. Newton ait été juſtement applaudie, elle n'eſt cependant pas le moyen le plus naturel pour parvenir à la ſolution des problêmes auxquels on l'employe communément. C'eſt dans cette vue, qu'il a imaginé ſa nouvelle Analyſe, qui eſt purement Algébrique, c'eſt-à-dire, dans laquelle on ne conſidere ni quantités croiſſantes par le mouvement, comme dans celle de M. Newton, ni infiniment petits, comme dans celle de M. Leibnitz. Il promet de donner, ſans ces conſidérations dont on avoit cru juſqu'ici ne pouvoir ſe paſſer, les ſolutions des problêmes les plus difficiles, dont les plus célebres Mathématiciens ſe ſont occupés. Tout ſe réduit à l'invention de certains procédés algébriques, qui rempliſſent les conditions données du Problême. L'Auteur fait pour cela beaucoup d'uſage d'une Serie particuliere, dont la démonſtration ou l'origine ne ſe préſente pas facilement.

M. Landen laiſſe échapper, dans le petit Traité dont nous parlons, quelques traits de ſa Méthode. Il l'applique

à quelques-unes des queſtions que l'on traite ordinairement au moyen du Calcul des Fluxions. Cette méthode eſt ingénieuſe, il faut en convenir ; il paroît même que dans certains cas purement analytiques, elle a, ſur celle des Fluxions, l'avantage de la ſimplicité. Mais il en eſt d'autres, où elle eſt au contraire beaucoup moins ſimple, ou même fort compliquée. Il faut attendre l'exécution de la promeſſe de M. Landen, pour en porter un jugement plus aſſuré.

PORTUGAL.

VIDA do veneravel D. Fr. Bartholomeu dos Martyres, da Ordem dos Pregadores, Arcebiſpo de Braga, Primaz das Heſpanhas, compoſta por Frei Luiz de Souza, *Religioſo da meſma Ordem, &c.*

VIE du vénérable D. Fr. Barthélemy » des Martyrs, de l'Ordre des FF. » Prêcheurs, Archevêque de Bra- » gue, Primat d'Eſpagne, compoſée » par Fr. *Louis de Souza*, Reli- » gieux du même Ordre. Nouvelle » Édition, dédiée à M. l'Archevê- » que de Bragues, imprimée à Paris, » chez Boudet, 1760. 2 vol. *in*-8°.

CETTE Hiſtoire eſt aſſez connue parmi nous, par la belle Traduction Françoiſe, publiée en 1664, à Paris, chez *Pierre Petit*, qui, devenue aujourd'hui fort rare, mériteroit bien d'être réimprimée. Elle eſt recommandable, non-ſeulement par l'impor-

tance du Sujet, l'un des plus savans & des principaux Personnages qui assistèrent au Concile de Trente, mais encore par le mérite particulier de l'Auteur, que tous les Portugais regardent comme un de leurs meilleurs Ecrivains. L'Editeur de cet intéressant Ouvrage est M. l'Abbé *de Magalhaens*, dont le Journal du mois de Mai dernier contient un morceau si curieux sur le Tremblement de terre de Lisbonne. Il est l'auteur de l'Abrégé de la vie de Louis de Souza, qu'on lit à la tête du premier Volume, & nous y avons remarqué des réflexions très-judicieuses. « Louis de Souza, dit-il, fut bon Religieux, sans cesser d'être bon Citoyen, contre l'opinion de ces mauvais Politiques, qui regardent ces deux états comme incompatibles. » De toutes les Religions du Monde, » la plus avantageuse à la Société des » hommes, est la Religion Chrétienne, Religion fondée sur la plus scrupuleuse justice, sur la charité mutuelle, & sur la plus parfaite union de » tous les individus qui la professent. » Il n'est donc pas possible qu'avec de » tels principes, il s'établisse jamais

» des Sociétés particulieres, qui ne
» conspirent au bien de la Société Ci-
» vile, ou qui lui soient préjudicia-
» bles, si ce n'est par un vice essentiel
» de la Législation, & par une erreur
» grossiere dans l'application de ses
» principes. » *Manuel de Souza* (c'est ainsi que s'appelloit cet excellent Historien, pendant qu'il étoit séculier), malgré la naissance, s'étoit d'abord attaché au Commerce. L'Editeur, pour le justifier, dit qu'il n'y a que ceux qui n'ont point de justes idées du véritable honneur, qui puissent regarder le Commerce comme une profession indigne de *cette graduation chimérique, quoique nécessaire en effet, de la Noblesse héréditaire.* « Como indigna da
» chimerica (mas necessaria) gradua-
» çaõ Nobreza hereditaria ». Nous ne pouvons nous dispenser de rapporter encore une Réflexion qu'il a mise en Note, au sujet de l'âge avancé où Louis de Souza embrassa l'Etat Religieux. « Depuis long-tems, dit-il,
» de bonnes têtes ont élevé leur voix
» contre l'abus des Professions Reli-
» gieuses trop précipitées. Ces gens
» sensés ont prétendu qu'on ne de-

» vroit permettre à aucun sujet, quel » qu'il fût, d'embrasser l'Etat Eccléſiaſtique, ſéculier ou régulier, ſans » qu'il eût acquis une longue expérience » des affaires de la vie civile, & quelques-uns en ont fixé l'âge à près de » 60 ans. Ce ſeroit, ſelon lui, le moyen » de préſerver le Miniſtere de la Religion de toutes les taches que la mauvaiſe conduite & la vie ſcandaleuſe » de quelques-uns de ſes Membres ſemblent y imprimer. Ses Miniſtres eux-mêmes en ſeroient plus reſpectables » & plus reſpectés; leur expérience & leur âge garantiroient leur ſageſſe. On » ne verroit plus, comme il s'en trouve » aujourd'hui dans les deux ſexes, tant » de malheureuſes victimes de l'inconſidération & de l'aveuglement, » qui ſe ſont engagées ſans retour, » dans un âge où l'on n'eſt ni capable ni » libre de décider irrévocablement de » ſon ſort, &c. » L'habile Editeur s'eſt donné tous les ſoins poſſibles pour rendre cette élégante Hiſtoire de la plus grande correction, & la partie typographique en eſt très-bien exécutée. Le frontiſpice du premier Volume eſt décoré du véritable Portrait de Dom Barthélemy des Martyrs.

TABLE
DES MATIERES.

ANGLETERRE.

1. LETTRE adreſſée aux Auteurs du Journal Etranger, *Page* 1
Fragmens d'anciennes Poéſies, traduits de la Langue Erſe des Montagnards d'Ecoſſe, d'après la Verſion Angloiſe, 10
2. Deſcription d'une eſpece particuliere de Ver-à-ſoie, trouvée dans l'Amérique (*Traduction.*), 27
3. Eſſai ſur la réunion des Partis, par M. *David Hume* (*Traduction*), 22
4. Hiſtoire d'Ecoſſe de Roberſon (*dernier Extrait*), 40
5. *L'Oiſif*, Ouvrage Périodique, (*Trad.*) 57
6. Gazette Américaine, avec les figures, 68

ALLEMAGNE.

Le Meſſie. Second Chant (*Extrait.*), 75

ITALIE.

1. Lettres ſur l'Electricité, par le P. *Beccaria* (Second Extrait), 91
2. Hiſtoire Littéraire d'Italie (*Extrait*), 111

ESPAGNE.

1. Lettre du P. *Burriel*, Jéſuite, ſur les Antiquités Littéraires d'Eſpagne (*Traduct.*), 131
2. Moyens pour favoriſer (en Eſpagne) l'avancement des Belles-Lettres, par le P. *Idiaquez*, Jéſuite (*Extrait*), 156

DANNEMARK.

Mémoires de la Société des Sciences de Copenhague (*Extrait*) 167

RUSSIE.

Mémoire concernant le froid artificiel de Petersbourg au mois de Déc. 1759. 203

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Allemagne, 225
Angleterre, 230
Portugal, 255

Fautes à corriger dans le Journal de Septembre.

Page 45, Ligne 22, *au bord des Frontieres*, lisez, *des Fontaines.*

P. 55, L. 15 & 16, *& en les expliquant*, lisez, *& qui les expliquent.*

P. 136, L. 1, *formée encore un*, lisez, *formé encore une.*

P. 150, 2 dern. Lign. *Témoin les Temples de Pesti & de Girgenti, dont M. Roy, &c.*; lisez, *Témoins les Temples de Pesti & de Girgenti, & l'un des Temples de l'Attique, dont M. Le Roy, &c.*

Nota. Dans le Journal de Juillet, p. 220, Art. d'Allemagne, *Histoire des Oiseaux, &c.*; lisez, *Histoire des Fossiles, &c.*

APPROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monseigneur le Chancelier, le JOURNAL ETRANGER du présent mois. A Paris, ce 16 Septembre 1760.

DEPASSE.
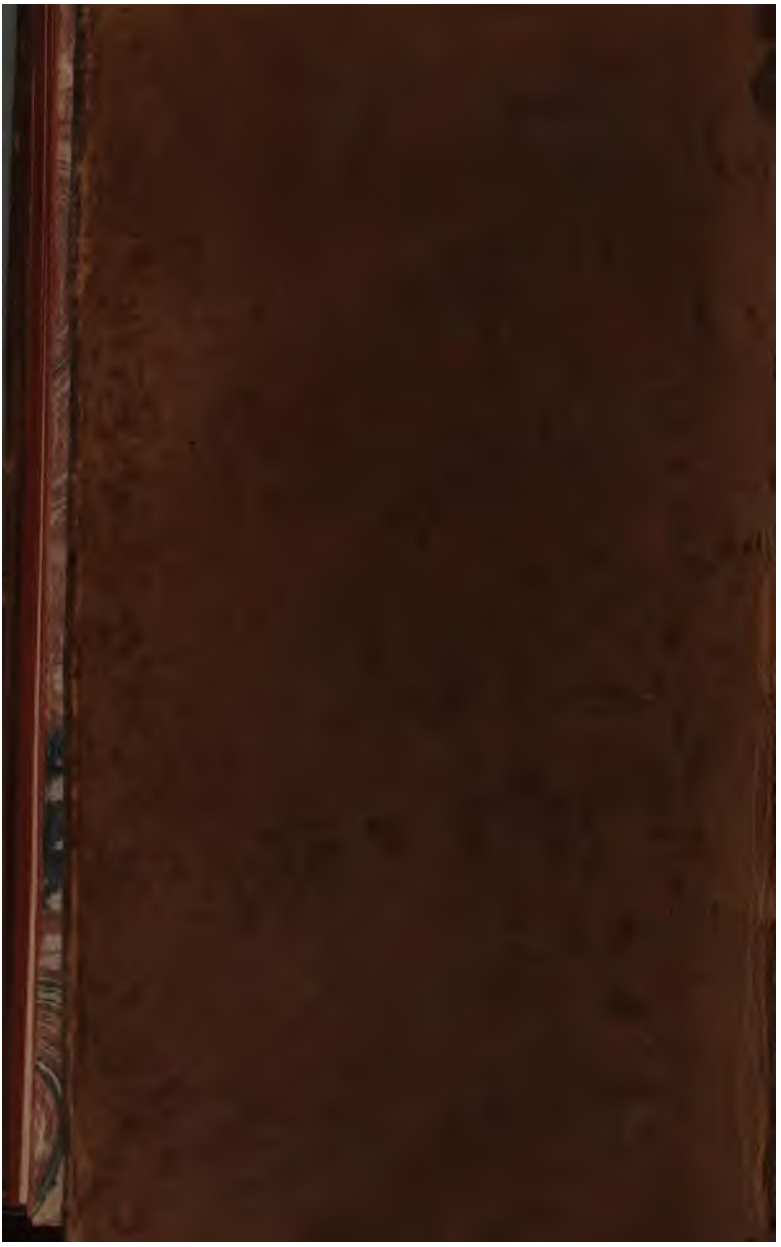
De l'Imprimerie de LOUIS CELLOT, rue Dauphine.